

# Scale OF Harm

MÉTHODE DE RECHERCHE, CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS

Estimation de la prévalence du trafic de personnes  
pour la production de matériel d'exploitation sexuelle  
des enfants aux Philippines





IJM



University of  
Nottingham  
Rights Lab

**Citation suggérée :**

International Justice Mission et Rights Lab de l'Université de Nottingham, *Scale of Harm Research Method, Findings, and Recommendations: Estimating the Prevalence of Trafficking to Produce Child Sexual Exploitation Material in the Philippines*, International Justice Mission, 2023.

Tous droits réservés © International Justice Mission, Rights Lab de l'Université de Nottingham, 2023. L'utilisation de cette publication est autorisée à des fins non commerciales à condition que la source soit citée de manière appropriée.

# Table des matières

Équipe de recherche .....	3
Remerciements .....	4
Avant-propos.....	5
Réflexions de survivantes.....	6
Réflexions des partenaires .....	7
Définitions clés .....	8
<b>Sommaire .....</b>	<b>10</b>
Constatations clés de l'enquête de <i>Scale of Harm</i> .....	11
Constatations liées à la mobilisation des survivants .....	12
Recommandations de <i>Scale of Harm</i> .....	14
<b>Introduction et aperçu .....</b>	<b>15</b>
Introduction.....	15
Aperçu de l'étude <i>Scale of Harm</i> .....	17
Élaboration de la méthodologie .....	20
Mise en œuvre de l'étude .....	20
Comprendre la traite des enfants pour la production de nouveau matériel d'exploitation sexuelle.....	21
Réaction du gouvernement philippin à la traite des enfants pour la production de MESE.....	23
<b>Élaboration et mise en œuvre de la méthodologie .....</b>	<b>24</b>
<b>Scale of Harm : élaboration de la méthodologie de prévalence .....</b>	<b>25</b>
<b>Scale of Harm : mise en œuvre de la méthodologie .....</b>	<b>29</b>
Mobilisation des survivants .....	29
Estimation de la prévalence : Enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau.....	31
Examen éthique et approbation.....	37
Réalisation de l'enquête .....	38
Limites .....	40
<b>Constatations et observations .....</b>	<b>43</b>
Estimation de la prévalence de la traite d'enfants pour la production de matériel d'exploitation sexuelle des enfants .....	43
Principales conclusions n° 1 : Estimation de la prévalence des enfants victimes.....	43
Principales conclusions n° 2 : Estimation de la prévalence des trafiquants adultes.....	44
Mobilisation des survivants : Résultats des groupes de discussion .....	46
Résultats de l'enquête auprès des ménages .....	51
<b>Recommandations et conclusion .....</b>	<b>52</b>
Recommandations de l'étude <i>Scale of Harm</i> .....	52
Conclusion .....	59
<b>Annexes .....</b>	<b>60</b>
Annexe A : Élaboration de la méthodologie relative aux données secondaires et mise en œuvre de l'étude .....	60
Annexe B : Méthode de mise à l'échelle du réseau (modèles).....	64
Annexe C : Éthique .....	66

## Liste des tableaux et figures

Tableau 1. Populations connues et inconnues sélectionnées.....	32
Figure 1. Échéancier de l'étude Scale of harm .....	18
Figure 2. Équation de base de la méthode d'élargissement du réseau .....	32
Figure 3. Carte des municipalités sondées aux Philippines.....	36
Figure 4. Équation MMER : Modèle 1 .....	64
Figure 5. Équation MMER : Modèle 2 .....	64
Figure 6. Équation MMER : Modèle 3 .....	65
Figure 7. Protocole de détresse pendant le travail d'enquête sur le terrain .....	69

## Équipe de recherche

L'International Justice Mission (IJM) a commandé son étude *Scale of harm* auprès de Rights Lab de l'Université de Nottingham (Rights Lab) à titre de conseiller principal en recherche afin d'estimer la prévalence de la traite des enfants pour produire du nouveau matériel d'exploitation sexuelle aux Philippines. Rights Lab est le premier et le plus grand groupe de chercheurs sur l'esclavage moderne au monde. L'équipe de recherche était composée d'universitaires et d'experts en recherche; des personnes qui comprennent la théorie du changement d'IJM et les réalités de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne aux Philippines.

**Conseiller en recherche – Rights Lab de l'Université de Nottingham** : Doreen Boyd, Albert Nyarko-Agyei, Esther Weir, Ben Brewster, Todd Landman, James Goulding, Sabrina Li, Scott Moser, Emily Wyman et Rowland Seymour, avec les conseils de Dennis Feehan.

**Équipe de base du projet d'IJM** : Imogen Fell, John Tanagho, Leslie Garcia, Christine Belle Torres, Pia Camagay, Jenette Jadloc-Carredo, le conseil consultatif interne et d'autres experts en la matière.

**Conseillères survivantes** : Ruby\*, Liberty\* et Joy\*.



**IJM**



**University of  
Nottingham**  
Rights Lab



Philippine Survivor Network

\* Pseudonymes

## Remerciements



**Conseil consultatif externe (CCE) :** National Center for Missing & Exploited Children, Internet Watch Foundation, Justice and Care UK, Microsoft, Meta, Banque Scotia, Promontory Financial/ AMLakas, Quantum, Western Union, WeProtect Global Alliance, Virtual Global Taskforce, Australian Institute of Criminology et Philippine Inter-agency Council Against Trafficking (13 des 24 membres du CCE)

### **Membres du groupe consultatif sur la conception de l'enquête :**

- Université des Philippines Manille : Laurie Ramiro, Janelle Rose D. Tan et Gaea Marelle J. Miranda
- Centres pour le contrôle et la prévention des maladies : Greta Massetti, Andrés Villaveces et Whitney Skowronski
- Bureau de recherche Innocenti de l'UNICEF : Daniel Kardefelt Winther

**Partenaire pour la mise en œuvre de l'enquête :** Ipsos Philippines – Milton John Mendiola et Mae Malelang

**Autre partenaire de projet :** PLDT Inc. (PLDT) et sa filiale sans fil Smart Communications, Inc. (Smart)

**Partenaire de lancement :** Kumu



## Avant-propos

Il y a des mots qui ne devraient jamais se lire dans une même phrase :

*Abus sexuels d'enfants diffusés en direct.*

*Matériel d'exploitation sexuelle des enfants.*

L'idée a de quoi faire frémir les personnes honnêtes. Nous avons tous été un enfant. Nous connaissons la vulnérabilité des enfants, en particulier des jeunes enfants comme Jolene\*.

Elle est comme beaucoup de filles de 6 ans, peut-être comme vous quand vous aviez le même âge. Elle vit avec sa mère dans une petite maison. Elle aime les gâteaux et porter des robes. Et comme beaucoup d'enfants de 6 ans aujourd'hui, elle a passé une grande partie de sa vie derrière un masque pour se protéger contre le coronavirus de la COVID-19.

Néanmoins, si le port du masque a protégé sa santé, **le fait d'être placée devant une caméra a annulé ladite protection.**

Vous pouvez le constater, Jolene n'était pas en sécurité, ni chez elle, ni avec sa mère, ni dans les vidéos et les photos vendues en ligne à des hommes avides de consommer les abus qu'elle a subis.

Jolene n'est qu'un exemple.

Une victime parmi les plus de 1 100 Philippins mis à l'abri de cette violence.

Aujourd'hui, elle est en sécurité et ses agresseurs ont été arrêtés.

Toutefois, Jolene n'est qu'un exemple.

L'une des quelque **500 000 enfants philippins** victimes d'abus sexuels et exploités en personne par des adultes pour créer des images, des vidéos et des diffusions en direct destinées à être vendues à des délinquants du monde entier.

*Uniquement en 2022.*

*Cela représente 1 enfant philippin sur 100.*

L'étude *Scale of Harm* et le présent rapport traitent de ces enfants et de la manière dont nous devons collectivement les protéger.

Dès maintenant.

John Tanagho

*Directeur général*

Centre to End Online Sexual Exploitation of Children (Centre pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne)  
International Justice Mission

\* Pseudonyme

## Réflexions de survivantes



« Je crois que pour élaborer une solution efficace, nous devons connaître l'ampleur du problème. Par conséquent, pour tenter de protéger les enfants philippins de la traite de personnes pour produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants (MESE), nous devons connaître la prévalence de ce phénomène dans chaque région des Philippines afin d'élaborer de meilleures stratégies et de mieux planifier. Je pense également que *Scale of harm* est encore plus important, car il nous permet d'apprendre à connaître les facteurs qui poussent les délinquants sexuels en ligne et les trafiquants à abuser des enfants. L'étude nous donne également une idée du profil des trafiquants d'enfants pour la production de MESE ainsi que des signes et comportements courants qui indiquent que des personnes pourraient être en train de commettre ce crime à leur domicile.

Voici mon avis de leader des survivants : nous devrions élaborer un concept préventif ou un système de protection des enfants fondé sur les résultats de *Scale of harm*, qui soit adaptable, et collaborer avec le gouvernement et les organisations non gouvernementales pour le mettre en œuvre. Je crois qu'il est également important que la traite des enfants pour produire du MESE soit davantage abordée. Nous devrions sensibiliser les gens à la nature du crime lui-même et à ses conséquences, non seulement pour éviter d'autres victimes, mais aussi pour envoyer un message aux agresseurs afin qu'ils cessent leurs agissements. On pourrait facilement offrir des espaces et des plateformes aux leaders des survivants afin qu'ils prennent l'initiative de la sensibilisation et réfléchir à des moyens créatifs pour faciliter la discussion, en particulier au sein de la famille, sur la traite des enfants à des fins de production de MESE. Cette démarche pourrait également servir à éliminer l'idée actuelle selon laquelle ce sujet est tabou dans les communautés philippines.

Je suis profondément reconnaissante d'avoir pu participer à cette étude. J'ai été ramenée au point de départ de mon parcours en tant que leader des survivants, ce qui m'a appris à considérer la traite des enfants pour produire du MESE sous un angle différent. Bien que j'estimais que le nombre de victimes et de trafiquants produisant du MESE serait beaucoup plus élevé d'après les résultats de l'enquête, les chiffres sont tout de même alarmants. J'ai pris cet enjeu plus au sérieux. J'ai également été ravie de prendre connaissance des différentes expériences et perspectives de mes homologues sur le trafic des enfants pour la production de MESE. De ce fait, une motivation différente de poursuivre mon plaidoyer pour cette cause a pris vie. J'espère qu'il y aura d'autres mobilisations de ce type à l'avenir, car elles pourraient m'aider à me perfectionner en tant que leader des survivants et conseillère. Je souhaite à mes collègues leaders des survivants que le projet *Scale of harm* soit pour nous une motivation supplémentaire pour ne pas baisser les bras dans notre lutte contre les abus sexuels en ligne commis sur des enfants. Un des principaux facteurs qui me poussent à toujours donner le meilleur de moi-même dans mon travail de défense est le fait qu'il nous rappelle que nous sommes des personnes fortes. Chacun de nous est capable de faire tout ce qui lui tient à cœur. Je suis très enthousiaste à l'idée de voir chacun d'entre nous s'épanouir et vivre l'héritage que nous voulions laisser à la nouvelle génération. »

**Ruby\***, leader des survivants et conseillère

« Pour moi, cette étude est importante, parce que nos voix seront entendues et que cette forme d'exploitation sexuelle en ligne sera connue d'autres personnes pour qu'elles prennent conscience que l'expérience des survivants est difficile à vivre. »

**Joy\***, leader des survivants et conseillère

« Il est important que nos voix soient entendues. Ce qu'on voit est vrai et réel. Aussi, le public se sentira coupable. Fait précieux, cette étude avait pour but d'inclure la voix des survivants. »

**Liberty\***, leader des survivants et conseillère

\* Pseudonymes



## Réflexions des partenaires

« Les résultats alarmants de la nouvelle enquête *Scale of harm* d'IJM révèlent que près d'un demi-million d'enfants aux Philippines ont été victimes de la traite pour produire du matériel d'exploitation sexuelle, souvent par des membres de leur famille ou des personnes qu'ils connaissent. Cependant, ce problème dépasse les frontières : en enquêtant sur ce type de crimes, nous les dévoilons, et une fois que ces images et vidéos d'abus sont en ligne, elles peuvent être consultées et partagées par les agresseurs dans le monde entier. Les réactions à cette menace doivent donc être mondiales, coordonnées et guidées à la fois par des preuves et par les voix des survivants, tout comme l'ont été les recommandations de cette étude. »

**Iain Drennan**, directeur général  
WeProtect Global Alliance

« L'Australian Institute of Criminology a été ravi de soutenir le projet *Scale of harm* de l'International Justice Mission en tant que membre du Conseil consultatif externe de l'initiative. Tout au long de notre travail, nous avons pris conscience du préjudice causé aux enfants philippins par les criminels qui achètent des images d'abus sexuels d'enfants diffusés en direct. Ce projet a contribué à clarifier l'étendue des dommages subis, en utilisant de solides méthodes scientifiques pour mieux comprendre le problème que jamais. Nous pensons que cette étude contribuera à la mise en place de nouvelles mesures visant à protéger les générations futures d'enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne. »

**Rick Brown**, directeur adjoint  
Australian Institute of Criminology

« *Scale of harm* d'IJM donne un aperçu alarmant de l'ampleur de l'exploitation sexuelle des enfants aux Philippines, en particulier de la prévalence de la diffusion en direct, de l'exploitation sexuelle des enfants à la demande et des trafiquants sexuels d'enfants qui exploitent les victimes pour produire des images d'abus sexuels sur des enfants. Chaque jour, le National Center

for Missing & Exploited Children transmet à la police nationale philippine des milliers de rapports de CyberTipline concernant l'exploitation sexuelle des enfants. Nous soutenons fermement les principales recommandations de *Scale of harm* d'IJM pour mieux protéger les enfants. »

**John Shehan**, vice-président principal, Exploited Children Division & International Engagement  
National Center for Missing & Exploited Children

« Western Union condamne vigoureusement les crimes de cette nature et consacre des ressources importantes pour détecter l'utilisation abusive de ses services et en dissuader l'utilisation. En plus de soutenir les efforts du secteur, tels que ce travail avec l'IJM, nous adaptions et faisons évoluer en permanence nos systèmes et nos efforts de collaboration pour permettre un niveau plus perfectionné de détection et de dissuasion contre les activités illégales. Les principales constatations de ce rapport contribuent à informer Western Union et à reconfirmer la nécessité de mettre en place des mesures rigoureuses de lutte contre la traite des personnes. Pour cette raison, nous sommes reconnaissants d'avoir eu l'occasion de participer à cette recherche et, avec nos partenaires, de collaborer à la protection de nos communautés et de notre système financier mondial. »

**Western Union**

« Être membre du Conseil consultatif externe (CCE) pour *Scale of harm* nous a permis, à Quantum, de partager nos données, nos analyses et nos connaissances du secteur financier, de sorte à contribuer à la sensibilisation et à l'élaboration des bonnes stratégies de lutte contre le MESE. Le partenariat avec l'IJM, Rights Lab de l'Université de Nottingham et d'autres membres du CCE a été une expérience formidable et nous en sommes très privilégiés. Nous sommes très reconnaissants de cette occasion et nous sommes impatients de constater l'excellent travail qui pourra être réalisé à l'avenir. »

**Alistair Knox**, analyste principal, Marchés mondiaux,  
et **Tatia Rashid**, cadre exécutive, Quantum

## Définitions clés

Cette section fournit les définitions et les explications des principaux termes associés à la traite des enfants pour produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants, en vue de permettre une compréhension commune de la terminologie aux termes de ce rapport.

### Traite des enfants pour la production de matériel d'exploitation sexuelle des enfants

Dans cette forme d'exploitation en ligne aux Philippines, les délinquants, généralement originaires de pays occidentaux, paient des trafiquants adultes pour qu'ils diffusent en direct des abus sexuels commis sur des enfants ou pour qu'ils produisent du nouveau matériel d'exploitation sexuelle des enfants, tels que des images et des vidéos. En fonction de cette définition contextualisée, la traite des enfants pour la production de matériel d'exploitation sexuelle des enfants implique les éléments suivants : 1) un « trafiquant », lequel est généralement un parent, un proche de confiance, un ami ou un voisin qui vit dans la même maison ou communauté que l'enfant; 2) l'échange d'argent ou un paiement entre le trafiquant et le « délinquant », lequel est généralement à l'étranger dans son pays d'origine; et 3) le MESE nouvellement produit (y compris la diffusion en direct en ligne). Dans la mesure du possible, l'IJM harmonise sa terminologie avec les Luxembourg Guidelines (Lignes directrices du Luxembourg<sup>1</sup>). Les lecteurs sont encouragés à se reporter à ces lignes directrices pour explorer davantage des termes et des enjeux connexes.

### Enfant/mineur

Une personne âgée de moins de dix-huit (18) ans, mais aussi toute personne âgée de plus de dix-huit (18) ans qui n'est pas en mesure de se protéger pleinement contre les abus, la négligence, la cruauté, l'exploitation ou la discrimination, ou qui n'est pas en mesure de s'occuper d'elle-même en raison d'un handicap ou d'un état physique ou mental<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> ECPAT International, conjointement avec ECPAT Luxembourg, Interagency Working Group, *Luxembourg Guidelines*, 2016, consulté à l'adresse suivante : [https://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS\\_490167/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_490167/lang--fr/index.htm).

<sup>2</sup> Adapté de la définition d'« enfants » de la Statistics Authority des Philippines, « Statistics on Children », consulté à l'adresse suivante : <https://rpsoncr.psa.gov.ph/Children#:~:text=%22Children%22%20refers%20to%20person%20below,defined%20under%20Republic%20Act%207610.>

L'article 1 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant stipule qu'« un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable », consulté à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child#%3A~%3Atext%3DPART%20I-%2CArticle%201%2Cchild%2C%20majority%20is%20attained%20earlier.>

### Matériel d'exploitation sexuelle des enfants (MESE)

Toute représentation, visuelle ou sonore (ou toute combinaison des deux) d'enfants (de moins de 18 ans) se livrant à une activité sexuelle ou de mineurs se livrant à un comportement obscène ou érotique, enregistrée, produite ou publiée dans le but de susciter l'attraction sexuelle du consommateur. Le matériel d'abus sexuel d'enfants (MASE), qui représente l'abus sexuel par contact d'un enfant, est une sous-catégorie de MESE. Dans le présent rapport, le terme MESE est utilisé comme un terme général.

### Rapport de CyberTipline

Rapports reçus par le National Center for Missing & Exploited Children (NCMEC) de la part du public et des fournisseurs de services électroniques concernant l'exploitation sexuelle des enfants. Le NCMEC met les rapports de CyberTipline à la disposition des organismes d'application de la loi dans le monde entier, le cas échéant, en fonction de la compétence apparente liée à l'incident signalé.

### Fournisseur de services électroniques

Les fournisseurs de services électroniques fournissent des services de communication sur Internet ou d'autres plateformes électroniques.

### Diffusion en direct d'abus sexuels commis sur des enfants

Des enfants sont forcés de se livrer à des actes sexuels sur eux-mêmes ou entre eux, sont abusés par un adulte ou sont exploités d'autres manières violentes. Ce matériel d'abus sexuel d'enfants est transmis à un ou plusieurs consommateurs en temps réel par appels vidéo en direct, tandis que l'auteur du crime regarde, participe, voire dirige l'abus pendant qu'il se produit.

### Agence de transfert de fonds

Agences et plateformes qui fournissent des services internationaux de transfert d'argent et de paiement entre particuliers ou institutions. Aux Philippines, les trafiquants sont généralement payés par les contrevenants liés à la demande par l'intermédiaire d'agences de transfert de fonds.

### Contrevenants liés à la demande

Une personne établie dans un pays demandeur (comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie ou l'Union européenne) qui rémunère financièrement un trafiquant produisant du matériel d'exploitation sexuelle des enfants, y compris par l'entremise de la diffusion en direct dans un pays source (comme les Philippines) pour toute forme de MESE ou d'exploitation sexuelle d'enfants en personne. Dans les cas de traite visant à produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants, les contrevenants liés à la demande participent souvent activement à l'abus sexuel des enfants en dictant à l'avance l'abus de l'enfant ou en dirigeant l'abus pendant qu'il se produit par l'intermédiaire d'une diffusion en direct (voir la définition de « Diffusion en direct » ci-dessus). Les contrevenants liés à la demande peuvent également produire du MESE lorsqu'ils enregistrent des abus sexuels à distance et lorsqu'ils incitent, sollicitent ou contraignent des mineurs à créer du MESE.

### Trafiquant

Une personne qui agresse sexuellement un enfant ou qui l'exploite par l'entremise d'Internet pour produire et mettre en vente de nouveau MESE, y compris par l'entremise de la diffusion en direct, en échange d'une rémunération. Selon la loi philippine (Republic Act 10364<sup>3</sup>), cette facilitation est un délit de traite des personnes.

### Traite des personnes

Selon le protocole de Palerme (2000), « L'expression "traite des personnes" désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. Le consentement d'une victime de la traite des personnes à l'exploitation envisagée, telle qu'énoncée [ci-dessus], est indifférent lorsque l'un quelconque des moyens énoncés [ci-dessus] a été utilisé. Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés [ci-dessus]<sup>4</sup> ».

<sup>3</sup> Voir la Republic Act n° 10364 à l'adresse suivante : <https://www.officialgazette.gov.ph/2013/02/06/republic-act-no-10364/>.

<sup>4</sup> *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*, 2000, consultée à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/protocol-prevent-suppress-and-punish-trafficking-persons>.



# SOMMAIRE

\* Enfant acteur;  
pas un survivant réel

## Sommaire

La production de MESE est un problème qui touche les communautés du monde entier. Pourtant, les Philippines ont été cernées comme l'épicentre mondial de la production de MESE à des fins financières, en particulier par l'entremise de la diffusion en direct. Des preuves anecdotiques suggèrent que cette forme de trafic et d'exploitation est très répandue aux Philippines. En mars 2021, l'International Justice Mission (IJM) a lancé le projet *Scale of harm* afin de mesurer la prévalence de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines. Les estimations de la prévalence sont cruciales, car elles permettent aux gouvernements et aux parties prenantes d'évaluer l'efficacité des interventions destinées à protéger les enfants vulnérables contre ces abus. En collaboration avec Rights Lab de l'Université de Nottingham, l'IJM a mis en œuvre le projet *Scale of harm*, axé sur deux objectifs de recherche principaux :

1. Produire des **estimations** de la prévalence au pays du nombre d'enfants victimes de la traite pour la production de MESE et du nombre de trafiquants qui participent à la production de MESE aux Philippines.
2. Concevoir, développer et mettre à l'essai une **enquête** qu'IJM pourra reproduire afin d'estimer la prévalence au pays au fil du temps.

Pour atteindre ces objectifs, 3 600 enquêtes auprès des ménages ont été menées dans l'ensemble des Philippines en utilisant la méthode de l'élargissement du réseau. Les enquêtes demandaient aux répondants le nombre de trafiquants adultes et d'enfants victimes qu'ils savaient être impliqués dans la traite des enfants pour produire du MESE. Parallèlement aux enquêtes nationales sur les ménages, des conseillères survivantes ont conçu et animé deux groupes de discussion avec des leaders des survivants philippins du Philippine Survivor Network (PSN)<sup>5</sup>.

De nombreux obstacles ont nui à cette initiative. Tout d'abord, l'abus sexuel d'enfants pour produire de nouvelles diffusions en direct, vidéos et images est clandestin par nature, perpétré dans des maisons privées, hors de la vue du public et de la plupart des membres de la communauté. La production de MESE se fait encore plus discrète sur des plateformes cryptées, y compris les applications de messagerie et de clavardage vidéo, les entreprises et les plateformes ne détectant pas ou ne signalant pas les abus diffusés en direct, tandis que les rapports d'images et de vidéos de MESE précisent rarement s'il s'agit d'une « nouvelle production ». En outre, la plupart des victimes sont prépubères (12 ans ou moins) et victimes de la traite des personnes par des membres de leur famille, ce qui fait que les taux de dénonciation et de signalement proactifs sont extrêmement faibles. Il existe un autre obstacle, soit la complexité de la compréhension des différents contextes locaux, en particulier la langue locale utilisée dans les communautés et les comportements liés à la manière dont se manifeste la traite des personnes pour produire du MESE à des fins lucratives. Enfin, il est difficile d'accéder aux sources de données pertinentes pour comprendre cette criminalité et soutenir les interventions et la recherche.

L'approche méthodologique innovante de *Scale of harm* et les estimations de la prévalence au pays constituent des innovations dans le domaine de la recherche sur les abus sexuels commis sur des enfants en ligne et sur la traite des personnes. Ce faisant, le projet offre de nombreux enseignements qui amélioreront et soutiendront les futurs programmes, politiques, recherches et applications méthodologiques en matière de protection de l'enfance et de lutte contre la traite, y compris dans d'autres contextes que les Philippines. En outre, l'approche multisectorielle de *Scale of harm* en matière de partenariat pour l'élaboration et la mise en œuvre de la méthodologie constitue un autre enseignement important pour les prochains projets de collaboration impliquant la société civile, les survivants, le monde universitaire et le secteur privé.

---

<sup>5</sup> Le Philippine Survivor Network (PSN) est « un programme global pour les survivants d'abus sexuels lorsqu'ils étaient enfants, d'exploitation sexuelle à des fins commerciales et d'exploitation sexuelle des enfants en ligne aux Philippines, qui souhaitent et promeuvent des communautés sécuritaires grâce à des systèmes judiciaires qui protègent les personnes les plus vulnérables », consulter l'adresse suivante pour plus de renseignements : <https://www.ijm.org.ph/articles/philippine-survivor-network-launched>.

## Constatations clés de l'enquête de *Scale of Harm*

Les résultats de *Scale of harm* ont montré que la prévalence de la traite visant à produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants est largement répandue aux Philippines, soit à Luzon, à Visayas et à Mindanao. Il s'agit d'un crime que toutes les régions, villes et municipalités des Philippines doivent combattre.



### VICTIMES

Près d'un **demi-million** d'enfants philippins ont été *victimes de la traite des personnes pour produire du nouveau matériel d'exploitation sexuelle des enfants* en 2022.

\* 1 enfant sur 100. L'estimation exacte est de 471 416.



### TRAFIQUANTS

Près d'un **quart de millions** d'adultes philippins ont fait *la traite d'enfants pour produire du nouveau matériel d'exploitation sexuelle* en 2022.

\* 3 adultes philippins sur 1 000. L'estimation exacte est de 232 444.

Le **ratio trafiquants-enfants victimes est de 1 pour 3,5**; pour chaque trafiquant, trois enfants et demi ont été exploités sexuellement.



## Constatations liées à la mobilisation des survivants

Les constatations suivantes sont issues de deux discussions de groupe dirigées avec des leaders des survivants du PSN, qui ont été menées et conçues en collaboration avec les conseillers survivants de *Scale of Harm*.

Les résultats de la première discussion dirigée en groupe – menée pendant la même période que la mise en œuvre de l'enquête auprès des ménages – s'articulent autour des thèmes suivants :

- (1) la sensibilisation et la compréhension de la traite pour produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants aux Philippines;
- (2) la normalisation de la traite des personnes en vue de la production de MESE et les efforts déployés pour dissimuler les activités d'exploitation;
- (3) la culture de sous-déclaration de la diffusion en direct et des abus sexuels en ligne au sein des communautés;
- (4) les facteurs qui contribuent à la traite des personnes ou qui la facilitent en vue de produire du MESE;
- (5) les efforts actuellement déployés par les autorités pour lutter contre la traite des personnes en vue de produire du MESE;
- (6) des réflexions plus larges sur la participation au processus de recherche.

Les résultats de la deuxième discussion dirigée en groupe – menée après l'enquête auprès des ménages – s'appuient sur des thèmes relatifs à la traite pour produire du MESE qui sont ressortis des résultats de l'enquête, notamment les raisons possibles de la non-divulgaration du crime par les participants à l'enquête, les différents modèles d'exploitation ainsi que la signification et les répercussions des résultats de l'enquête.

## Sommaire des constatations des discussions de groupe dirigées sur la mobilisation des survivants



1. Divers **facteurs sociaux** et **culturels** contribuent **aux faibles taux de signalement** aux autorités, en particulier dans les cas où les témoins potentiels ou les personnes à l'origine du signalement au sein de la communauté entretiennent des relations avec les trafiquants. Certains d'entre eux sont des parents ou des voisins qui ne veulent pas se « mêler » des affaires des autres et choisissent de rester discrets.



2. Les capacités d'application de la loi à l'échelle locale et des barangays, ainsi que les **efforts actuellement déployés par la communauté** sont **inadéquats** pour prévenir et réduire la traite des enfants à des fins de production de MESE.



3. Plusieurs raisons qui se recoupent peuvent expliquer pourquoi les répondants à l'enquête n'ont pas voulu révéler si elles connaissaient des trafiquants ou des victimes. Celles-ci incluent des enjeux sociaux et culturels liés à la **famille** et à la **loyauté envers la communauté** ainsi que la crainte des trafiquants (y compris le risque d'être eux-mêmes bénéficiaires de cette forme de trafic).



4. Certains trafiquants tentent de **dissimuler** leur activité en utilisant des **renseignements falsifiés** en ligne et en sélectionnant des **emplacements physiques** où ils ne risquent pas d'être dérangés.



5. La traite en vue de produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants est perçue comme une **activité lucrative**.



6. Le degré de sensibilisation et de compréhension des abus sexuels d'enfants par des adultes pour vendre des diffusions en direct, des images et des vidéos aux Philippines **varie** d'une personne à l'autre. Par ailleurs, des efforts sont nécessaires pour **éduquer** la population et lui faire comprendre les problèmes particuliers liés à la création de nouvelles images et vidéos d'exploitation sexuelle des enfants, y compris la diffusion en direct, et renforcer sa compréhension.



7. La manière dont certains comportements en ligne constituent une forme d'**exploitation** est **mal comprise**, en particulier dans les cas où les délinquants de pays demandeurs paient directement des enfants et des adolescents pour obtenir du matériel d'exploitation sexuelle en ligne.



8. *Scale of Harm*, qui attire l'attention sur le crime, agit comme un **mécanisme** pour y remédier et aider d'autres **jeunes** à se sentir **reconnus** et à avoir une **voix**.



9. Toutes les personnes interrogées ne sont probablement pas au courant des **caractéristiques** de cette forme d'abus, car **différents termes** sont utilisés selon la région (p. ex. : *spectacle, cybersexe, Internet, prise de photos, « chat chat », « nagtrabaho sa iyang office sa kwarto » [travailler dans son bureau dans la chambre], cyber et abus d'enfants*) pour désigner le crime et les comportements qui y sont associés, y compris les termes qui **minimisent** le préjudice.



## Recommandations de *Scale of Harm*



### 1. Favoriser le signalement au sein de la communauté

Le gouvernement, les organisations non gouvernementales (ONG), les dirigeants communautaires, les fonctionnaires des collectivités locales et le public doivent encourager une intensification des dénonciations de la traite aux fins de production de MESE, et soutenir les efforts visant à dissuader les trafiquants.



### 2. Améliorer la réaction de la justice pénale

Parallèlement à l'intensification des réponses des communautés, les efforts d'application de la loi aux Philippines aux niveaux national, régional et local devraient s'intensifier pour appréhender et poursuivre en justice davantage de trafiquants, ce qui crée un effet dissuasif tout en protégeant les victimes. Le renforcement de l'application de la loi des pays demandeurs devrait également tenir responsables les délinquants liés à la demande.



### 3. Mettre en œuvre des initiatives communautaires solides

Outre l'intensification des interventions policières, des initiatives supplémentaires doivent être mises en œuvre à l'échelle locale pour prévenir, contrecarrer et arrêter la traite des enfants à des fins de production de MESE, à l'aide d'une sensibilisation et d'un changement des normes au sein de la communauté.



### 4. Appliquer les dispositions technologiques de l'*Anti-Online Sexual Abuse and Exploitation of Children Law (OSAEC)*

Le gouvernement philippin devrait faire appliquer et, si nécessaire, renforcer les règlements imposant l'utilisation de technologies de sécurité liées à la conception, conçues pour détecter, prévenir et interrompre la production et la distribution à grande échelle d'images et de vidéos d'abus sexuels sur des enfants et d'autre MESE diffusés en direct.



### 5. Accélérer la détection, le signalement et le blocage d'opérations financières douteuses

Les banques et les entreprises de transfert de fonds doivent agir d'urgence pour mettre en œuvre un contrôle efficace des opérations afin de détecter les paiements suspects indiquant l'existence d'abus sexuels et d'exploitation des enfants en ligne, appliquer un contrôle préalable renforcé en cas de soupçon, accélérer le signalement des activités douteuses et bloquer les paiements impliquant des délinquants et des trafiquants connus ou présumés.



### 6. Les gouvernements des pays demandeurs devraient adopter d'urgence une législation sur la sécurité en ligne au moyen de consultations avec les survivants

Les législateurs de gouvernements partout dans le monde devraient se mobiliser contre l'expérience des survivants en adoptant d'urgence une législation sur la sécurité en ligne afin de protéger les enfants du monde entier.



### 7. Poursuivre les recherches qui s'appuient sur les survivants est capital

Les survivants proposent que les futures études portent sur la normalisation de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, en particulier sur les délinquants liés à la demande qui s'engagent dans des relations en ligne avec des enfants et des trafiquants locaux qui recherchent un gain financier.

A dimly lit room with a computer desk. The desk has a monitor displaying a website, a keyboard, and a mouse. A blurry yellow object is in the foreground, partially obscuring the view. The text 'INTRODUCTION ET APERÇU' is overlaid on the bottom left.

# INTRODUCTION ET APERÇU

\* Enfant acteur;  
pas un survivant réel

## Introduction

Dans le monde entier, la menace pour les enfants d'être victimes d'abus sexuels en temps réel s'est accrue. Selon INTERPOL, « [d]epuis quelques années, on observe une hausse des diffusions en direct payantes de contenus mettant en scène l'exploitation sexuelle d'enfants<sup>6</sup> ». D'autres organisations telles qu'Europol<sup>7</sup> et WeProtect Global Alliance sont du même avis<sup>8</sup>. Si des cas d'enfants abusés sexuellement par des adultes pour la vente de vidéos en direct et d'autre matériel d'exploitation sexuelle des enfants<sup>9</sup> ont été documentés dans d'autres pays, les Philippines en sont l'épicentre mondial.

Malheureusement, les plateformes technologiques mondiales demeurent un médium propice à ce type d'abus. En décembre 2022, le commissaire australien à la sécurité numérique a signalé que « [les plateformes] ne prennent aucune mesure pour détecter l'exploitation et l'abus sexuels des enfants diffusés en direct [...] ou pour détecter l'exploitation et l'abus sexuels des enfants dans les appels vidéo ou les conférences téléphoniques<sup>10</sup> ».

<sup>6</sup> INTERPOL, *Un rapport d'INTERPOL met en évidence l'incidence du COVID-19 sur les abus pédosexuels*, 7 septembre 2020, <https://www.interpol.int/fr/Actualites-et-evenements/Actualites/2020/Un-rapport-d-INTERPOL-met-en-evidence-l-incident-du-COVID-19-sur-les-abus-pedosexuels>.

<sup>7</sup> Europol, *Internet Organised Crime Threat Assessment (IOCTA) 2020*. Dernière mise à jour le 7 décembre 2021, <https://www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/internet-organised-crime-threat-assessment-iocta-2020>.

<sup>8</sup> WeProtect Global Alliance, *Global Threat Assessment 2021*, rapport, <https://www.weprotect.org/wp-content/plugins/pdfjs-viewer-shortcode/pdfjs/web/viewer.php?file=/wp-content/uploads/Global-Threat-Assessment-2021.pdf&dButton=true&pButton=true&oButton=false&button=true%22%20%20%22zoom=0&pagemode=none>.

<sup>9</sup> Voir le cas de la Colombie en février 2023, où la police a rescapé trois enfants (de 19 mois, 7 ans et 9 ans respectivement) et ont arrêté leur mère et leur tante, accusées d'avoir diffusé en direct des abus sexuels sur des enfants à des fins lucratives, « Horror en Medellín: madre obligaba a sus tres hijos de 19 meses, 7 y 9 años a grabar pornografía infantil », *Semana*, 27 février 2023, <https://www.semana.com/nacion/articulo/horror-en-medellin-madre-obligaba-a-sus-tres-hijos-de-19-meses-7-y-9-anos-a-grabar-pornografia-infantil/202311/>.

Voir le cas du Brésil, *Brazil : Deux arrestations lors d'une traque mondiale visant à capturer des prédateurs pédosexuels*, 14 avril 2021, <https://www.interpol.int/fr/Actualites-et-evenements/Actualites/2021/Bresil-Deux-arrestations-lors-d-une-traque-mondiale-visant-a-capturer-des-predateurs-pedosexuels>. Voir le cas de la Roumanie, « Sask. Appeal Court increases sentence for child pornographer Philip Chicoine », *Global News*, 17 octobre 2019, <https://globalnews.ca/news/6042218/appeal-court-increases-sentence-for-child-pornographer-philip-chicoine/>. Voir le cas de la Thaïlande, « Man pleads guilty to seeking violent sex abuse images from source in Thailand », *ABC News*, 24 juillet 2023, <https://www.abc.net.au/news/2023-07-24/arslan-safdar-guilty-in-sex-transmission-case/102641592>.

Une telle inaction est alarmante, étant donné que l'étude de Suojellaan Lapsia, *Protect Children*, démontre que « le MASE est de plus en plus diffusé en direct », avec 45 % des personnes interrogées déclarant consommer du MASE diffusé en direct<sup>11</sup>.

Une autre tendance préoccupante constitue la gravité du préjudice subi par les enfants dans le matériel d'abus sexuel. En 2022, l'Internet Watch Foundation, dont le siège est au Royaume-Uni, a constaté que le nombre d'« abus sexuels extrêmes sur des enfants » en ligne avait doublé en deux ans (ces abus sont définis comme des images ou des vidéos impliquant une activité sexuelle avec pénétration, une activité sexuelle avec un animal ou du sadisme<sup>12</sup>). En outre, l'IJM, fort de son expérience en étude de cas pour soutenir les forces policières partenaires aux Philippines et à l'étranger, a eu connaissance d'enfants victimes d'horribles formes d'abus, y compris la bestialité, être sauvés.

En 2022, le NCMEC, établi aux États-Unis, a reçu plus de 32 millions de signalements de cas présumés d'exploitation sexuelle d'enfants, parmi lesquels 99 % d'entre eux ont été transmis par des fournisseurs de services électroniques à CyberTipline. Ces signalements représentaient 49,4 millions d'images, dont 18,8 millions (38 %) étaient des images uniques. Sur les 37,7 millions de vidéos signalées, 8,3 millions (22 %) étaient uniques<sup>13</sup>. En 2022, les Philippines ont reçu un nombre effarant de 2,5 millions de signalements de CyberTipline. Les rapports du NCMEC mettent en lumière le problème mondial plus vaste de la production, du partage et de la consommation de matériel d'exploitation sexuelle des enfants, mais pas nécessairement de la diffusion en direct, car ces incidents ne sont pas systématiquement détectés ou signalés. En raison d'une détection et d'un signalement inégaux de la part des entreprises technologiques, la communauté internationale ne sait pas réellement combien d'enfants sont abusés sexuellement dans le monde pour produire du MESE, ni combien de vidéos en direct, de vidéos ou d'images enregistrées

<sup>10</sup> Commissaire australien à la sécurité numérique, *Basic Online Safety Expectations: Summary of industry responses to the First mandatory transparency notices*, décembre 2022, <https://www.esafety.gov.au/sites/default/files/2022-12/BOSE%20transparency%20report%20Dec%202022.pdf> [TRADUCTION].

<sup>11</sup> Suojellaan Lapsia, *CSAM Users in the Dark Web: Protecting Children Through Prevention*, Protect Children, 2021, <https://www.suojellaanlapsia.fi/en/post/csam-users-in-the-dark-web-protecting-children-through-prevention> [TRADUCTION].

<sup>12</sup> Internet Watch Foundation, *'Extreme' Category A child sexual abuse found online double two years of the year*, 25 avril 2023, <https://www.iwf.org.uk/news-media/news/extreme-category-a-child-sexual-abuse-found-online-doubles-in-two-years/> [TRADUCTION].

<sup>13</sup> National Center for Missing & Exploited Children, *CyberTipline 2022 Report*, <https://www.missingkids.org/gethelpnow/cybertipline/cybertiplinedata>.

d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sont produites et partagées en ligne.

En ce qui concerne les Philippines, l'étude *Disrupting Harm* réalisée par l'UNICEF, ECPAT International et INTERPOL (2021) a estimé qu'au moins 2 millions d'enfants philippins ont été victimes d'exploitation et d'abus sexuels en ligne dont la transmission a été facilitée par les technologies. L'étude *Disrupting Harms* s'est penchée sur les types d'abus en ligne d'un point de vue plus général que dans le cas de *Scale of harm*, notamment le chantage exercé sur des enfants pour qu'ils se livrent à des activités sexuelles, le partage de leurs images à caractère sexuel sans leur permission ou la contrainte à se livrer à des activités sexuelles en promettant de l'argent ou des cadeaux<sup>14</sup>. En 2021, l'UNICEF a déclaré qu'un enfant sur dix aux Philippines avait été mis dans des situations sexuelles non désirées en ligne – allant de demandes sexuelles à du matériel non sollicité envoyé d'un utilisateur en ligne à un autre (ou à des groupes)<sup>15</sup>. Étant donné la maîtrise fort répandue de l'anglais aux Philippines, l'utilisation élevée d'Internet et la faible sensibilisation aux risques<sup>16</sup>, le pays est considéré comme un épice centre d'une forme particulière d'abus sexuel non désiré : l'exploitation sexuelle des enfants en ligne – où l'exploitation est facilitée ou se produit par l'intermédiaire d'Internet et d'autre matériel connexe.

Entre-temps, le gouvernement philippin et les décideurs politiques continuent de progresser dans la lutte contre la traite des enfants à des fins de production de MESE, comme en témoigne le statut de niveau 1 des Philippines dans le rapport du département d'État des États-Unis sur la traite des personnes<sup>17</sup>. Malgré les progrès accomplis, le gouvernement philippin ne peut pas lutter seul contre ce problème. Un engagement à l'échelle mondiale plus marqué est nécessaire pour lutter contre les abus diffusés en direct, notamment grâce à une approche de la sécurité dès la conception des technologies, qui donne la priorité à la prévention technologique et à la perturbation du trafic à grande échelle. La nature complexe de ce crime, le manque de

données accessibles, l'accès limité aux technologies et aux rapports du secteur financier ainsi que le jeune âge des victimes sont tous des obstacles à la compréhension de l'ampleur et des conséquences de ce crime contre les enfants.

L'étude *Scale of harm* a pour but de déterminer la prévalence d'une forme précise d'abus sexuel d'enfants en ligne : l'abus sexuel en personne d'enfants par des adultes aux Philippines, alors que des délinquants étrangers regardent et dirigent l'abus en temps réel en échange d'une rémunération et reçoivent des images et des vidéos nouvellement produites. Ce rapport présente des estimations de la prévalence d'une forme précise d'exploitation sexuelle des enfants en ligne, plus précisément définie par l'IJM comme la traite des enfants pour la production de matériel d'exploitation sexuelle des enfants. Dans ce contexte, la prévalence est définie comme suit :

*Le pourcentage de la population cible qui est ou a été une victime pendant une période donnée dans une région donnée. Elle mesure le principal effet recherché par les systèmes de justice transformés, à savoir que moins de personnes sont victimes d'auteurs de crimes.*

Le rapport présente la méthode de recherche pour estimer la prévalence, les constatations clés et les principales recommandations visant à protéger les enfants contre ces abus et, en fin de compte, à réduire la prévalence de ce crime. Les résultats de l'étude *Scale of harm* indiquent que la prévalence de la traite des enfants à des fins de production de MESE aux Philippines est répandue, vaste et préoccupante.

<sup>14</sup> ECPAT, INTERPOL et UNICEF, *Disrupting Harm in the Philippines: Evidence on online child sexual exploitation and abuse*, Global Partnership to End Violence Against Children, 2022, <https://ecpat.org/resource/disrupting-harm-philippines/#:~:text=Disrupting%20Harm%20in%20the%20Philippines,of%20children%20in%20the%20Philippines>.

<sup>15</sup> P. Burton, *Philippines Kids Online: The Online Experiences of Children in the Philippines: Opportunities, Risks and Barriers*, UNICEF Philippines, 2020, p. 1-164, <https://www.unicef.org/philippines/media/2706/file/UNIPH-2021-PhilippinesKidsOnline-FullReport.pdf>.

<sup>16</sup> Steven Roche et coll., « Online sexual exploitation of children in the Philippines: A scoping review », *Children and Youth Services Review*, vol. 148, 2023, <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2023.106861>.

<sup>17</sup> Département d'État des États-Unis, *2023 Trafficking in Persons Report: Philippines*, <https://www.state.gov/reports/2023-trafficking-in-persons-report/philippines>.

## Aperçu de l'étude *Scale of Harm*

Dans ce contexte, en 2021, l'IJM, en collaboration avec **Rights Lab de l'Université de Nottingham**, une institution de recherche sur la traite des personnes de renommée mondiale, a lancé le projet *Scale of Harm* afin d'élaborer et de mettre en œuvre une approche à méthodes mixtes pour produire des estimations de prévalence de la traite des enfants aux fins de production de MESE, y compris au moyen de la diffusion en direct, aux Philippines.

Les estimations de la prévalence donnent des indications essentielles sur l'effet protecteur des efforts déployés par les gouvernements et les multiples parties prenantes au fil du temps. Tout bien considéré, des interventions fructueuses visant la protection de l'enfance devraient permettre de réduire le nombre d'enfants victimes de préjudices. Des études antérieures sur la prévalence d'IJM<sup>18</sup> sur diverses formes de violence ont prouvé qu'une imputabilité accrue des auteurs par la détection, l'arrestation et des poursuites peut avoir une incidence disproportionnée sur la réduction de la criminalité dans le contexte d'un système judiciaire global tenant compte des traumatismes et d'une réponse sociétale. Par exemple, des études ont montré une réduction de 72 à 86 % du trafic sexuel des enfants en personne dans des établissements commerciaux de différentes régions des Philippines<sup>19</sup>.

## Objectifs

Les **principaux objectifs de la recherche** sont les suivants :

- Produire des **estimations** de la prévalence au pays du nombre d'enfants victimes de la traite pour la production de MESE et du nombre de trafiquants qui participent à la production de MESE aux Philippines.
- Concevoir, développer et mettre à l'essai une enquête qu'IJM pourra reproduire afin d'estimer la prévalence par pays au fil du temps.

L'**objectif secondaire de la recherche** était de générer des perspectives opérationnelles sur la nature de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines :

- Données à forte concentration locale, au niveau municipal, sur les lieux de la traite et les taux de prévalence (travaux en cours jusqu'à la fin de 2023). Voir l'annexe A pour plus de détails sur l'analyse des données secondaires en cours.

## Volets

L'étude *Scale of harm* comporte deux volets :

(1) développer une méthodologie de recherche pour estimer la prévalence de la traite des enfants aux fins de production de MESE, puis (2) mettre en œuvre la méthodologie pour estimer la prévalence. Les renseignements qui suivent donnent un aperçu de l'échéancier lié aux deux volets.

---

<sup>18</sup> Voir les études de prévalence d'International Justice Mission, <https://www.ijm.org/studies> [EN ANGLAIS].

<sup>19</sup> R. Haarr, *Evaluation of the Program to Combat Sex Trafficking of Children in the Philippines: 2003-2015, 2017*, [https://ijmstoragelive.blob.core.windows.net/ijmna/documents/studies/philippines-csec-program-evaluation\\_2021-02-05-063357.pdf](https://ijmstoragelive.blob.core.windows.net/ijmna/documents/studies/philippines-csec-program-evaluation_2021-02-05-063357.pdf).

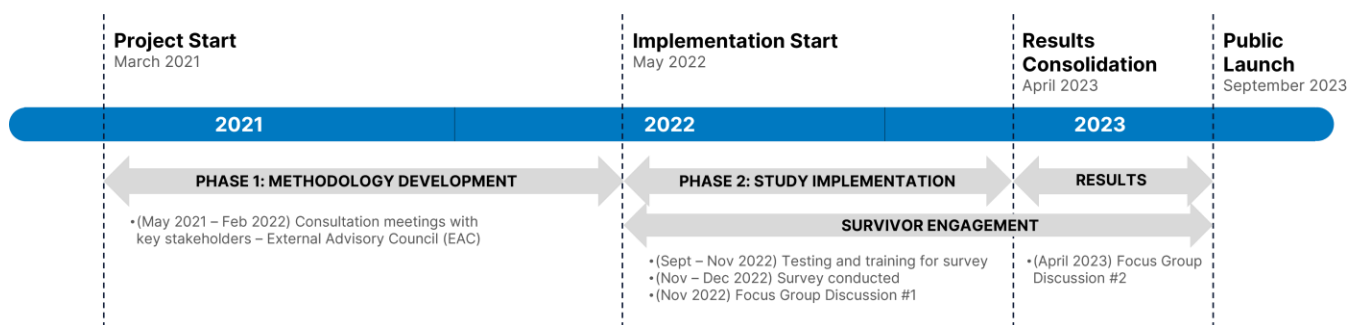


Figure 1. Échéancier de l'étude *Scale of harm*

EN	FR
Project Start March 2021	Début du projet Mars 2021
PHASE 1: METHODOLOGY DEVELOPMENT	PHASE 1 : ÉLABORATION DE LA MÉTHODOLOGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• (May 2021 – Feb 2022) Consultation meetings with key stakeholders – External Advisory Council (EAC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (Mai 2021 à févr. 2022) Réunions de consultation avec des parties prenantes importantes – Conseil consultatif externe (CCE)</li> </ul>
Implementation Start May 2022	Début de la mise en œuvre Mai 2022
PHASE 2: STUDY IMPLEMENTATION	PHASE 2 : MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE
SURVIVOR ENGAGEMENT	MOBILISATION DES SURVIVANTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• (Sept – Nov 2022) Testing and training for survey</li> <li>• (Nov – Dec 2022) Survey conducted</li> <li>• (Nov 2022) Focus Group Discussion #1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (Sept. à nov. 2022) Tests et formation en vue de l'enquête</li> <li>• (Nov. à déc. 2022) Réalisation de l'enquête</li> <li>• (Nov. 2022) Discussion dirigée en groupe 1</li> </ul>
Results Consolidation April 2023	Regroupement des résultats Avril 2023
RESULTS	RÉSULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• (April 2023) Focus Group Discussion #2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (Avr. 2023) Discussion dirigée en groupe 2</li> </ul>
Public Launch September 2023	Lancement public Septembre 2023

## Élaboration de la méthodologie

Pour élaborer et orienter la méthodologie, l'IJM et Rights Lab ont réuni un **Conseil consultatif externe (CCE)** de 24 membres composé d'experts, de chercheurs et d'intervenants sur le terrain de premier plan dans les secteurs technologiques, financiers, gouvernementaux, non gouvernementaux et de la protection de l'enfance, en rapport avec la lutte contre la traite des personnes visant à produire du MESE<sup>20</sup>. Le CCE a participé, en tant que co-concepteur, à l'élaboration de la stratégie et de l'orientation du projet afin d'atteindre les objectifs de l'étude *Scale of harm*. Parallèlement aux partenariats visant à élaborer la méthodologie, Rights Lab a mené une recherche documentaire afin d'acquérir des connaissances fondamentales tout en évaluant les sources de données pour déterminer si elles pouvaient contribuer aux estimations de la prévalence. Rights Lab a également mené une série de discussions individuelles ou d'entretiens avec des informateurs clés auprès de chaque membre du CCE, afin de comprendre en profondeur les obstacles, les politiques et les expériences de chaque secteur en matière de lutte contre la traite des personnes en vue de produire du MESE, y compris des diffusions en direct.

## Mise en œuvre de l'étude

De mai 2022 à avril 2023, l'IJM et Rights Lab ont commencé à mettre en œuvre la méthodologie de l'étude *Scale of Harm* qui comprend deux domaines d'intervention de base précisés ci-dessous :

### 1. Enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau

Des enquêtes nationales auprès des ménages ont été menées. Un groupe consultatif sur la conception de l'enquête composé d'universitaires et d'experts en recherche a donné des conseils sur la conception générale, l'échantillonnage et la contextualisation d'une enquête nationale auprès des ménages au moyen de la méthode d'élargissement du réseau. L'enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau demandait aux répondants le nombre de trafiquants adultes et d'enfants victimes qu'ils savaient être impliqués dans la traite des enfants pour produire du MESE. Ipsos Philippines, l'un des principaux instituts mondiaux de marketing et

de recherche<sup>21</sup>, a réalisé l'enquête à l'échelle nationale. Ipsos Philippines jouit d'une grande expérience dans la réalisation d'enquêtes nationales auprès des ménages et dispose d'enquêteurs établis dans les communautés locales de Luzon, de Visayas et de Mindanao, là où les enquêtes ont été menées. L'enquête a été menée auprès de 3 600 ménages dans tout le pays.

### 2. Mobilisation des survivants

Outre l'enquête nationale auprès des ménages, la mobilisation des survivants a été un élément essentiel. Les conseillères et leaders des survivants ont contribué à l'élaboration de l'enquête en mettant à profit leur expérience de l'exploitation et leurs connaissances de la communauté aux Philippines. Cela comprend la conception conjointe et l'amélioration des instruments de recherche, tels que le questionnaire de l'enquête et les protocoles. Les conseillères survivantes ont également conçu et animé conjointement deux discussions de groupe dirigées avec des leaders des survivants philippins du PSN. Les thèmes des discussions de groupe dirigées étaient axés sur les points suivants :

- **Élaboration et mise en œuvre** – perspectives sur le trafic visant à produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants dans les communautés et efforts actuels pour y remédier
- **Évaluation** – évaluer et examiner les constatations de l'étude, en expliquant comment celles-ci peuvent être utilisées pour avoir une incidence positive sur les communautés des Philippines.

L'analyse de ces deux thèmes clés a permis à l'équipe de l'étude *Scale of harm* d'estimer la prévalence de la traite des enfants en vue de la production de matériel d'exploitation sexuelle des enfants et de fournir des preuves sur les comportements et le modus operandi de ce crime. L'accent mis sur l'enquête et la mobilisation des survivants offre des perspectives sur les différentes sources de données pour la reproduction de l'étude *Scale of harm* afin de surveiller la prévalence au pays au fil du temps.

<sup>20</sup> International Justice Mission, *Methodology Developed to Measure Prevalence of Online Sexual Exploitation of Children in PH*, 22 février 2022, <https://www.ijm.org.ph/articles/methodology-developed-to-measure-prevalence-of-online-sexual-exploitation-of-children-in-ph>.

<sup>21</sup> Ipsos, spécialiste mondial des études de marché et de l'opinion publique, <https://www.ipsos.com/en-ph>.

## Comprendre la traite des enfants pour la production de nouveau matériel d'exploitation sexuelle

En tant que sous-catégorie de l'exploitation sexuelle en ligne, la traite des enfants à des fins de production de MESE est un crime mondial qui ne connaît pas de frontières. Dans cette forme d'exploitation, un enfant est abusé sexuellement par un adulte en personne tandis qu'un délinquant étranger, généralement un homme d'un pays occidental ou développé<sup>22</sup>, regarde l'abus se produire en temps réel sur un appel vidéo. Ces délinquants de pays demandeurs paient les trafiquants adultes pour avoir la possibilité de diriger des actes précis d'abus sexuel contre des enfants en écrivant dans le clavardage ou en dictant verbalement l'abus lors de l'appel vidéo. Selon l'expérience d'IJM, qui a soutenu jusqu'à 348 opérations policières menées par les Philippines<sup>23</sup>, le comportement abusif comprend généralement une pénétration sexuelle forcée, qui correspond à un viol aux Philippines et dans de nombreux autres territoires de compétence. Le trafiquant produit et transmet également de nouvelles images et vidéos d'exploitation d'enfants.

En 2020, l'IJM a d'abord réuni des partenaires philippins et internationaux<sup>24</sup> dans le but d'élaborer une méthode convenue pour étudier la portée et la nature des crimes liés à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (ESEL). En s'appuyant sur cette étude, l'IJM a publié le rapport

intitulé *Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: Analysis and Recommendations for Governments, Industry, and Civil Society*<sup>25</sup>. L'étude de 2020 a compilé les données actuelles des parties prenantes sur l'ESEL en utilisant les rapports de CyberTipline du NCMEC de 2010 à 2017 comme source de données primaire en appliquant la méthode de marquage-recapture. En adoptant cette approche, l'étude a cherché à estimer le nombre et le pourcentage d'adresses IP philippines utilisées pour l'exploitation sexuelle des enfants en général et plus précisément pour des formes d'exploitation sexuelle en ligne.

Les constatations et les recommandations de l'étude de 2020 ont largement contribué au travail d'IJM et des multiples parties prenantes aux Philippines, notamment en apportant des preuves à l'appui de la politique mondiale et des efforts de défense visant à protéger les enfants. Toutefois, la complexité de la détermination des données permettant de mesurer les incidents liés à la production de diffusions en direct et d'autre MESE, ainsi que d'autres lacunes des données, ont rendu impossible la mesure de la prévalence. Depuis, il n'y a pas eu d'autre détection ou collecte de données à des fins de prévalence sur la traite des enfants pour la production de MESE, y compris par diffusion en direct. L'étude *Scale of harm* s'appuie sur l'étude de 2020 d'IJM sur l'ESEL, qui a fourni des perspectives contextuelles sur l'ESEL aux Philippines. L'étude de 2020 a permis de tirer les conclusions suivantes qui ont orienté l'étude *Scale of harm*<sup>26</sup>.

---

<sup>22</sup> Voir la page de l'Anti-Money Laundering Council, *Online Sexual Abuse and Exploitation of Children in the Philippines: An Evaluation Using STR Data (July 2020 – December 2022)*, avril 2023, <http://www.amlc.gov.ph/16-news-and-announcements/454-online-sexual-abuse-and-exploitation-of-children-in-the-philippines-an-evaluation-using-str-data>.

L'Anti-Money Laundering Council signale que depuis 2015, les principales sources de transferts de fonds liés à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (ESEL), en volume et en PhP, sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada.

<sup>23</sup> Toutes les opérations soutenues par l'IJM depuis 2011, mises à jour le 8 septembre 2023.

<sup>24</sup> INTERPOL, le Bureau du département d'État des États-Unis pour la surveillance et la lutte contre la traite des personnes (J/TIP), le Global Partnership to End Violence, le National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC) et les partenaires policiers internationaux, pour n'en citer que quelques-uns.

---

<sup>25</sup> International Justice Mission, *Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: Analysis and Recommendations for Governments, Industry, and Civil Society*, 2020, <https://www.ijm.org.ph/assets/resource/IJM-OSEC-in-the-Philippines-Analysis-and-Recommendations-for-Governments-Industry-and-Civil-Society-Full-2020.pdf>.

<sup>26</sup> *Ibid.*



Les autres constatations de l'étude de 2020 d'IJM sur l'ESEL comprennent les suivantes :




**INTERNATIONAL LAW ENFORCEMENT**

64% of Philippine OSEC cases were initiated by referrals from international law enforcement agencies.



EN	FR
INTERNATIONAL LAW ENFORCEMENTS	ORGANISMES INTERNATIONAUX D'APPLICATION DE LA LOI
64% of Philippine OSEC cases were initiated by referrals from international law enforcement agencies.	64 % des cas d'ESEL aux Philippines ont été ouverts à la suite de recommandations des organismes internationaux d'application de la loi.
The annual number of casews referred to and/or investigated by Philippine anti-trafficking units increased sharply and consistently.	Le nombre annuel de cas transmis aux unités philippines de lutte contre la traite des personnes ou faisant l'objet d'une enquête de leur part a fortement et systématiquement augmenté.
2017 (43 cases)	2017 (43 cas)
2014 (1 case)	2014 (1 cas)



The characteristics of **OSEC** victims were **distinct** from those of victims of **establishment-based** sexual exploitation of children.



**ENGLISH**


All traffickers communicated in English.

EN	FR
The characteristics of OSEC victims were distinct from those victims of establishment-based sexual exploitation of children.	Les caractéristiques des victimes d'ESEL se distinguaient de celles des victimes de l'exploitation sexuelle des enfants dans des établissements.
ENGLISH	ANGLAIS
All traffickers communicated in English.	Tous les trafiquants communiquaient en anglais.



**SURFACE OF THE INTERNET**

Most traffickers communicated and exchanged materials with customers on the surface of the web (as opposed to the dark web).

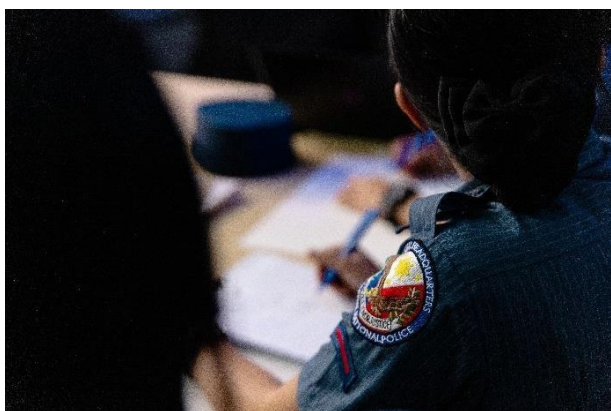


**FINANCIAL MOTIVATION**

Evidence was able to confirm that there was a commercial element (e.g. exchange of CSEM for money) in 83% of all cases.

EN	FR
SURFACE OF THE INTERNET	INTERNET DE SURFACE
Most traffickers communicated and exchanged materials with customers on the surface of the web (as opposed to the dark web).	La plupart des trafiquants communiquent et échangent du matériel avec leurs clients sur le Web de surface (plutôt que sur le Web clandestin).
FINANCIAL MOTIVATION	MOTIVATION FINANCIÈRE
Evidence was able to confirm that there was a commercial element (e.g. exchange of CSEM for money) in 83% of all cases.	Des preuves ont permis de confirmer l'existence d'un élément commercial (p. ex. l'échange de MESE contre de l'argent) dans 83 % des cas.

## Réaction du gouvernement philippin à la traite des enfants pour la production de MESE



L'IJM travaille avec le gouvernement philippin pour protéger les enfants et poursuivre les auteurs depuis 2016, les premiers cas ayant été traités en 2011. L'IJM a apporté son soutien en matière d'étude de cas et de renforcement des compétences au gouvernement et aux communautés locales pour les poursuites judiciaires, l'application de la loi, la création de réseaux de soins des traumatismes pour les survivants ainsi que pour l'habilitation des survivants et des dirigeants gouvernementaux<sup>27</sup>.

Depuis le mois d'août 2023, les données relatives aux activités soutenues par l'IJM révèlent que les autorités philippines ont rescapé 1 181 victimes et personnes à risque et appréhendé 359 auteurs présumés, dont au moins 202 ont déjà été condamnés.

Dans le cadre de projets de partenariats et de collaboration, le gouvernement philippin utilise des stratégies de poursuite judiciaire visant à protéger les enfants, principalement au moyen d'entretiens vidéo en profondeur, afin d'éviter tout contact entre les survivants et les trafiquants dans les salles d'audience et lors d'autres procédures judiciaires. En date de septembre 2023, l'IJM a traité jusqu'à 108 affaires grâce aux entretiens vidéo en profondeur de 242 survivants. Dans ces affaires, les procureurs ont obtenu des condamnations à la suite d'ententes de négociation de plaidoyer, ce qui a évité jusqu'à 105 survivants de témoigner devant le tribunal, en s'épargnant un procès en bonne et due forme qui aurait intensifié leur traumatisme. En 2018, le congrès philippin a augmenté de 347 % le budget du centre de protection des femmes et des enfants de la police nationale philippine afin de fournir des ressources supplémentaires pour soutenir les efforts de lutte contre la traite. Les forces policières

philippines ont participé à des programmes de formation dirigés par l'IJM sur la criminalité sur Internet à l'encontre des enfants, et à l'atelier sur l'enquête avancée, afin d'outiller les professionnels de sorte qu'ils puissent faire face aux cas de traite des enfants en vue de la production de MESE. Dans l'ensemble, l'IJM a formé plus de 2 000 policiers, procureurs, juges, travailleurs sociaux, ONG partenaires, chefs religieux et membres de la communauté aux termes d'efforts de renforcement des capacités.

Pour favoriser la durabilité, le ministère philippin de la Protection sociale et du Développement a travaillé en étroite collaboration avec l'IJM pour former un groupe de travail interinstitutionnel sur le placement en famille d'accueil, ce qui améliore les réseaux de placement en famille d'accueil thérapeutique afin de mieux soutenir les survivants. En outre, le ministère de la Protection sociale et du Développement a adapté sa formation et ses connaissances en matière de traitement tenant compte des traumatismes pour la gestion des cas avec les survivants afin de renforcer les efforts visant à prévenir un nouveau traumatisme. Les survivants sont formés localement pour améliorer leur connaissance des droits de l'enfant et sont outillés pour développer leur conscience de soi et leurs capacités d'adaptation.

En mai 2023, les secrétaires du ministère de la Protection sociale et du Développement et du ministère de la Justice ont signé les règles et règlements d'application de la *Republic Act 11930* nouvellement édictée, également connue sous le nom de « Loi contre les abus sexuels ou l'exploitation des enfants en ligne et contre le matériel d'abus sexuels ou d'exploitation des enfants<sup>28</sup> ». Dans l'ensemble, le gouvernement philippin a fait progresser les initiatives législatives, ce qui témoigne d'une approche réactive dans la lutte contre la traite des enfants en vue de la production de MESE.

<sup>27</sup> Voir la fiche d'information 2022 d'IJM pour en savoir plus, <https://www.ijm.org.ph/assets/ourwork/IJMPHFactSheetMarch2022.pdf>.

<sup>28</sup> Philippine News Agency (PNA), *DSWD, DOJ sign IRR of Anti-Online Child Sexual Abuse Law*, 18 mai 2023, <https://www.pna.gov.ph/articles/1201789> [TRADUCTION].



ÉLABORATION ET MISE EN  
ŒUVRE DE LA MÉTHODOLOGIE

## Scale of Harm : élaboration de la méthodologie de prévalence



Le trafic visant à produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants est une forme d'exploitation complexe et clandestine. La nature complexe de cette forme de trafic, qui recoupe des enjeux sociaux, technologiques, culturels et financiers (dans un but lucratif), signifie qu'il a été pratiquement impossible jusqu'à présent d'établir une approche permettant d'estimer ce crime. En ce qui concerne l'étude *Scale of harm*, le projet s'est concentré sur l'élaboration d'une méthodologie, puis sur sa mise en œuvre. Cette section décrit l'élaboration de la méthodologie de mars 2021 à avril 2022. Ce processus spécialisé a cherché à investir une quantité substantielle de temps et d'efforts, pour réagir à la difficulté d'estimer la prévalence de la traite en vue de produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants, y compris par l'entremise de diffusions en direct.

### Élaboration d'une méthode

Pour mettre au point une méthodologie permettant de mesurer la prévalence de la traite des enfants à des fins de production de MESE aux Philippines, l'équipe de l'étude a élaboré une base de données qui permet de bien comprendre le modus operandi, les méthodes de prévalence actuelles et le contexte dans lequel le crime a lieu. Pour y parvenir, Rights Lab s'est concentré sur les points suivants :

1. Centralisation de tous les renseignements accessibles sur la traite des enfants pour la production de MESE à partir d'un examen de la portée de la littérature académique et grise, et de tous les renseignements cruciaux recueillis auprès d'IJM et de ses partenaires.
2. Collecte systématique de renseignements sur les ensembles de données et détermination de leur viabilité et de leur rôle dans l'estimation de la prévalence à l'aide d'entretiens individuels avec les membres du conseil consultatif externe.

3. Détermination systématique des principales lacunes en matière de connaissances et de données.
4. Disposition d'un modèle de méthode pour consolider et organiser les renseignements sur la traite des enfants en vue de produire du MESE susceptible d'être reproduit.

### Détermination du modus operandi et du contexte de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines

Pour comprendre la traite des enfants à des fins de production de MESE aux Philippines, l'étude a adopté les approches suivantes : 1) un examen de la portée de la littérature; et 2) la collecte et la présentation des recherches, des preuves et des renseignements actuels provenant de différents secteurs selon une approche systématique appelée « scénario de criminalité ».

#### Examen de la portée

Rights Lab a procédé à un examen de la portée en compilant diverses sources de littérature, notamment les bases de données de littérature universitaire et grise, les sites Web consacrés à la lutte contre la traite et l'esclavage, la littérature sur l'exploitation et les abus sexuels des enfants ainsi que les recommandations de collègues et de parties prenantes, y compris d'informateurs stratégiques de différentes organisations.

#### Scénario de criminalité

Le mécanisme de scénario criminel a été utilisé pour mettre en rapport des preuves avec des renseignements répertoriés ou non concernant des acteurs, des actions, des objets essentiels (et leurs caractéristiques) et des conditions contextuelles, notamment sociales, culturelles ou économiques, qui représentent l'ensemble du modus operandi de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines. Le scénario de criminalité est une approche pratique qui synthétise tous les renseignements disponibles dans le processus d'un crime afin de trouver les sources de données et les indicateurs les plus pertinents liés à des lieux, à des acteurs, à des objets et à des actions qui mesureront potentiellement la prévalence.

Le scénario de criminalité élaboré par Rights Lab présente des typologies d'acteurs et d'éléments essentiels au processus opérationnel de la traite des enfants pour la production de MESE. Les principaux acteurs sont le *trafiquant (l'offre)*, le *délinquant (la demande)* et la *victime ou cible d'exploitation*.

Les résultats montrent que les trafiquants sont généralement des membres de la famille ou des proches. Cette constatation concorde avec l'étude précédente d'IJM de 2020. D'autres typologies de trafiquants comprennent des opérations liées à des groupes du crime organisé et facilitées par ceux-ci; des trafiquants qui se font passer pour des enfants afin d'attirer les délinquants liés à la demande dans une escroquerie et éventuellement en tirer un profit; des trafiquants qui agissent à la fois en tant que délinquants liés à la demande et en tant qu'exploiteurs, généralement en préparant et en manipulant des enfants pour produire du MESE destiné à la consommation et à la distribution. Les délinquants liés à la demande sont des personnes ayant un motif sexuel qui consomment du MESE produit par des trafiquants. L'IJM a précédemment constaté que les délinquants liés à la demande sont généralement dans la mi-vingtaine à la soixantaine, dans la cinquantaine pour la majorité des cas<sup>29</sup>. Les délinquants liés à la demande sont généralement des hommes d'origine caucasienne ou européenne, ou originaires de pays occidentaux, tels que les États-Unis, l'Australie, l'Allemagne et le Royaume-Uni<sup>30</sup>.

Les victimes ou les cibles d'exploitation sexuelle des enfants peuvent être de tranches d'âge ou d'âges différents. Si l'âge moyen des victimes de la traite au moment de l'intervention de la police est de 11 ans, l'IJM a aidé les forces policières philippines à rescaper des victimes âgées de moins d'un an<sup>31</sup>. Les enfants sont généralement maltraités pendant une longue période allant de deux mois à quatre ans, la durée moyenne étant de deux ans, ce qui les plonge dans un état de détresse psychologique<sup>32</sup>.

Rights Lab a déterminé que la traite des enfants à des fins de production de MESE se déroule principalement par les moyens suivants : (1) les réseaux sociaux et les applications de messagerie texte; (2) les transferts d'argent ou de fonds; et (3) la production et la diffusion de MESE.

1. Les réseaux sociaux et les applications de messagerie texte ont été ciblés comme des plateformes où les délinquants liés à la demande entrent en contact avec les trafiquants en ligne, ce qui inclut également les recommandations par

<sup>29</sup> International Justice Mission, *Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: Analysis and Recommendations for Governments, Industry, and Civil Society*.

<sup>30</sup> J. DeMarco, S. Sharrock, T. Crowther et M. Barnard, *Behaviour and Characteristics of Perpetrators of Online-facilitated Child Sexual Abuse and Exploitation*, NatCen, janvier 2018, [https://www.basw.co.uk/system/files/resources/basw\\_64920-4.pdf](https://www.basw.co.uk/system/files/resources/basw_64920-4.pdf).

<sup>31</sup> International Justice Mission, *Online Sexual Exploitation of Children*.

<sup>32</sup> *Ibid.*

d'autres délinquants liés à la demande.

2. Les transferts d'argent ou de fonds sont alors traités par les délinquants de pays demandeurs et transmis aux trafiquants. Les modalités et les demandes de paiement sont établies par les trafiquants, puis le paiement est effectué avant la diffusion en direct.
3. Selon l'étude de 2020 d'IJM<sup>33</sup> et une étude précédente de l'UNICEF réalisée en 2021, la production et la diffusion de MESE ont souvent lieu sur le Web de surface ou sur les plateformes de médias sociaux grand public et sont réalisées à l'aide de téléphones mobiles<sup>34</sup>.

Deux correspondances de données systématiques ont été établies pour décrire le modus operandi de la traite des enfants pour produire du MESE aux Philippines, en se fondant sur des ensembles de données pertinents. La première montre tous les ensembles de données qui sont directement pertinents pour une estimation fiable de la prévalence. Le répertoire de données comprend ce qui suit : National household ICT survey (Enquête nationale auprès des ménages de TIC); Annual poverty indicators survey (Enquête annuelle sur les indicateurs de pauvreté); National family income and expenditure survey (Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des familles); National demographic and health survey (Enquête nationale sur la démographie et la santé); données du recensement; données du Social amelioration program (Programme d'amélioration sociale); données sur les transferts de fonds conditionnels aussi connus sous le nom de *Pantawid Pamilyang Pilipino Program (4Ps)*; enquête de Kids Online de l'UNICEF; enquête *Disrupting Harm* de l'UNICEF; et le formulaire de demande de service du ministère de la Protection sociale et du Développement. Ces ensembles de données contiennent des renseignements et des connaissances sur les trafiquants liés à l'offre, les délinquants liés à la demande, les victimes ou les cibles d'exploitation et les comportements qui soutiennent l'élaboration de la méthodologie. La deuxième correspondance de données inclut des ensembles de données pertinents, mais qui ont été exclus en raison de préoccupations concernant la qualité ou le biais des données. Après la mise en correspondance des données, l'équipe de projet a commencé à examiner l'accès aux données et les méthodologies actuelles susceptibles de contribuer aux estimations de la prévalence. Outre l'accès, des évaluations de la viabilité des données ont été menées pour déterminer dans quelle mesure les données étaient accessibles, éthiques et exactes.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> UNICEF, *National Study on Online Sexual Abuse and Exploitation of Children in the Philippines*, 2021, <https://www.unicef.org/philippines/reports/national-study-online-sexual-abuse-and-exploitation-children-philippines>.

Les sections supplémentaires ci-dessous comprennent tous les différents éléments qui ont contribué à l'élaboration de la méthodologie de l'étude. Certains d'entre eux se sont manifestés simultanément. Selon nous, tous ces éléments combinés ont contribué à une mise en œuvre et à un résultat réussis.

## Collaboration et partenariat multisectoriels

Après la création du répertoire de données, l'étude a mobilisé des parties prenantes représentant des secteurs importants et pertinents afin d'établir des partenariats en matière de données et de bénéficier d'une expertise en la matière. Des partenariats multisectoriels ont été établis avec le milieu universitaire local et international, des organisations non gouvernementales, le secteur gouvernemental et le secteur privé, afin d'élaborer une méthodologie complète. Ces partenaires ciblés ont été réunis pour former un Conseil consultatif externe (CCE). Le CCE était composé de 24 organisations issues des domaines technologiques, financiers, non gouvernementaux, gouvernementaux, de l'application de la loi, de la recherche et de la protection de l'enfance. Le CCE a été invité à une série de tables rondes pour contribuer à la conception d'une méthodologie de prévalence, tout en donnant des conseils sur son élaboration, en collaboration avec l'IJM et Rights Lab. Les membres du CCE ont participé à des évaluations préliminaires de la viabilité des sources de données et des méthodes de recherche. Après les tables rondes, des consultations individuelles menées par Rights Lab ont été organisées avec des secteurs ou des organismes précis afin de recueillir des renseignements approfondis dans le but de faire progresser la méthodologie. Les résultats de chaque séance ont été compilés et mis en correspondance en fonction de la priorité et des objectifs actuels. Rights Lab et l'IJM ont également consulté les agences gouvernementales philippines chargées de surveiller les opérations financières suspectes et les technologies de l'information et des communications.

Les facteurs suivants ont été pris en compte pour évaluer la viabilité des ensembles de données secondaires :

- Dans quelle mesure un trafic unique permettant de produire des indicateurs de MESE a-t-il pu être découvert (soit sous sa forme actuelle, soit en principe) dans des ensembles de données précis disponibles? Quelle est la qualité des preuves dont disposent ces indicateurs?
- Comment se présente la structure des données, y compris leur granularité temporelle et spatiale?

- Existe-t-il des renseignements contextuels accessibles sur la manière dont les ensembles de données ont été collectés, traités, voire analysés?
- Quel est le degré de préparation des institutions et des secteurs cibles à s'associer avec l'IJM et Rights Lab pour la mise en œuvre de l'étude?

## Discussion dirigée en groupe avec des experts en la matière d'IJM

Aux termes de l'examen des progrès réalisés, les experts en la matière d'IJM, tels que des travailleurs sociaux, des avocats, des spécialistes des crimes contre les enfants sur Internet et des psychologues philippins, ont été consultés pour donner leur avis sur la méthodologie. Ces professionnels ont des connaissances spécialisées et une expérience en mobilisation des communautés dans l'ensemble des Philippines (c'est-à-dire communiquer avec les familles et des membres de communautés). Les professionnels ont été consultés pour mieux comprendre les dynamiques et les réseaux communautaires, ce qui a permis d'éclairer la conception et la réalisation de l'enquête dans différents contextes communautaires.

L'IJM dispose d'équipes dans le Grand Manille et le Grand Cebu avec des années d'expérience dans le traitement de centaines de cas individuels de traite des enfants pour produire du MESE, et qui travaillent en collaboration avec le gouvernement philippin et des partenaires parmi les organismes internationaux d'application de la loi. Ces experts ont reçu une vue d'ensemble de la méthodologie proposée pour l'étude de prévalence, en particulier au sujet du volet « enquête ». Des questions liées aux connaissances ethnographiques sur le terrain leur ont été posées afin de déterminer ce qui suit : les personnes les mieux informées sur la traite des enfants pour la production de MESE dans les communautés; les comportements des trafiquants (p. ex. la fréquence à laquelle ils produisent du MESE); les coûts variables des différents types de MESE et les plateformes de paiement utilisées par les trafiquants et les délinquants liés à la demande; les relations possibles entre les trafiquants et la prostitution adulte; les caractéristiques des communautés impliquées dans la traite des enfants pour la production de MESE; et l'écart entre les zones rurales et urbaines de ces régions (p. ex. la religion, l'appartenance ethnique). Les avis des experts d'IJM sur ces questions ont éclairé la méthode d'enquête globale proposée, notamment en ce qui concerne les personnes susceptibles de répondre à l'enquête et les facteurs et les points importants à prendre en compte pour mener une étude sur la prévalence de la traite des enfants en vue de produire du MESE dans les communautés philippines à l'échelle du pays.

## Approche innovante pour mesurer la prévalence

L'élaboration de la méthodologie de l'étude *Scale of Harm* a produit de nombreux résultats qui peuvent permettre d'atteindre les objectifs du projet, à savoir déterminer une méthode fiable et reproductible qui estime quantitativement la prévalence de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines.

### Méthode principale d'estimation de la prévalence (enquêtes nationales utilisant la méthode d'élargissement du réseau)

La méthode principale de l'étude *Scale of Harm* utilisée pour estimer la prévalence est une enquête nationale auprès des ménages menée dans les communautés des Philippines où les trafiquants et les victimes pourraient résider. Cette enquête peut être reproduite aux Philippines, et peut être adaptée et utilisée dans d'autres pays. L'enquête nationale auprès des ménages a utilisé la méthode d'élargissement du réseau pour cibler les connaissances de la communauté sur la traite des enfants en vue de produire du MESE par le biais de leurs relations sociales et de leurs réseaux. En d'autres termes, la méthode d'élargissement du réseau est une méthode unique qui permet, aux termes de l'enquête, de demander au participant de réfléchir à ses relations sociales, plutôt que de se concentrer sur son expérience individuelle, en lui demandant son avis sur le comportement des autres tout en évaluant la taille de ses réseaux. Après une exploration approfondie, l'approche d'élargissement du réseau à titre de méthode d'enquête a été jugée comme offrant les résultats les plus viables et les plus valables pour estimer la prévalence de la traite des enfants pour la production de MESE.

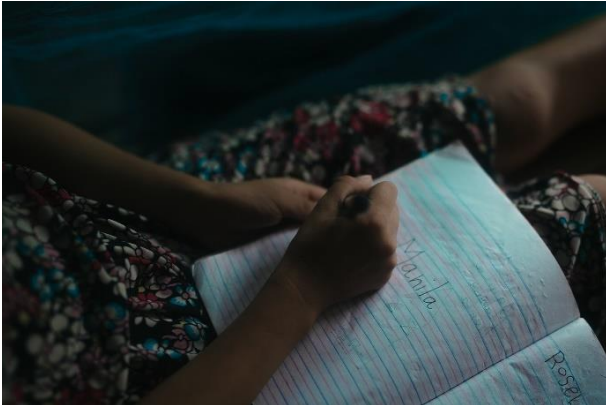
De nombreuses évaluations effectuées par l'équipe de projet ont laissé entendre que la méthode d'élargissement du réseau pouvait fournir des estimations précises. L'évaluation des méthodes a pris en compte les facteurs contextuels et environnementaux pour la mise en œuvre d'une étude aux Philippines, y compris le phénomène lié à la complexité de l'accès à la traite des enfants pour produire du MESE. En outre, la méthode d'élargissement du réseau a été approuvée par des organisations telles que le GFEMS<sup>35</sup> comme approche pour mesurer d'autres formes de traite des personnes et d'esclavage moderne. Les méthodes d'enquête constituent l'option méthodologique la plus fiable, car elles peuvent être utilisées pour générer des estimations de prévalence sans égard à l'accès aux ensembles de données secondaires et de leur qualité. Un examen de la portée mené par Rights Lab a indiqué qu'une enquête nationale sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, telle que la traite des enfants pour la production de MESE, était réalisable aux Philippines<sup>36</sup>. Vu ces facteurs à considérer, de solides arguments ont été avancés en faveur de l'utilisation de la méthode d'enquête d'élargissement du réseau comme méthodologie principale pour atteindre l'objectif de l'étude *Scale of Harm*.

---

<sup>35</sup>Global Fund to End Modern Slavery, *Prevalence Estimation Methods Brief*, 10 février 2021, <https://gfems.org/reports/prevalence-estimation-methods-brief/>.

<sup>36</sup>UNICEF, *National Study on Online Sexual Abuse and Exploitation of Children in the Philippines*.

## Scale of Harm : mise en œuvre de la méthodologie



En mai 2022, l'IJM est passé à la phase de mise en œuvre de la méthodologie de l'étude *Scale of harm* pour mener l'étude de prévalence aux Philippines. La section suivante détaille la mobilisation des survivants du projet, puis la manière dont la méthodologie a été mise en œuvre, en particulier l'enquête nationale auprès des ménages, dont les données saisies ont été intégrées dans la méthode d'élargissement du réseau pour produire des estimations de la prévalence nationale.

De plus, au cours de la mise en œuvre, des ensembles de données secondaires ont été explorés pour générer des renseignements au niveau municipal. L'annexe A explique comment l'analyse des données secondaires sera utilisée à cette fin après l'étude, étant donné que ces ensembles de données dépassent le cadre de l'estimation de la prévalence au pays.

### Mobilisation des survivants

En 2011, l'IJM a commencé à travailler en partenariat avec le gouvernement philippin, les organismes internationaux d'application de la loi et d'autres ONG pour lutter contre la traite des enfants à des fins de production de MESE aux Philippines. Les responsables, les défenseurs et les conseillers des survivants sont devenus un élément essentiel des programmes, y compris des efforts visant à promouvoir des réformes et des changements pour éviter qu'il y ait d'autres victimes. Le vécu des survivants leur permet de parler de la nature de l'exploitation, des facteurs qui permettent à la traite des enfants visant à produire du MESE de perdurer, de leurs observations sur les trafiquants qui profitent des abus et des solutions possibles pour protéger les enfants. Grâce à leur expérience, les leaders des survivants peuvent aborder la question de la protection et du rétablissement qui doivent exister pour promouvoir la sécurité des communautés et la guérison individuelle.

Selon une définition utilisée par le département de la Justice des États-Unis, « un programme, une politique, une intervention ou un produit sont axés sur les survivants si la conception, la mise en œuvre et l'évaluation s'appuient intentionnellement sur les contributions des victimes ou des survivants, ce qui garantit que le programme ou le produit représente fidèlement les besoins, les intérêts et la perception de la population cible<sup>37</sup> ».

Aux Philippines, le Program Against Online Sexual Exploitation of Children (Programme de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne) d'IJM a créé le Philippine Survivor Network (PSN) en unifiant les groupes de survivants préexistants : Survivors Mentoring and Advocating for Restorative Transformation (SMART) à Cebu et Standing Together Advocating Rights (All-Stars) à Manille, qui a été lancé en 2012. Aux Philippines, le PSN est un programme complet pour les personnes qui ont subi des abus sexuels, de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de l'exploitation sexuelle en ligne lorsqu'elles étaient enfants. Ce sont des survivants qui aspirent à des communautés sécuritaires dans lesquelles les systèmes judiciaires protègent les plus vulnérables.

Le PSN a été officiellement lancé le 8 février 2023 et compte actuellement plus de 100 membres dans tout le pays. Ce réseau a participé activement à plusieurs initiatives de sensibilisation, tant au niveau local qu'international<sup>38</sup>. En outre, il est membre du Global Survivor Network (GSN)<sup>39</sup>. Grâce au GSN, les survivants de la violence dans le monde entier militent en faveur du changement dans leurs communautés et s'expriment en tant que leaders. Le GSN comprend des survivants d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud. Le PSN adhère aux normes du GSN dans la conduite de ses processus et activités. Ces normes tiennent compte, entre autres, de la contextualisation de la finalité ou des objectifs ainsi que

<sup>37</sup> Il s'agit de la définition utilisée par le département de la Justice des États-Unis : [https://ovc.ojp.gov/sites/g/files/xyckuh226/files/model-standards/5/glossary.html#demo2\\_tip](https://ovc.ojp.gov/sites/g/files/xyckuh226/files/model-standards/5/glossary.html#demo2_tip) [TRADUCTION].

<sup>38</sup> Il s'agit notamment de rédiger deux lettres au Parlement européen et au gouvernement du Royaume-Uni, pour les inviter à renforcer et à adopter leurs projets de loi respectifs sur la sécurité en ligne, en s'appuyant sur leur connaissance personnelle de la protection qui peut découler de l'adoption de ces projets de loi. Trois leaders des survivants philippins ont apporté leur expertise au rapport *Global Principles on Digital Safety* (Principes mondiaux sur la sécurité numérique) du Forum économique mondial. L'inclusion de la voix des survivants et de la limite Sud dans cette ressource intégrale sur la sécurité numérique permet de tirer parti de leur expertise pour favoriser un Web plus sécuritaire pour les enfants du monde entier.

[https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_Global\\_Charter\\_of\\_Principles\\_for\\_Digital\\_Safety\\_2023.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_Global_Charter_of_Principles_for_Digital_Safety_2023.pdf)

<sup>39</sup> <https://globalsurvivornetwork.org/>



des critères d'adhésion et de sélection des survivants aux Philippines.

Les survivants offrent une perspective unique et inestimable pour comprendre les nuances de la traite des personnes, mais ils sont souvent laissés de côté dans les recherches dans lesquelles leur expérience joue un rôle crucial<sup>40</sup>. Reconnaisant l'importance de la mobilisation des survivants, *Scale of harm* a fait du leadership des survivants un élément essentiel du projet. Rights Lab a pris en charge la mobilisation des survivants en travaillant avec des conseillères membres du PSN. Les conseillères survivantes ont apporté leur expérience et leur connaissance du contexte philippin à la conception de l'enquête auprès des ménages. De plus, elles ont conçu et mené conjointement deux discussions de groupe dirigées avec six autres leaders des survivants du PSN. Les résultats détaillés des discussions de groupe dirigées sont présentés dans une section ultérieure.

### Conseillères survivantes : collaboration

D'août 2022 à mai 2023, l'équipe de l'étude dirigée par Rights Lab a collaboré étroitement avec trois conseillères survivantes aux termes d'un processus itératif de conception et de mise en œuvre conjointes des discussions de groupe dirigées. La consultation comprenait des mécanismes fondés sur les survivants dans le but d'établir la structure et les rythmes de planification et de préparation des discussions de groupe dirigées. Les conseillères survivantes ont proposé une approche qui leur semblait appropriée tout au long de la mobilisation. Des orientations et des réunions initiales ont été organisées pour établir la structure privilégiée par les conseillères survivantes, y compris les documents préparés pour soutenir ce processus. Les survivantes ont rencontré l'équipe de recherche une fois par semaine. L'objectif de ces séances hebdomadaires était de préparer les discussions de groupe dirigées à venir afin de s'assurer que les conversations se déroulaient sans heurts, et que les observations essentielles étaient adéquatement saisies. Lors de ces séances hebdomadaires, des ordres du jour ont été établis et des supports visuels ont été créés pour aider l'équipe à suivre un processus structuré. Les concepts et les méthodes de recherche ont été expliqués par Rights Lab, notamment lors de séminaires sur la présentation de l'étude *Scale of harm*, de sa raison d'être et de ses objectifs, ainsi que sur d'autres études liées au projet. Entre les séances hebdomadaires, les conseillères survivantes ont eu la possibilité d'examiner les documents de la prochaine discussion dirigée en groupe et de fournir leurs commentaires.

<sup>40</sup> S. Lockyer, « Beyond Inclusion: Survivor-Leader Voice in Anti-Human Trafficking Organizations », *Journal of Human Trafficking*, 2020, DOI : [10.1080/23322705.2020.1756122](https://doi.org/10.1080/23322705.2020.1756122).

Aux termes de la mobilisation des survivants, les conseillères survivantes ont passé en revue les versions préliminaires du questionnaire de l'enquête auprès des ménages afin de s'assurer que :

- les traductions étaient précises et sensées;
- les questions étaient culturellement adaptées au contexte des communautés philippines;
- les participants à l'enquête auprès des ménages des Philippines seraient susceptibles de répondre aux questions.

### Discussions de groupe dirigées par les survivants

Les discussions de groupe dirigées ont permis de mieux comprendre, de la bouche des personnes ayant vécu de l'exploitation, différentes facettes de la traite des enfants visant à produire du MESE. Les discussions de groupe dirigées ont permis aux survivants de faire part de leurs perceptions sur les interventions actuelles visant à lutter contre la traite des enfants à des fins de production de MESE aux Philippines. Les leaders des survivants ont été invités à présenter des perspectives contextuelles afin d'améliorer l'interprétation des résultats de l'enquête auprès des ménages.

Les objectifs des discussions de groupe dirigées sont définis ci-dessous :

1. Comprendre comment la traite et l'exploitation sexuelle des enfants sont comprises et reconnues par l'ensemble de la population des Philippines.
2. Veiller à ce que nos recherches tiennent compte des spécificités culturelles et soient menées dans l'intérêt supérieur des personnes vivant aux Philippines.
3. Comprendre les besoins des communautés et la manière dont les efforts de lutte contre la traite et l'exploitation sont actuellement perçus.
4. Faire une vérification relevant du bon sens et fournir des commentaires faisant autorité sur les données saisies par l'enquête auprès des ménages en remettant en question les résultats agrégés.
5. Utiliser les résultats des objectifs 1 à 4 pour prendre les décisions méthodologiques nécessaires au calcul de la prévalence fondé sur la méthode d'élargissement du réseau.

Un petit échantillon de six participants ( $n=6$ ) du PSN a été invité à participer à deux discussions de groupe dirigées de deux heures. Les leaders des survivants sont des membres du réseau qui sont considérés comme « rétablis » ou qui ne reçoivent plus de soins, qui vivent de nouveau au sein de leur communauté et qui sont souvent des professionnels et des étudiants ayant leur propre famille. L'échéancier du projet a limité le nombre de survivants qui auraient reçu leur formation d'accueil avant de participer aux discussions de groupe dirigées. Cette taille de groupe a été efficace, mais les recherches futures pourraient mobiliser un plus grand nombre de survivants de régions et de situations diverses dans un plus grand nombre de discussions de groupe dirigées.

Le format des discussions de groupe dirigées en groupe incluait les éléments suivants : la présentation du projet; les objectifs et méthodes de l'étude; et, pour la deuxième rencontre, la présentation des résultats de l'enquête. Les questions posées lors des discussions étaient semi-structurées et comportaient une liste d'invités et de questions de suivi. Pour plus de détails sur les facteurs éthiques et les protocoles en place concernant la mobilisation des survivants de l'étude *Scale of harm*, veuillez consulter l'annexe C (Éthique).

### Commentaires des conseillères survivantes et des leaders des survivants

Pour faire suite aux discussions de groupe dirigées, les conseillères survivantes ont été invitées à réfléchir à leur expérience de travail aux termes de l'étude. Les réponses ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire anonyme en ligne, qui demandait des réflexions générales sur les discussions, le travail avec l'équipe et des recommandations sur l'amélioration des mobilisations futures d'autres groupes de survivants.

Dans l'ensemble, les commentaires ont été excellents et extrêmement positifs. Les conseillères survivantes ont été ravies de participer à des efforts de collaboration qui leur ont permis de renforcer leur confiance en elles. Les conseillères survivantes ont relevé une amélioration du niveau de mobilisation des autres leaders des survivants entre leur participation à la première discussion dirigée en groupe et à la seconde.

Les leaders des survivants ont été invités à donner leur avis sur les discussions de groupe dirigées auxquelles ils ont participé par l'entremise d'un questionnaire anonyme en ligne après les discussions. Dans l'ensemble, ils ont répondu positivement, en affirmant qu'il s'agissait d'une bonne occasion pour eux de participer et qu'ils avaient l'impression d'avoir été écoutés. De plus, le processus et la structure générale de la discussion dirigée en groupe leur ont semblé utiles. Toutefois, lors de la seconde discussion, certains leaders des survivants ne comprenaient pas certaines parties des questions. Les survivants ont fait remarquer que chaque question devrait avoir un contexte clair et être clairement expliquée avant la tenue des discussions proprement dites.

### Estimation de la prévalence : Enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau

Pour calculer la prévalence d'un phénomène au sein d'une population, on a généralement recours à une enquête auprès d'un échantillon de la population au sein de laquelle le phénomène se produit. Toutefois, la nature criminelle de la traite des enfants pour produire du MESE complique la collecte de données auprès de personnes qui sont liées d'une manière ou d'une autre au crime (et qui souhaitent donc rester anonymes). Par conséquent, dans l'étude *Scale of harm*, la principale méthode adoptée pour estimer la

prévalence nationale de la traite des enfants en vue de produire du MESE est la méthode d'élargissement du réseau, approche élaborée pour mesurer les populations cachées.

Ce choix de méthode a guidé la conception du cadre d'échantillonnage et de l'instrument d'enquête du projet, qui a été mis en œuvre pour soutenir la collecte de données à l'aide d'enquêtes auprès des ménages assistées par ordinateur et réalisées en personne en vue d'estimer la prévalence. La section suivante présente l'approche d'élargissement du réseau adoptée aux termes de cette étude.

### Méthode d'élargissement du réseau adoptée pour l'étude *Scale of Harm*

La forme de la méthode d'élargissement du réseau utilisée pour cette étude a été proposée par Killworth et coll. en 1998 comme moyen d'estimer la taille des groupes qui partagent une caractéristique commune<sup>41</sup>. Cette approche consiste à demander aux répondants lors d'une enquête combien de personnes qu'elles connaissent présentent chaque ensemble de caractéristiques différentes, dont une ou plusieurs sont la cible de l'étude (dans le cas présent, un auteur ou une victime de la traite des personnes à des fins de production de MESE). Cette approche est particulièrement adaptée et utilisée pour les groupes stigmatisés, c'est-à-dire pour lesquels la révélation de l'identité serait trop personnelle pour les répondants, comme les adultes et les enfants étudiés dans l'étude *Scale of Harm*. Ces groupes sont également connus sous le nom de « populations cachées ».

La méthode d'élargissement du réseau tire parti de l'observation selon laquelle les réseaux personnels reflètent la population dans son ensemble. Ce constat provient du récent domaine de la recherche sur les réseaux sociaux et de la prise de conscience que la possibilité d'étudier les relations qui existent entre les personnes d'une population est un outil puissant pour comprendre la structure de cette population<sup>42</sup>. La méthode s'appuie sur les étapes suivantes :

1. Estimer la taille du réseau personnel de chaque personne (répondante pour une enquête).
2. Utiliser l'occurrence d'une caractéristique dans le réseau personnel pour estimer la prévalence de la caractéristique dans la population.

<sup>41</sup> P. D. Killworth et coll., « A Social Network Approach to Estimating Seroprevalence in the United States », *Social Networks*, vol. 20, n° 1, 1998, p. 23-50, [https://doi.org/10.1016/s0378-8733\(96\)00305-x](https://doi.org/10.1016/s0378-8733(96)00305-x).

<sup>42</sup> P. D. Killworth et coll., « Estimating the Size of Personal Networks », *Social Networks*, vol. 12, n° 4, 1990, p. 289-312, [https://doi.org/10.1016/0378-8733\(90\)90012-X](https://doi.org/10.1016/0378-8733(90)90012-X).  
J. Travers et S. Milgram, « An Experimental Study of the Small World Problem », *Sociometry*, vol. 32, n° 4, 1969, p. 425-443, <https://doi.org/10.2307/2786545>.

La forme standard des données d'élargissement du réseau est une matrice, où chaque ligne correspond à un répondant et chaque colonne à une catégorie, appelée données relationnelles agrégées (DRA). La valeur de chaque cellule représente donc le nombre de personnes que le répondant connaît dans cette catégorie.

Les caractéristiques pour lesquelles le nombre de membres est connu sont appelées les groupes connus et les autres sont les groupes inconnus. Les populations ou les groupes *connus* et *inconnus ou cachés* sélectionnés étaient les suivants :

Tableau 1. Populations connues et inconnues sélectionnées

Population connue	Population inconnue ou cachée
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecins</li> <li>• Avocats</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Chauffeurs</li> <li>• Infirmiers</li> <li>• Gardiens</li> <li>• Étudiants</li> <li>• Travailleurs de la construction</li> <li>• Travailleurs de l'impartition des processus administratifs (IPA)</li> <li>• Propriétaires de magasins « <i>Sari-sari</i> » ou de commerces de détail</li> <li>• Travailleurs sociaux</li> <li>• Enfants de 0 à 2 ans</li> <li>• Enfants de 3 à 5 ans</li> <li>• Enfants de 6 à 12 ans</li> <li>• Enfants de 13 à 17 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants contraints de produire du MESE autre qu'en direct.</li> <li>• Enfants contraints de produire du MESE en direct.</li> <li>• Adultes forçant des enfants à produire du MESE autre qu'en direct.</li> <li>• Adultes forçant des enfants à produire du MESE en direct.</li> </ul>

À partir des DRA, l'approche standard consiste à utiliser le nombre de personnes qu'un répondant connaît dans chaque catégorie par rapport à la taille connue de cette catégorie dans la population pour estimer le nombre de personnes que le répondant connaît (degré). Une fois le degré estimé, il peut être combiné avec le nombre de personnes inscrites dans

chaque groupe inconnu pour former une estimation non biaisée de la présence de ce groupe inconnu dans la population. C'est l'observation cruciale qui permet d'élargir le réseau, et le ratio rapporté par Killworth dans l'approche originale de la méthode d'élargissement du réseau :

$$\frac{\text{Nombre de personnes dans la catégorie que le répondant connaît}}{\text{Nombre total de personnes que le répondant connaît}} = \frac{\text{Nombre de personnes dans la catégorie}}{\text{Population totale}}$$

Figure 2. Équation de base de la méthode d'élargissement du réseau

## Approche d'estimation des victimes

La méthode de la somme a été utilisée pour estimer avec précision la taille de la population ou des groupes d'enfants inconnus pour cette étude<sup>43</sup>.

Cette méthode consiste à estimer directement le degré du répondant à partir de la somme de ses réponses pour les différentes catégories. L'avantage de cette approche est que la nécessité de rappeler le nombre de personnes dans chaque catégorie ne touche que quelques catégories bien définies. Dans le cas présent, les catégories consistaient en quatre catégories d'âge (voir le **Tableau 1. Populations connues et inconnues sélectionnées**), et elles correspondent au nombre de personnes de 17 ans et moins que le répondant connaissait. De plus, lorsqu'on demande à un adulte s'il connaît un adulte en particulier, il faut que cette connaissance soit réciproque. En raison de la faiblesse des liens sociaux entre les adultes et les enfants, la définition et les paramètres étaient légèrement différents pour les répondants adultes à qui l'on demandait s'ils connaissaient un enfant. Ainsi, un répondant peut déclarer connaître un enfant sans que l'enfant en fasse autant. Cette modalité assouplie permet de collecter de manière plus fiable et d'extraire de manière pratique des renseignements auprès d'adultes n'ayant pas d'enfants interrogés et des renseignements sur un lien faible, ce qui constitue le point fort de l'enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau<sup>44</sup>.

La méthode de la somme vise à réduire les effets de barrière et de transmission. Tout d'abord, la méthode permet de surmonter ce problème en demandant au répondant d'indiquer le nombre de personnes qu'il connaît dans des catégories distinctes et claires, faciles à mémoriser et à indiquer, telles que les relations familiales et les groupes d'âge. Cette procédure est suggérée pour éviter les doubles comptages, qui se produisent facilement dans le cas des groupes professionnels, car les personnes peuvent occuper plusieurs emplois (Bernard et coll. 2010). Aux termes de cette étude, comme chaque enfant appartient à un groupe d'âge précis, cet effet est amenuisé. Deuxièmement, en utilisant la somme des réponses comme degré réel, la méthode contourne le problème de l'estimation par des méthodes complexes qui amplifient ces effets. Le seul enjeu qui subsiste est la possibilité que les répondants n'arrivent pas à se souvenir de leurs relations avec les groupes requis dans le temps imparti. Il s'agit toutefois d'une limitation de toute méthode d'élargissement du réseau.

<sup>43</sup> C. McCarty et coll., « Comparing Two Methods for Estimating Network Size », *Human Organization*, vol. 60, n° 1, 2001, p. 28-39, <https://www.jstor.org/stable/44126693>.

<sup>44</sup> D. M. Feehan, V. Hai Son et A. Abdul-Quader, « Survey Methods for Estimating the Size of Weak-Tie Personal Networks », *Sociological Methodology*, vol. 52, n° 2, 2022, p. 193-219, <https://doi.org/10.1177/00811750221109568>.

## Approche d'estimation des trafiquants

Pour les groupes d'adultes inconnus, les catégories professionnelles ont été le point de départ de l'estimation du degré. Au total, 11 groupes connus différents ont été proposés aux répondants. Chacun d'entre eux évalue différemment les degrés personnels, et l'objectif est d'en sélectionner quelques-uns qui reflètent fidèlement la distribution des degrés réels des personnes. Ce fait s'appuie sur le fait qu'une seule catégorie, qui est répartie parmi les réseaux des personnes proportionnellement à la taille de cette catégorie dans la population, suffit à déterminer le degré. Il existe également des critères qui peuvent réduire cette liste de groupes connus et rendre la procédure d'estimation plus cohérente (Habecker et coll., 2015).

Pour générer les estimations des adultes à partir des DRA, pour l'étude, on a choisi une approche bayésienne de la méthode d'élargissement du réseau qui tient compte des effets de barrière et de transmission<sup>45</sup>. Quatre modèles ont été mis en œuvre, et le dernier a été utilisé pour l'estimation, car les autres traitent d'enjeux distincts liés à la méthode d'élargissement du réseau et sont combinés dans le modèle définitif « complet » utilisé pour l'étude *Scale of Harm* (voir l'annexe B pour plus de détails sur les modèles).

## Conception de l'enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau

Rights Lab a dirigé la conception de l'étude, y compris celle des instruments, des protocoles et de l'échantillonnage, qui ont été respectés par Ipsos Philippines lors de la mise en œuvre, en plus de leurs principes et protocoles d'étude actuels. La conception, la méthodologie et les questions de l'enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau ont été affinées grâce à des consultations avec des experts en la matière dans le pays, principalement les équipes du programme d'IJM aux Philippines et des conseillères survivantes, afin de s'assurer que l'enquête tenait compte des spécificités culturelles et qu'elle était adaptée aux langues locales et solide pour produire des estimations de prévalence précises et fiables. Les renseignements fournis par les experts en la matière d'IJM et les survivants ont contribué à l'élaboration de l'instrument et de l'approche de l'enquête. Ces renseignements comprennent des conseils sur la formulation et la langue, la réalisation de l'enquête, la garantie de la confidentialité ainsi que des conseils supplémentaires fondés sur les connaissances d'experts des communautés et l'expérience du travail avec les communautés locales.

<sup>45</sup> R. Maltiel et coll., « Estimating Population Size Using the Network Scale up Method », *The Annals of Applied Statistics*, vol. 9, n° 3, 2015, p. 1247-1277, <http://www.jstor.org/stable/43826420>.

L'enquête nationale auprès des ménages a été présentée comme une étude sur le « comportement et la sécurité sur Internet » dans le but de soutenir la mobilisation des unités gouvernementales locales<sup>46</sup> (c'est-à-dire les *barangays*) et des personnes ainsi que de protéger les répondants contre l'impression qu'ils « fournissent des renseignements » sur des activités criminelles. L'enquête ayant été conçue pour concorder avec le thème du comportement et de la sécurité sur Internet, les participants ont pu répondre plus facilement à des questions sur la traite des enfants visant à produire du MESE, tout en restant suffisamment succincts pour éviter des taux d'abandon élevés.

La taille de l'échantillon cible était de 3 600 ménages, qui ont été interrogés avec succès dans 150 municipalités des Philippines. Les répondants étaient des adultes âgés de 18 à 65 ans, avec un ratio de 1:1 entre les hommes et les femmes. L'enquête a été conçue et réalisée dans différentes langues locales, dont le philippin, le cebuano et le hiligaynon (également connu sous le nom d'ilonngo) en fonction des langues parlées dans toutes les régions de l'échantillon. Les lieux et les ménages de l'enquête ont été échantillonnés de manière aléatoire afin de fournir les quatre mesures de prévalence clés ci-dessous à partir du réseau du répondant en 2022, qui sont représentatives de la population.

Pour obtenir des estimations de la prévalence des trafiquants qui produisent du MESE, les répondants ont été interrogés sur le nombre d'enfants qu'ils connaissent en 2022 qui ont servi ou ont été forcés par un adulte à produire des vidéos ou des photos et du contenu sexuellement explicites diffusé en direct.

Afin d'obtenir des estimations de la prévalence des enfants victimes de la traite pour produire du MESE, les répondants ont été interrogés sur le nombre d'adultes qu'ils connaissent en 2022 et qui sont impliqués dans la vente de contenu diffusé en direct, de vidéos ou de photos sexuellement explicites d'enfants.

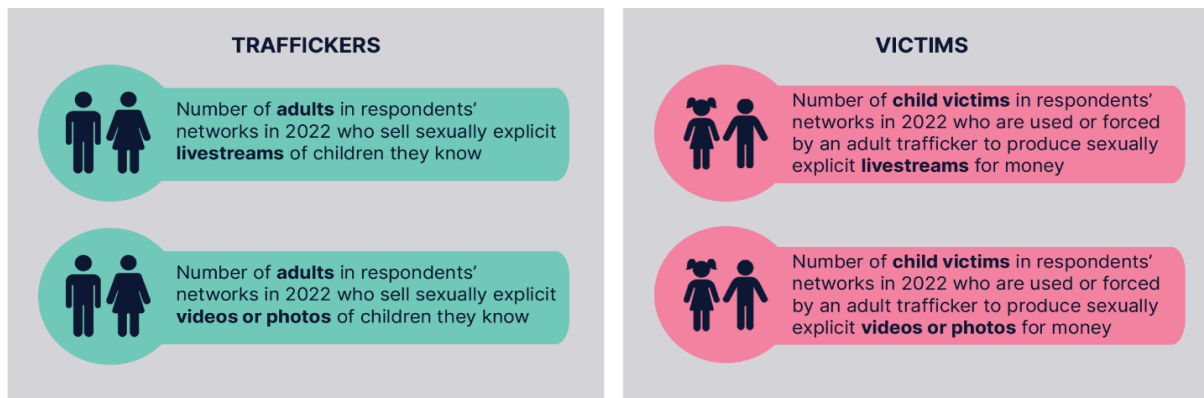
D'autres données d'enquête étayaient l'analyse de ces mesures de prévalence :

- Liste de ménage
- Estimation de la taille du réseau de l'adulte
- Estimation de la taille du réseau de l'enfant
- Estimation de la fréquence de la traite des enfants pour produire du MESE; nombre d'enfants victimes par trafiquant; estimation du profit (par semaine/mois/année).

---

<sup>46</sup> Le barangay est la plus petite unité politique aux Philippines.  
[https://www.dilg.gov.ph/PDF\\_File/reports\\_resources/dilg-reports-resources-2016120\\_5e0bb28e41.pdf](https://www.dilg.gov.ph/PDF_File/reports_resources/dilg-reports-resources-2016120_5e0bb28e41.pdf)

## Quatre mesures clés de la prévalence



EN	FR
TRAFFICKERS	TRAFIQUANTS
Number of adults in respondents' networks in 2022 who sell sexually explicit livestreams of children they know	Nombre d' <b>adultes</b> parmi les réseaux des répondants en 2022 qui vendent du contenu sexuellement explicite <b>diffusé en direct</b> d'enfants qu'ils connaissent
Number of adults in respondents' networks in 2022 who sell sexually explicit videos or photos of children they know	Nombre d' <b>adultes</b> parmi les réseaux des répondants en 2022 qui vendent <b>des vidéos ou des photos</b> sexuellement explicites d'enfants qu'ils connaissent
VICTIMS	VICTIMES
Number of child victims in respondents' networks in 2022 who are used or forced by an adult trafficker to produce sexually explicit livestreams for money	Nombre d' <b>enfants victimes</b> parmi les réseaux des répondants en 2022 qui ont servi ou ont été forcés par un trafiquant adulte à produire du contenu sexuellement explicite <b>diffusé en direct</b> contre de l'argent
Number of child victims in respondents' networks in 2022 who are used or forced by an adult trafficker to produce sexually explicit videos or photos for money	Nombre d' <b>enfants victimes</b> parmi les réseaux des répondants en 2022 qui ont servi ou ont été forcés par un trafiquant adulte à produire <b>des vidéos ou des photos</b> sexuellement explicites contre de l'argent

### Définition des adultes et des enfants

L'enquête a défini un *adulte* « que vous connaissez » comme une personne que le répondant connaissait de vue et de nom et que cet adulte le connaissait également de vue et de nom au cours de l'année 2022 (c'est-à-dire de janvier à décembre). Il s'agit d'un réseau composé de membres de la famille ou de proches, d'amis, de collègues ou de membres de la communauté géographiquement près. Les personnes que les répondants connaissaient, alors que celles-ci ne les connaissaient pas, telles que les personnes célèbres, les personnes dont ils ont pu entendre parler et les personnes à l'extérieur de leur municipalité, n'ont pas été incluses.

Pour estimer la taille du réseau des enfants, l'étude a défini un *enfant* « que vous connaissez » comme un enfant que les répondants adultes connaissaient de vue et de nom ou de surnom en 2022, mais l'enfant n'avait pas besoin de les connaître de vue et de nom ou de surnom (à l'exclusion des enfants célèbres). En effet, le réseau d'un enfant selon les mêmes critères (personnes connues de vue et de nom ou de surnom) serait trop étroit et excluait trop d'enfants de la taille du réseau de l'enfant du répondant. La définition élargie devait inclure la famille ou les proches et les enfants d'amis, de collègues ou de membres de la communauté géographiquement proches, et avoir les mêmes objectifs que ceux énumérés ci-dessus.

### Approche d'échantillonnage

Une méthode d'échantillonnage stratifié en grappes à plusieurs degrés a été appliquée pour déterminer le nombre et la distribution spatiale des barangays à

échantillonner lors de l'enquête auprès des ménages. Cette méthode consiste à diviser la population en groupes à différents degrés de la base d'échantillonnage afin de garantir la représentativité de la population tout en fournissant une base d'échantillonnage rentable (connue sous le nom de probabilité proportionnelle à la taille). Le nombre de ménages échantillonnés dans chaque barangay sélectionné au hasard a été déterminé en fonction de la taille de la population et de la marge d'erreur statistique souhaitée. Au cours des premières étapes de la conception de l'enquête, il a été déterminé, à l'aide d'un calculateur de taille d'échantillon<sup>47</sup>, qu'un total de 3 000 à 5 000 réponses à l'enquête auprès des ménages permettrait d'obtenir des échantillons statistiquement solides et représentatifs au niveau national pour chaque enquête nationale.

Compte tenu des moyens mis en œuvre par Ipsos pour la réalisation de l'enquête, la taille finale de l'échantillon était de 3 600 enquêtes (la population philippine utilisée était de 113 771 856). Les enquêtes ont été réparties entre les barangays de 150 municipalités (24 enquêtes auprès des ménages par barangay) et, avec un degré de confiance de 99 %, la marge d'erreur est de 2,15 % (c'est-à-dire qu'il y a 99 % de probabilité que la valeur réelle se situe à  $\pm 2,15$  % de la valeur mesurée et sondée). Le nombre total de barangays a été choisi pour soutenir le potentiel de l'analyse des données secondaires, qui se fait à l'échelle de la municipalité.

<sup>47</sup> Voir le calculateur de taille d'échantillon à l'adresse suivante : <https://www.calculator.net/sample-size-calculator.html>.

# Surveyed Municipalities in the Philippines

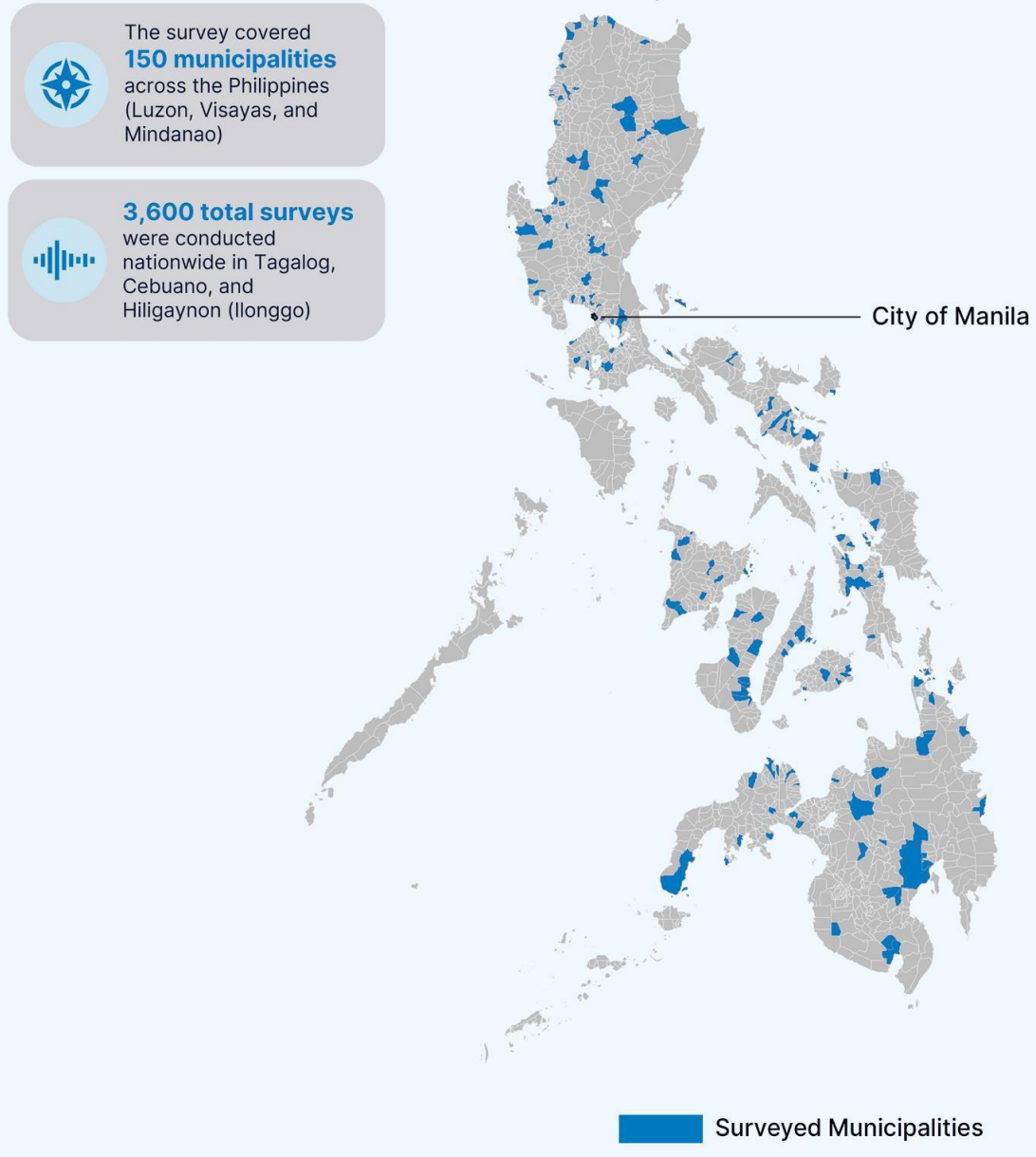


Figure 3. Carte des municipalités sondées aux Philippines

EN	FR
Surveyed Municipalities in the Philippines	Municipalités sondées aux Philippines
The survey covered <b>150 municipalities</b> across the Philippines (Luzon, Visayas, and Mindanao)	L'enquête a porté sur <b>150 municipalités</b> des Philippines (Luzon, Visayas et Mindanao)
<b>3,600 total surveys</b> were conducted nationwide in Tagalog, Cebuano, and Hiligaynon (Ilonggo)	Au <b>total, 3 600 enquêtes</b> ont été menées dans tout le pays en tagalog, en cebuano et en hiligaynon (ilonggo)
City of Manila	Manille
Surveyed Municipalities	Municipalités sondées

## Examen éthique et approbation

La mise en œuvre de l'étude a impliqué diverses activités de recherche qui ont nécessité un examen éthique et des commentaires avant le début de la collecte des données. Les activités comprennent les suivantes :

- une enquête nationale auprès des ménages menée aux Philippines;
- une série de discussions de groupe dirigées avec des survivants de la traite visant à produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants;
- l'analyse des ensembles de données secondaires dont l'utilisation nécessitait l'autorisation des propriétaires des données (voir l'annexe A).

L'IJM a veillé à ce que l'étude soit conforme aux exigences et normes éthiques internationales et philippines. Au niveau international, la demande d'éthique a été examinée et approuvée par le School of Politics and International Relations' Ethics Committee de l'Université de Nottingham. À l'échelle nationale, l'éthique a été examinée et approuvée par le Philippine Social Science Council's Social Science Ethics Review Board (PSSC-SSERB) (numéro d'approbation CE-22-53)<sup>48</sup>.

Toutes les activités de recherche ont été menées conformément au Code of Research Conduct (Code de conduite de la recherche)<sup>49</sup> et à la Research Ethics and Data Protection Policy (Politique d'éthique de la recherche et de protection des données)<sup>50</sup> de l'Université de Nottingham. Ce processus a permis de garantir une approche solide pour obtenir le consentement éclairé, ainsi que pour la collecte, l'analyse, le stockage et le partage des données.

Aucun renseignement personnel permettant d'identifier une personne n'a été collecté tout au long de l'étude et les participants à l'enquête nationale auprès des ménages et aux discussions de groupe dirigées des survivants ont reçu des renseignements pertinents sur la protection de la vie privée, y compris une description des données qui seront plus largement partagées dans des conditions contrôlées, et une description des garanties mises en place pour le

stockage et le traitement des données. Toutes les données de l'étude partagées publiquement ont été anonymisées ou pseudonymisées afin qu'aucune personne ne puisse être identifiée. Des protocoles d'anonymisation et de pseudonymisation ont été établis avant la collecte des données aux termes des protocoles de recherche et d'éthique élargis de l'étude. Étant donné que toutes les données collectées aux termes de l'étude sont traitées et gérées principalement par Rights Lab de l'Université de Nottingham, basée au Royaume-Uni, les conseillers en recherche ont suivi les *Guidelines and Code of Practice in anonymization and managing data protection risk* (Lignes directrices et code de pratique de l'anonymisation et de la gestion du risque lié à la protection des données) du Bureau du commissaire à l'information<sup>51</sup>. Ces lignes directrices tiennent compte du contexte particulier de la recherche afin de s'assurer que les identificateurs directs et indirects étaient supprimés pour ne pas mettre les participants en danger.

Rights Lab a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de recherche d'IJM lors de la préparation des protocoles d'éthique de recherche ainsi qu'avec Ipsos et l'IJM lors de la mise en œuvre afin de s'assurer que les protocoles de terrain respectaient les principes éthiques décrits dans la demande et approuvés par le School of Politics and International Relations' Ethics Committee de l'Université de Nottingham et par le PSSC-SSERB, respectivement.

Les principes clés des protocoles éthiques approuvés sont résumés à l'annexe C (Éthique). Le processus renvoie principalement au protocole de l'enquête, mais ces mêmes principes ont été adaptés et appliqués aux discussions de groupe dirigées et au processus d'analyse des ensembles de données secondaires.

<sup>48</sup> Voir le processus de l'examen éthique du pays et les documents requis soumis au Philippine Social Science Council's Social Science Ethics Review Board :

<https://www.pssc.org.ph/sserb/>.

<sup>49</sup> Université de Nottingham, *Code of Research Conduct and Research Ethics*, avril 2016, <https://www.nottingham.ac.uk/academic-services/documents/academic-misconduct/code-of-research-conduct-and-research-ethics-version-6-2016.pdf>.

<sup>50</sup> Université de Nottingham, *Data-protection/data-protection policy*, <https://www.nottingham.ac.uk/governance/records-and-information-management/data-protection/data-protection-policy.aspx>.

<sup>51</sup> Bureau du commissaire à l'information du Royaume-Uni, *Anonymisation: managing data protection risk code of practice*, novembre 2012, <https://ico.org.uk/media/1061/anonymisation-code.pdf>.



## Réalisation de l'enquête

### Essais pilotes

Les essais pilotes de l'enquête fondée sur la méthode d'élargissement du réseau ont été menés simultanément du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022, dans trois zones d'étude clés ou villes métropolitaines des Philippines : Grand Manille ( $n=20$ ), Cebu ( $n=15$ ) et Davao ( $n=15$ ).

Dans l'ensemble, l'essai pilote visait à évaluer l'ordre et le déroulement des questions et des instructions, à vérifier si les répondants comprenaient le questionnaire et leur niveau d'aisance par rapport à ce dernier (c'est-à-dire s'il est facile à comprendre ou s'il les met mal à l'aise), à repérer les variations dans les réponses et les lacunes dans la traduction ainsi qu'à évaluer les taux d'abandon potentiels.

Les essais pilotes ont suggéré que des modifications mineures de l'enquête permettraient aux répondants de mieux comprendre les questions délicates liées au comportement et aux activités sur Internet et d'être plus à l'aise d'y répondre. Après les essais pilotes, des scénarios pour les enquêteurs ont été ajoutés à l'enquête afin d'établir une relation et de rassurer les répondants quant au respect de leur vie privée et de l'anonymat de leur participation.

### Formation

Deux séances de formation dirigées par Ipsos ont été organisées pour les enquêteurs sur le terrain : 1) le 3 novembre pour les équipes du Grand Manille et de Luzon; et 2) le 8 novembre pour les équipes de Visayas et de Mindanao. Le 12 janvier 2023, une formation supplémentaire a été donnée pour les 100 enquêtes supplémentaires dans le Grand Manille. Ces formations visaient une compréhension totale des objectifs et du questionnaire de l'enquête, des protocoles de recherche, de l'exécution de la méthodologie, ainsi que d'autres rappels ou mesures nécessaires en cas de problèmes potentiels liés au travail sur le terrain.

Pendant la collecte des données, chaque équipe de terrain a eu des appels hebdomadaires ou des séances de remise à niveau dirigés par leurs superviseurs sur le terrain. Ces réunions hebdomadaires ont permis aux équipes d'harmoniser et d'actualiser les objectifs, de discuter des difficultés et de les résoudre, de suivre les

objectifs restants, de fournir des commentaires sur la mise en œuvre et les régions couvertes ainsi que d'aborder d'autres questions pertinentes. Il y a eu 71 enquêteurs et 26 superviseurs de terrain déployés dans l'ensemble du pays. Tous les enquêteurs ont été recrutés localement de sorte qu'ils sont habitués aux langues et à la culture locales.

### Travail sur le terrain

Le travail sur le terrain s'est déroulé du 7 novembre au 23 décembre 2022, donnant lieu à des entretiens personnels assistés par ordinateur, c'est-à-dire une collecte de données en personne par un enquêteur à l'aide d'un ordinateur tablette<sup>52</sup>. Le 15 décembre, l'IJM a pu observer le travail de terrain en personne dans un barangay du Grand Manille. L'IJM a observé la manière dont les enquêtes ont été livrées, de la sélection aléatoire des ménages, de la conversation avec l'informateur du ménage sur le pas de la porte jusqu'aux entretiens proprement dits. L'IJM a émis ses commentaires aux enquêteurs pour favoriser une conduite plus efficace de l'enquête.

En ce qui concerne les questions ciblées sur la traite des enfants à des fins de production de MESE, Ipsos a signalé que certains répondants étaient hésitants lorsqu'on leur posait des questions à ce sujet et qu'ils laissaient entendre qu'ils connaissaient des personnes faisant partie de la population cachée, mais qu'ils déclaraient tout de même n'en connaître aucune. Pour atténuer ces préoccupations, les enquêteurs sur le terrain ont suivi les protocoles et le texte de l'enquête pour sonder les réponses et rassurer les personnes interrogées sur la confidentialité et l'anonymat.

---

<sup>52</sup> Ipsos, *Ipsos Encyclopedia - Face to Face Interview*, 16 mai 2018, <https://www.ipsos.com/en/ipsos-encyclopedia-face-face-interview>.

## Sélection des ménages et des répondants

Un point de départ et un départ aléatoire ont été tirés au sort et désignés avant le travail sur le terrain. Le ménage est sélectionné par une procédure de marche aléatoire en utilisant un intervalle de cinq pour les zones urbaines, où les ménages sont plus condensés et où les structures sont adjacentes les unes aux autres, et de trois pour les zones rurales où les ménages sont plus dispersés.

Ipsos a respecté les lignes directrices et les protocoles standards de l'enquête en sélectionnant et en remplaçant les ménages en fonction du plan d'échantillonnage. Tous les ménages de l'échantillon ont reçu jusqu'à deux rappels valables à une heure et un jour précis, selon le cas.

Plusieurs barangays d'échantillons étaient saturés, d'où la sélection de barangays d'expansion dans certaines municipalités. Entre-temps, un certain nombre de barangays ont dû être remplacés pour des raisons valables telles que des questions de sécurité, et les répondants ou les représentants de barangays hésitaient à collaborer sans raison particulière. Tous les remplacements ou agrandissements de logements et de barangays ont été effectués conformément aux protocoles d'enquête convenus afin de s'assurer que le plan et la technique d'échantillonnage étaient respectés.

## Enquêtes supplémentaires

Une fois l'enquête nationale terminée, 100 enquêtes supplémentaires auprès des ménages ont été menées dans les mêmes municipalités échantillonnées pour le Grand Manille; différents barangays ont été échantillonnés au hasard afin de réduire le risque de contamination. Ces 100 enquêtes ont permis à l'étude :

- a. de vérifier la variation des données des municipalités lorsque la taille de l'échantillon de l'enquête a été doublée;
- b. d'explorer ce que la variation pourrait signifier pour la prévalence, lors de la modélisation à l'échelle nationale.

Ces enquêtes supplémentaires ont été utilisées pour vérifier la crédibilité des résultats des 3 600 enquêtes nationales auprès des ménages en reproduisant l'enquête dans quatre villes du Grand Manille (région de la capitale nationale) – présumé être un point chaud. Les statistiques de ces enquêtes ont reflété les résultats des 3 600 enquêtes et ont renforcé la confiance dans la capacité à reproduire la méthodologie de l'étude *Scale of Harm*.

## Nettoyage et traitement des données du partenaire d'enquête

Ipsos a dû mettre en place des mesures normalisées de contrôle de la qualité afin d'assurer la meilleure qualité possible des données recueillies. Dix pour cent des enquêtes de chaque enquêteur ont été directement observées par leur superviseur sur le terrain afin de garantir l'exactitude de la mise en œuvre et de résoudre les difficultés dès le début. Vingt pour cent des entrevues réalisées dans toutes les équipes sur le terrain ont été vérifiées de nouveau par l'équipe interne de contrôle de la qualité d'Ipsos (c.-à-d. vérifiées après le sondage). Ipsos a intégré un fournisseur tiers pour effectuer un contrôle supplémentaire de la qualité en réexaminant et en vérifiant 20 % des entrevues au moyen d'un contrôle téléphonique et des données pour valider les réponses aux questions clés mesurant la traite des enfants en vue de produire du MESE. Au cours de la contrevérification, les réponses validées ont été reflétées et traitées comme étant des réponses finales.

Bien que le but de l'enquête auprès des ménages était de saisir les réseaux de répondants et les populations cachées à l'intérieur d'eux, des questions à l'appui sur les données démographiques des répondants et le comportement en ligne ont également été saisies et sont présentées dans la section des résultats.

## Limites



### Étude de la méthode de mise à l'échelle du réseau (MMER) : Portée et limites méthodologiques

Les enquêtes auprès des ménages ne demandaient pas tous les types d'exploitation des enfants connus des adultes. L'étude a examiné une forme spécifique d'exploitation sexuelle des enfants en ligne, qui implique la traite d'enfants en vue de produire du MESE. Ce type d'exploitation implique habituellement la diffusion en direct d'une exploitation sur tous les types de plateformes et d'applications, y compris les plateformes chiffrées de bout en bout. Plus précisément, l'étude s'est penchée sur trois éléments présents dans la traite des enfants en vue de produire du MESE :

- Un trafiquant à proximité (au même endroit) de l'enfant exploité.
- La remise de compensation (habituellement de l'argent, mais dans certains cas des biens matériels) entre le trafiquant et une autre personne, en échange de MESE.
- MESE nouvellement produit (y compris par l'entremise de diffusion en direct).

Cette étude comporte d'importantes limites dignes de mention.

La terminologie utilisée dans l'enquête a été soigneusement étudiée. Étant donné que les répondants ne reconnaissent peut-être pas la terminologie technique, une terminologie plus descriptive était nécessaire pour clarifier le type de comportement mentionné. Des efforts ont été déployés pour confirmer que l'intégrité de l'intention et de la signification d'une question a été préservée grâce aux différentes traductions et pour veiller à ce que les significations ne varient selon le contexte culturel.

Dans la procédure d'échantillonnage, la région 4-B ou MIMAROPA<sup>53</sup> a été écartée, car la plupart des zones d'échantillonnage de la région sont des îles. Les provinces de la région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane<sup>54</sup> ont également été écartées en raison d'évaluations et de protocoles de sécurité. Les remplacements pour les provinces de ces deux régions ont été sélectionnés méthodiquement selon les protocoles d'échantillonnage afin d'obtenir des municipalités ou des villes de remplacement ayant les mêmes profils et représentant le reste des régions des Philippines.

Il existe d'autres considérations éthiques que l'IJM pourrait souhaiter réévaluer lors de futures reproductions. Premièrement, le protocole organisationnel d'Ipsos, partenaire de mise en œuvre du projet, imposait une limite d'âge de 60 ans pour les répondants en raison du risque de COVID-19 et d'autres maladies transmissibles auxquelles les répondants âgés seraient plus vulnérables. Cependant, compte tenu des recherches antérieures menées par Rights Lab, des expériences du SDAG et des points de vue exprimés par les conseillers survivants, on soupçonnait fortement que les membres les plus âgés du ménage en sauraient beaucoup sur les tendances de la traite des enfants en vue de produire du MESE au sein du ménage et de la collectivité. Par conséquent, Rights Lab et Ipsos ont négocié la prolongation de l'âge maximal à 65 ans. Lorsque les résultats ont été traités, nous avons de très faibles taux de participation chez les personnes âgées de 60 à 65 ans déclarant connaître l'identité d'un agresseur ou d'une victime (2 sur 209). L'équipe de mobilisation des survivants de Rights Lab a soulevé la question auprès des conseillers survivants, et on lui a indiqué que les participants âgés de la collectivité accordaient davantage d'importance à la notion de loyauté, et seraient moins enclins à faire un signalement, afin de « protéger la réputation de la famille et de la collectivité ». Les enquêtes futures devraient évaluer si le contexte culturel d'autres pays d'Asie-Pacifique refléterait ce fait, et se demander si le risque d'exposition des répondants âgés l'emporte sur la faible probabilité qu'ils transmettent leurs connaissances avec les agents recenseurs.

<sup>53</sup> La région IV-B, aussi appelée MIMAROPA, comprend les provinces du Mindoro occidental, du Mindoro oriental, du Marinduque, du Romblon et du Palawan. <https://psa.gov.ph/classification/psqc/summary>.

<sup>54</sup> La région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane (BARMM) comprend les provinces du Basilan, du Lanao du Sud, de Sulu, de Tawi-Tawi, du Maguindanao du Nord et du Maguindanao du Sud. <https://bangsamoro.gov.ph/>.

## Biais de la méthode de mise à l'échelle du réseau

L'approche de la MMER est soumise à trois biais principaux qui ont été présents dans plusieurs autres études<sup>55</sup>. Il s'agit des *effets de barrière*, du *biais de transmission* et du *biais de rappel*. En utilisant l'approche de Killworth, des solutions à ces biais ont été appliquées à cette étude.

Les *effets de barrière* sont des violations de l'hypothèse de mélange aléatoire dans la MMER, qui fait référence à l'hypothèse selon laquelle les individus de la population cachée ont une chance égale d'interagir avec les individus de la population générale. Cela signifie que les personnes de la population cachée ont la même probabilité d'être dans le réseau de chaque répondant, car elles sont réparties uniformément dans la population.

L'hypothèse du mélange aléatoire est importante dans la MMER, car elle permet que la contribution de chaque répondant à l'estimation de la taille de la population cachée soit indépendante des autres répondants, une propriété cruciale pour la modélisation subséquente. L'hypothèse du mélange aléatoire n'est peut-être pas toujours vraie en pratique, et on sait qu'il existe des différences systématiques dans la façon dont les individus s'associent. Les réseaux sociaux ont tendance à former des cliques, mais l'existence de faibles liens d'amitié entre des personnes peut être très instructif<sup>56</sup>. Cela signifie que les personnes de la population cachée sont plus susceptibles de faire partie des réseaux de personnes qui leur ressemblent. C'est ce qu'on appelle l'effet d'homophilie. Pour contrer cet effet, on suggère d'utiliser des échantillons plus importants afin de saisir l'occurrence réelle de la population cachée<sup>57</sup>. Toutefois, cet ajustement n'est pas toujours faisable, et peut amener des coûts de ressources plus élevés.

Le *biais de transmission* est un problème de visibilité et de signalement. Il survient lorsque le répondant ne connaît peut-être pas le nombre total de personnes dans la population cachée de son réseau personnel, parce que les personnes de ces catégories n'affichent

pas leur appartenance au répondant<sup>58</sup>. Les populations stigmatisées, comme celles qui participent à la traite de personnes, souffriront fortement de cet effet, à moins que ce soit pris en compte dans la modélisation.

Une approche avec des personnes ayant des liens avec la population cachée définie comme des « alters » a été proposée pour produire des estimations quantitatives, mais avec une population cachée où il existe un aspect criminel comme dans ce projet, les apprentissages de cette méthode du « jeu de contact » ne peuvent pas être facilement appliqués<sup>59</sup>. Ce problème de transmission équivaut presque à la fausse déclaration des répondants sur le nombre de personnes qu'ils connaissent dans une catégorie afin d'éviter d'être associés à la population cachée ou pour protéger leur vie privée. Dans les deux cas, le nombre déclaré par le répondant n'est pas la véritable occurrence de la population cachée dans son réseau, de sorte que les estimations sont biaisées. Le cas particulier des fausses déclarations est plus communément appelé biais de réponse et constitue un problème courant dans la recherche par sondage, et doit être traité dans la conception de l'enquête.

Le *biais de rappel* décrit la difficulté pour les répondants de déclarer le nombre de personnes qu'ils connaissent dans une catégorie au cours d'une période donnée de l'enquête. Bien que cela soit courant dans les enquêtes, on a remarqué dans les études de la MMER que les gens ont tendance à sous-estimer le nombre de personnes qui appartiennent aux grandes catégories et à surestimer le nombre de personnes qui appartiennent à de petites catégories<sup>60</sup>. On a laissé entendre que les réponses des gens souffriront d'un biais logarithmique associé à la taille de la population en question<sup>61</sup>.

Ces trois biais ont éclairé la conception de l'enquête de cette étude, y compris l'approche de la MMER adoptée pour estimer la prévalence nationale de la traite des enfants afin de produire du MESE, qui a été précisé précédemment dans les sections « Approche d'estimation des victimes » et « Approche d'estimation des trafiquants ». Comme l'indique le **tableau 1**

<sup>55</sup> C. McCarty et coll., *Comparing Two Methods for Estimating Network Size*, 2001, p. 28-39. H. R. Bernard et coll., « Counting Hard-to-count Populations: The Network Scale-up Method for Public Health », *Sexually Transmitted Infections*, vol. 86 (suppl. 2), 2010, p. ii11-ii15, <http://dx.doi.org/10.1136/sti.2010.044446>. D. M. Feehan, V. Hai Son et A. Abdul-Quader, *Survey Methods for Estimating the Size of Weak-Tie Personal Networks*, 2022, p. 193-219.

<sup>56</sup> M. S. Granovetter, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, p. 1360-1380, <https://www.jstor.org/stable/2776392>.

<sup>57</sup> I. Laga, et coll., « Thirty Years of the Network Scale-up Method », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 116, n° 535, 2021, p. 1548-1559, <https://doi.org/10.1080/01621459.2023.2165929>.

<sup>58</sup> H. R. Bernard et coll., *Counting Hard-to-count Populations: The Network Scale-up Method for Public Health*, p. ii11-ii15.

<sup>59</sup> M. J. Salganik et coll., « The game of contacts: Estimating the social visibility of groups », *Social Networks*, vol. 33, n° 1, 2011, p. 70-78, <https://doi.org/10.1016/j.socnet.2010.10.006>.

<sup>60</sup> T. Zheng, M. J. Salganik et A. Gelman, « How many people do you know in prison? », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 101, n° 474, 2006, p. 409-423, <https://doi.org/10.1198/016214505000001168>.

T. H. McCormick, M. J. Salganik et T. Zheng, « How Many People Do You Know? Efficiently Estimating Personal Network Size », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 105, n° 489, 2010, p. 59-70, <https://doi.org/10.1198/jasa.2009.ap08518>.

<sup>61</sup> P. D. Killworth et coll., « Two Interpretations of Reports of Knowledge of Subpopulation Sizes », *Social Networks*, vol. 25, n° 2, 2003, p. 141-160, [https://doi.org/10.1016/S0378-8733\(02\)00040-0](https://doi.org/10.1016/S0378-8733(02)00040-0).

(Population connue et inconnue sélectionnée), l'élément clé de l'instrument d'enquête que nous avons conçu est qu'il y avait quatre ensembles d'inconnues concernant la traite d'enfants en vue de produire du MESE demandées au répondant du ménage :

- Enfants forcés de produire du MESE non diffusé en direct
- Enfants forcés de produire du MESE diffusé en direct
- Adultes forçant des enfants à produire du MESE non diffusé en direct
- Adultes forçant des enfants à produire du MESE diffusé en direct

On a additionné le nombre d'enfants forcés de produire du MESE non diffusé en direct ainsi que diffusé pour estimer le nombre de victimes de la traite des enfants en vue de produire du MESE aux Philippines, alors que le nombre d'adultes forçant des enfants à produire du MESE non diffusé en direct et diffusé en direct a été additionné pour estimer le nombre de trafiquants. Les modèles utilisés pour réduire les effets des biais sont décrits en détail à l'annexe B (*Modèles de mise à l'échelle du réseau*).

### Composer avec la sous-déclaration des répondants

Un des biais connus des enquêtes auprès des ménages comme celle-ci, est que les gens semblent préoccupés par la confidentialité et ne pas signaler les contacts dans leur réseau personnel qui participent à la traite d'enfants pour la production du MESE. Par conséquent, la MMER a été choisie pour cette raison, soit pour ajouter une couche d'anonymat entre le répondant et les personnes préoccupées par la question du signalement. De plus, l'équipe d'enquête d'Ipsos inviterait les répondants au cours de l'enquête à plusieurs reprises, au besoin, pour les rassurer sur le fait qu'on leur demande des chiffres et non des noms. Malgré cela, Ipsos a rapporté que les gens étaient visiblement saisis lorsqu'on leur posait des questions délicates sur la traite d'enfants pour produire du MESE, ce qui laissait entendre qu'ils connaissaient quelqu'un impliqué dans ce crime; cependant, ils déclaraient n'en connaître aucun. Par conséquent, toutes les approches de modélisation pour l'estimation de la prévalence ont dû tenir compte de ce manque de déclaration.

Rights Lab a utilisé les données sur les cas de collaboration d'IJM, qu'il a jugées utiles pour déterminer dans quelle mesure le nombre de signalements est suffisant. Ces opérations menées par la police philippine appuyées par l'IJM étaient des incidents ou des événements planifiés au cours desquels les équipes de travail d'IJM coordonnaient avec des représentants du gouvernement l'application des lois sur la traite des enfants pour produire du MESE, et des opérations impliquant la police qui amenait les victimes à l'abri et arrêtaient les suspects. Le

nombre de victimes amenées en lieu sûr et de suspects arrêtés a été enregistré par l'IJM et la différence entre ces chiffres et les chiffres déclarés dans l'enquête pourrait constituer un pont réalisable vers la véritable prévalence de la traite des enfants pour produire du MESE aux Philippines. Des renseignements supplémentaires tirés des données sur les cas ont servi à établir un rapport entre le nombre de victimes et le nombre de suspects arrêtés. Le chevauchement entre les zones d'échantillonnage étudiées et les zones où l'IJM a appuyé les opérations menées par la police philippine peut être utilisé pour déterminer dans quelle mesure le nombre de signalements est insuffisant.

### Limites du travail sur le terrain

La priorité absolue lors de la mise en œuvre de l'enquête était de recueillir des données exactes et de haute qualité sans compromettre la sécurité du personnel sur le terrain. Par conséquent, en cas de problèmes ou d'événements qui auraient pu limiter la mise en œuvre de l'enquête, Ipsos a envisagé des ajustements à la mise en œuvre avec les conseils et l'approbation d'IJM et de Rights Lab. Certaines des équipes d'enquête d'Ipsos ont rencontré des problèmes de sécurité, comme la présence connue de groupes armés et de camps militaires en raison de cas d'insurrection. Ces barangays d'échantillonnage ont dû être remplacés par une autre zone utilisant le même plan et les mêmes critères d'échantillonnage.

Au cours des dernières étapes de la mise en œuvre de l'enquête, des tempêtes et des inondations ont touché certaines parties des provinces de la région de Bicol au nord de Luçon et de la région des Visayas, ce qui a entraîné le remplacement d'autres barangays d'échantillonnage.

Une autre limite a été l'obtention d'un permis pour mener des enquêtes. L'équipe sur le terrain a pris toutes les mesures nécessaires demandées par les fonctionnaires locaux pour pouvoir poursuivre l'étude. Dans certains cas, les barangays ont dû être remplacés, car des fonctionnaires locaux demandaient des copies des questions de l'enquête.

D'autres limites étaient liées à la logistique, comme le temps de déplacement entre les régions et le mauvais signal du réseau pour transmettre efficacement les données sur le terrain au siège d'Ipsos. Bien qu'il y ait eu des limites au cours de l'étude, les chercheurs ont été en mesure de répondre aux préoccupations et de résoudre les situations qui auraient pu affecter la collecte et la qualité des données.



# CONSTATATIONS ET OBSERVATIONS

\*Enfant acteur;  
pas un survivant réel

## Estimation de la prévalence de la traite d'enfants pour la production de matériel d'exploitation sexuelle des enfants

La section suivante présente les principales constatations et observations de l'enquête nationale auprès des ménages et des discussions avec les groupes cibles à l'aide des méthodologies présentées plus tôt dans le présent rapport pour la période d'étude de 2022 aux Philippines.

Près d'un **demi-million** d'enfants philippins ont fait l'objet de traite pour produire du nouveau matériel d'exploitation sexuelle en 2022.



\*Enfant acteur;  
pas un survivant réel

### Principales conclusions n° 1 : Estimation de la prévalence des enfants victimes

- En 2022, un enfant philippin sur 100 a fait l'objet de traite à des fins de production de matériel d'exploitation sexuelle.
- On estime à 471 416 le nombre d'enfants victimes de la traite en 2022 pour produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants.

Près d'un **quart de millions** d'adultes philippins ont fait la traite d'enfants pour produire du nouveau matériel d'exploitation sexuelle en 2022.

\*Acteur; pas un agresseur réel



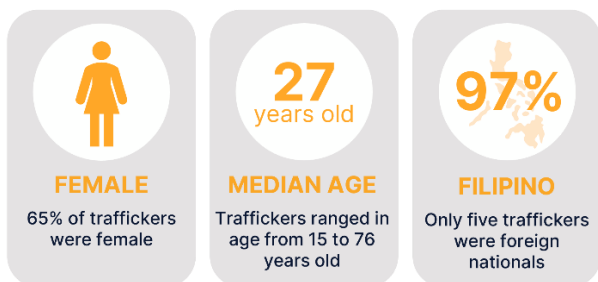
### Principales conclusions n° 2 : Estimation de la prévalence des trafiquants adultes

- On estime à 232 444 le nombre d'adultes trafiquants d'enfants qui produisent du matériel d'exploitation sexuelle des enfants.
- Cela signifie qu'environ trois adultes sur 1 000 aux Philippines ont fait la traite d'enfants pour produire du MESE.
- Selon l'étude, on estime également que pour chaque trafiquant qui produisait du MESE, il y avait trois enfants et demi victimes d'exploitation sexuelle.



Ces chiffres confirment les caractéristiques de la traite pour la production de MESE à l'étude *Scale of Harm*, étude de 2020 d'IJM sur l'exploitation sexuelle en ligne, et les données sur les cas d'IJM :

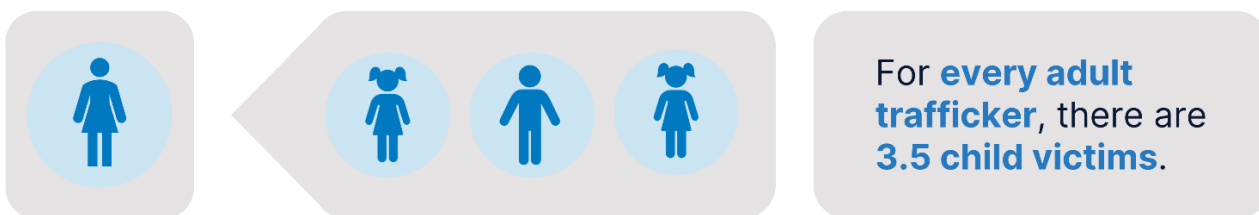
### 2020 OSEC STUDY



### SCALE OF HARM

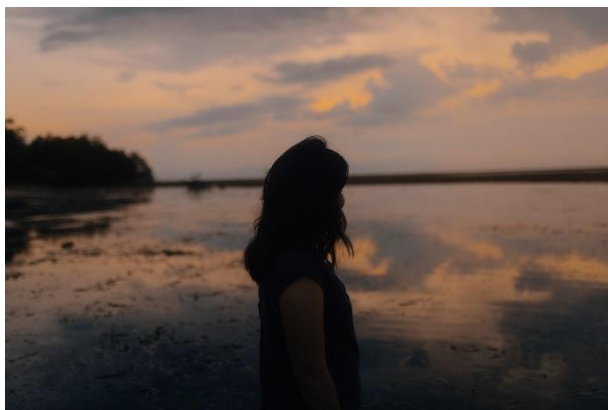


### IJM CASEWORK DATA



EN	FR
2020 OSEC STUDY	ÉTUDE ESEL 2020
FEMALE 65% of traffickers were female	FEMME 65 % des trafiquants sont des femmes
27 years old MEDIAN AGE Traffickers ranged in age from 15 to 76 years old	27 ans ÂGE MOYEN Les trafiquants sont âgés de 15 à 76 ans
97% FILIPINO Only five traffickers were foreign nationals	97 % PHILIPIN Seuls cinq trafiquants étaient des ressortissants étrangers
SCALE OF HARM	SCALE OF HARM
Traffickers are often relatives or people known to the victim	Les trafiquants sont souvent des <b>parents</b> ou des <b>personnes connues</b> de la victime
IJM CASEWORK DATA	DONNÉES SUR LES CAS D'IJM
For every adult traffickers, there are 3.5 child victims.	Pour <b>chaque trafiquant adulte</b> , il y a 3,5 <b>enfants victimes</b> .

## Mobilisation des survivants : Résultats des groupes de discussion



Le premier groupe de discussion a eu lieu en novembre 2022. Il servait à mieux comprendre l'incidence de la traite des enfants à des fins de production de MESE sur les collectivités des Philippines, la façon dont elle est actuellement comprise dans ces collectivités et l'opinion des leaders survivants du Philippine Survivor Network sur les efforts actuellement déployés pour y remédier.

Le deuxième groupe de discussion s'est tenu en avril 2023 et visait particulièrement à présenter les résultats de l'enquête auprès des ménages. On a demandé aux leaders survivants de réfléchir aux résultats et on leur a posé une série de questions dans les domaines où les chercheurs du Rights Lab et d'IJM voulaient des commentaires supplémentaires pour les aider à comprendre. Voici les résultats des groupes de discussion menés auprès de leaders survivants du Philippine Survivor Network.

Les résultats du premier groupe de discussion sont fondés sur les thèmes suivants qui sont ressortis de cette discussion : 1) la sensibilisation et la compréhension de la traite des enfants à des fins de production de MESE aux Philippines; 2) la normalisation de la traite des enfants à des fins de production de MESE et les efforts pour dissimuler les activités liées au crime; 3) la culture de dénonciation de la traite des enfants à des fins de production de MESE dans les collectivités; 4) les facteurs contribuant à la traite des enfants à des fins de production de MESE ou la facilitant; 5) les efforts actuels des autorités pour lutter contre la traite des enfants à des fins de production de MESE; et 6) des réflexions plus générales sur la participation au processus de recherche.

Les résultats du deuxième groupe de discussion sont fondés sur des thèmes généraux concernant l'essor de la traite des enfants pour la production de MESE, y compris les raisons possibles de la non-divulgence de la traite des enfants pour la production de MESE par les participants à l'enquête, les différents modèles d'exploitation, ainsi que la signification et les répercussions des résultats de l'enquête.

Les résultats suivants des groupes de discussion sont fondés sur les constatations consolidées tirées des notes prises sur le terrain et des recommandations des survivants. Les citations directes tirées des groupes de discussion sont mises en surbrillance pour amplifier la voix des survivants participants.



1. Divers facteurs **sociaux et culturels** contribuent au **faible nombre de signalements** aux organismes d'application de la loi, en particulier dans les cas où des témoins potentiels ou des parties intéressées dans la collectivité entretiennent des relations avec des trafiquants. Certains d'entre eux sont des parents ou des voisins qui ne veulent pas « s'immiscer » dans les affaires des autres et choisissent de se taire sur le sujet.



2. Les **efforts actuels de la collectivité** et la capacité des organismes locaux d'application de la loi et des barangays sont **insuffisants** pour prévenir et réduire la traite des enfants pour la production de MESE.



3. Plusieurs raisons se recoupent pour expliquer le fait que les répondants n'auraient peut-être pas voulu divulguer qu'ils connaissaient des trafiquants ou des victimes au moment de participer à l'enquête. Il s'agit notamment des questions sociales et culturelles associées à la **loyauté envers la famille** et la **collectivité**, ainsi que de la crainte des trafiquants (y compris le risque d'être eux-mêmes les bénéficiaires de cette forme de traite).



4. Certains trafiquants essaient de **dissimuler** leurs activités en utilisant des **renseignements falsifiés** en ligne et en sélectionnant des **endroits physiques** où il est peu probable qu'ils soient dérangés.



5. La traite pour produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants est perçue comme une **activité lucrative sur le plan financier**.



6. La sensibilisation et la compréhension des adultes qui agressent sexuellement des enfants pour vendre des diffusions en direct, des images et des vidéos aux Philippines **varient** d'une personne à l'autre, et des efforts sont nécessaires pour **renseigner** et renforcer la compréhension sur des questions précises liées à la création de nouvelles images et vidéos d'exploitation sexuelle des enfants, y compris la diffusion en direct.



7. Il existe un **manque de compréhension** de la façon dont certains comportements en ligne constituent de l'**exploitation**, particulièrement dans les circonstances où les délinquants liés à la demande paient directement les enfants et les adolescents pour du matériel d'exploitation sexuelle des enfants en ligne.



8. L'étude *Scale of Harm*, qui porte davantage d'attention sur le crime, est un **mécanisme** qui aide à le contrer et à aider d'autres **jeunes** à se sentir **vus** et à se faire **entendre**.



9. Les personnes interrogées ne connaîtraient probablement pas toutes les **particularités** de cette forme d'abus, car **différents termes** sont utilisés localement (p. ex. : *show*, *cybersexe*, *Internet*, *prise de photos*, « *chat chat* », « *nagtrabaho sa iyang office sa kwarto* » [travailler à son bureau dans la chambre], *cyber*, et *abus d'enfants*) pour désigner le crime et les comportements qui y sont associés, y compris les termes qui **minimisent** le préjudice.

### Interventions et réponses communautaires à la traite des enfants en vue de production de matériel d'exploitation sexuelle des enfants aux Philippines

Au cours des groupes de discussion, il a été largement question des facteurs sociaux et culturels qui influent sur le nombre de signalements de traite des enfants en vue de la production de MESE par des témoins potentiels dans la collectivité. Les survivants participants ont fait remarquer que cela était dû en partie à la culture philippine qui consiste à ne pas « s'immiscer » dans les affaires des autres.

« Il y a des communautés où les gens ne se mêlent pas vraiment des affaires de leurs voisins. Ces gens ne feraient que laisser les autorités découvrir l'existence de l'ESEL dans la communauté et attendre qu'elles agissent. »

Pour des raisons évidentes, les personnes qui ont des liens ou des implications avec le trafic pour produire elles-mêmes du MESE pourraient ne pas vouloir divulguer cette activité.

« Le nombre estimé de répondants est insuffisant, car les répondants avaient probablement peur de répondre, et certains d'entre eux étaient probablement aussi impliqués dans l'ESEL et craignaient que les autorités les découvrent et les mettent en prison. »

Cette idée d'un climat de peur a été corroborée par un autre participant, qui a répété que les gens « pourraient avoir peur » de divulguer la traite pour produire du MESE. Un survivant participant a expliqué comment il craignait de discuter de son propre statut de victime ou de la signaler :

« ... dans mon cas, j'ai peur de parler, mais je ressens aussi de la pitié pour l'agresseur lorsque je pense à sa propre famille. Il y a vraiment un moment où nous nous sentons désolés pour les auteurs de ces crimes, même si nous savons qu'ils ont tort. C'est particulièrement vrai pour les jeunes enfants qui sont effrayés et qui peuvent facilement être grisés par de simples mots de leurs agresseurs. Surtout ici, aux Philippines, au lieu de s'exprimer à ce sujet, les gens ne feraient que camoufler l'affaire, faute d'options. »

D'autres ont suggéré que la loyauté envers leur famille et les personnes qu'ils connaissent était un facteur important qui influençait la non-divulgaration.

« Les auteurs ou les victimes pensent également au scandale qu'ils causeraient à leur famille. D'autres ne veulent pas détruire leur famille et préfèrent garder le silence plutôt que de s'exprimer. »

Les raisons données pour la non-divulgateion étaient souvent assez simples, mais influencées par un éventail de facteurs. Un participant a souligné que les facteurs culturels et communautaires signifiaient que, bien que les gens puissent discuter de la traite des enfants pour produire du MESE en général, ils hésiteraient à le faire devant des gens de l'extérieur ou des personnes qui pourraient être les auteurs ou les victimes du crime eux-mêmes. Ce fait est lié à la question du risque pour la réputation, qui pourrait amener les gens à hésiter à porter une attention négative à leur famille et à leurs amis.

*« Parfois, les gens sont au courant de l'ESEL, mais ils ne la considèrent pas comme une activité illégale, surtout ceux qui sont impliqués et qui ne veulent pas nuire à la réputation de leur famille. »*

Pour d'autres participants, l'ambivalence à l'égard de la traite des enfants pour la production de MESE semblait être un facteur, l'un d'entre eux suggérant que « certaines personnes ne se soucient pas vraiment des affaires des autres, ou ne veulent pas s'en mêler ». Une participante survivante a ajouté que d'autres étaient en mesure de justifier l'ESEL pour des motifs moraux et de camoufler les auteurs de crimes :

*« D'autres ne veulent pas accepter le fait que ce qu'ils font est mal. Ils se disent que c'est correct de le faire, puisqu'ils ne violent pas le corps physique des enfants, car ils ne font que du commerce en ligne. Ils se couvrent mutuellement pour continuer à mener toutes leurs activités illégales d'ESEL. »*

Les survivants participants étaient d'avis que les interventions et les initiatives des gouvernements locaux visant à prévenir la traite des enfants à des fins de production de MESE dans les collectivités ou à en réduire l'intensité étaient insuffisantes, et ont souligné qu'il y avait des « lacunes dans le système de justice et que des interventions locales avaient lieu sur le terrain ».

### Compréhension communautaire de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines

Au cours des groupes de discussion, les survivants participants ont parlé des « graves conséquences » de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines, en soulignant qu'ils avaient l'impression que tout le monde ne comprenait pas la nature forcée et coercitive de l'exploitation. Les niveaux perçus de compréhension liés à la traite des enfants

pour produire du MESE étaient généralement assez faibles. Ils ont laissé entendre que, même si les gens étaient généralement au courant de l'exploitation sexuelle en ligne dans leur collectivité, la sensibilisation à ce sujet n'était pas très répandue et que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour informer les gens et les aider à comprendre le problème.

*« Le fait d'être victime d'ESEL crée des ruptures dans les relations familiales, des problèmes de santé mentale et une perception négative de soi, sachant que certaines personnes pourraient vous percevoir différemment lorsqu'elles apprennent que vous êtes une victime d'ESEL. Les gens ne savent pas que vous n'avez pas choisi de participer à l'ESEL. Ils ne savaient pas qu'une victime était simplement contrainte par une autre personne à se livrer à ces activités sexuelles. »*

Les survivants participants ont discuté de la façon dont d'autres formes d'exploitation étaient normalisées aux Philippines et ont attiré une attention particulière sur la sollicitation en ligne d'enfants philippins par des délinquants étrangers liés à la demande. L'un d'eux a expliqué que ces délinquants étaient désignés par l'argot philippin « AFAM » (qui signifie « un étranger affecté à Manille » [a foreigner assigned in Manila], et désigne généralement les étrangers blancs qui font des affaires lucratives dans les clubs et les bars). Le participant a ensuite expliqué comment les médias sociaux étaient utilisés pour normaliser la pratique consistant à établir des relations en ligne avec des délinquants à l'étranger.

Un survivant participant avait l'impression que les trafiquants eux-mêmes étaient en contact les uns avec les autres et qu'ils étaient disposés à communiquer les coordonnées des délinquants étrangers liés à la demande avec d'autres :

*« Dans bien des cas, les personnes qui sont conscientes de l'ESEL sont également celles qui sont impliquées dans le crime. Ce genre d'implication passe aussi par des liens établis. Par exemple, lorsqu'un trafiquant a un client étranger régulier, il le recommande à un autre trafiquant, puis cette personne bénéficie également de l'argent qu'elle peut gagner grâce à l'ESEL. »*

Les survivants participants ont également affirmé que cette exploitation est *quelque peu connue* au sein des collectivités :

*« L'ESEL est un secret de polichinelle dans certaines collectivités, tandis que dans d'autres, l'ESEL est réellement cachée par divers moyens tels que l'obscurité, des chambres individuelles, etc. Par l'entremise de faux comptes sur les médias sociaux, les agresseurs communiquent avec des délinquants sexuels étrangers. »*

Les survivants participants ont précisé qu'ils comprenaient que les trafiquants falsifiaient leurs renseignements personnels en ligne pour dissimuler leur identité, et ont décrit l'utilisation de faux comptes de médias sociaux par les trafiquants :

*« Habituellement, les parents sont les trafiquants qui vendent leurs enfants. Pour ce faire, ils utilisent un autre nom ou un faux compte. Les auteurs de ces crimes se livrent à des activités d'ESEL n'importe quand et n'importe où. Ils n'informent pas les délinquants sexuels étrangers que les enfants qu'ils vendent sont leurs propres enfants. »*

Un autre survivant participant a discuté de la visibilité de la traite pour produire du MESE en raison de la présence de biens de consommation qui pourraient normalement être financièrement inaccessibles, comme le fait d'avoir un réseau Wi-Fi à domicile ou un ensemble complet d'ordinateur de bureau en particulier dans les cas où l'on sait que la personne est au chômage ou qu'elle occupe un emploi qui ne demande pas l'utilisation d'un ordinateur. Il a été suggéré – conformément à la littérature – que l'argent gagné par la traite pour produire du MESE pourrait être dépensé pour des rénovations domiciliaires visibles. Les participants ont ensuite expliqué que, bien que ces éléments soient visibles et que les membres d'un même ménage sachent probablement ce qui s'y passe, tous les témoins ne discerneraient pas nécessairement, à partir de ces indicateurs, que l'exploitation est présente :

*« Habituellement, les gens ne remarquent pas ce qui se passe à l'intérieur des maisons des personnes qui pratiquent l'ESEL. Mais pour des gens comme nous (qui ont une expérience vécue) qui connaissent bien l'ESEL, nous pouvons savoir s'il se passe quelque chose d'étrange, comme un éclairage sombre, une configuration informatique complète, et d'autres indicateurs évidents d'activités d'ESEL. Bien sûr, les membres d'un même ménage sont au courant de ce qui se passe. »*

Les auteurs de ces actes peuvent également déplacer le lieu de leurs opérations pour éviter d'être repérés :

*« Les agresseurs le faisaient chez eux, puis ils se rendaient parfois à un autre endroit pour ne pas se faire prendre et pour ne pas que le voisinage n'ait de doute. »*

#### Facteurs contributifs ou facilitateurs de la traite des enfants pour la production de MESE

Bon nombre des survivants participants reconnaissent que les collectivités appauvries sont plus vulnérables à la traite des enfants pour la production de MESE, comme celles des « bidonvilles » ou celles où le chômage est plus fréquent. Néanmoins, un survivant participant a souligné que tout le monde pouvait être victime de cette exploitation :

*« L'ESEL n'est pas toujours présente dans les zones de squatters. Ce crime se produit n'importe où tant qu'il y a une pièce ou un endroit sombre où l'on peut faire ou exécuter l'ESEL. Dans certains cas, les gens connaissent déjà le travail de l'agresseur et ce qu'il demandera aux victimes de faire. Mais dans d'autres cas, ou à d'autres endroits, ils ne savent pas exactement ce que les victimes feront pendant l'abus. Tant que l'endroit dispose d'une bonne connexion Internet ou d'un bon signal, l'ESEL peut se produire à cet endroit. »*

Les survivants ont discuté de la perception selon laquelle les gains financiers étaient l'une des principales motivations des auteurs de la traite des enfants pour produire des MESE aux Philippines. Les participants ont indiqué qu'il s'agissait d'un moyen de gagner de l'argent facilement et rapidement pour ceux qui pourraient avoir du mal à trouver un emploi légitime et décent. Un participant survivant a suggéré que les avantages financiers contribuaient de façon importante à surmonter les objections morales qu'il pourrait avoir contre cette exploitation :

*« Une fois que les auteurs de ces crimes sont attirés par l'argent, ils n'y penseraient pas, ils ne penseraient pas que c'est mal et ils embarqueraient tout simplement. »*

Les participants ont discuté des sommes d'argent gagnées lors des transactions entre les trafiquants et les délinquants étrangers liés à la demande, avec des chiffres compris entre 200 PhP (3 \$ US) et 15 000 PhP (300 \$ US), selon la nature de l'accord conclu. Les participants ont généralement indiqué qu'ils pensaient que cette exploitation était extrêmement lucrative pour ceux qui facilitaient la traite – et ont suggéré que les délinquants le fassent à répétition, malgré les risques d'être pris, dépensant de l'argent pour des achats de luxe, pour financer des rénovations de maison et pour faire la fête, en plus de leurs besoins quotidiens.

*« Le montant [de la transaction] dépend de la demande [d'actes sexuels particuliers] d'un délinquant sexuel étranger ou du nombre d'enfants impliqués dans le crime. Il varie généralement de 800 à 2 000 PhP pour un seul enfant, 5 000 PhP (100 \$ US) pour deux enfants et de 10 000 à 15 000 PhP pour trois à cinq enfants. »*

### Réflexions plus larges sur la participation au processus de recherche

Dans l'ensemble, les survivants participants ont donné un avis positif sur leur expérience et leur participation à l'étude *Scale of harm*. L'un d'entre eux s'est dit :

*« Cette étude est très utile! Ce projet est particulièrement révolutionnaire aux Philippines, où les victimes de l'ESEL sont nombreuses. C'est pourquoi je n'ai pas hésité à participer à ce groupe de discussion lorsque j'ai reçu l'invitation. Parce que je sais que nous n'étions pas les seules victimes de l'ESEL. Certaines victimes restent silencieuses simplement parce qu'elles ne savent pas encore quoi faire. C'est pourquoi je pense que cette recherche peut les aider à ouvrir leur esprit. C'est une très bonne nouvelle que cette recherche soit menée aux Philippines, car l'ESEL est très répandue ici. »*

## Résultats de l'enquête auprès des ménages

Bien que le but de l'enquête auprès des ménages était de saisir les réseaux des répondants et les populations cachées qui s'y trouvent, des questions à l'appui sur les données démographiques et les comportements en ligne des répondants ont également été saisies. Les paragraphes suivants donnent un aperçu des données recueillies :

1. La **répartition entre les sexes** des répondants correspondait à celle de la population des Philippines.
2. La réponse la plus courante pour l'**état civil** était « marié » dans toutes les municipalités sondées.
3. La réponse modale des classes pour l'**éducation** était « jusqu'au niveau secondaire » dans 96 % des municipalités interrogées.
4. **Smart** était le **fournisseur Internet** signalé le plus souvent par les répondants au sondage.
5. La réponse la plus courante pour la **propriété du ménage** est « propriété pure et simple » dans toutes les municipalités sondées.
6. Étant donné que ce type de trafic n'a pas lieu sans **Internet**, il est important de mentionner que **92 %** des répondants ont déclaré avoir utilisé Internet.
7. **82 %** des personnes signalant la traite d'enfants pour produire du MESE vivaient en milieu **urbain**.
8. L'**âge des répondants** ayant déclaré connaître des personnes impliquées dans la traite d'enfants pour produire du MESE était de **19 ans**.
9. Les **femmes** étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de **déclarer** connaître des personnes impliquées dans la traite des enfants pour produire du MESE.
10. Les célibataires étaient les plus susceptibles de déclarer connaître des personnes impliquées dans la traite d'enfants pour produire du MESE.

A close-up, high-contrast photograph of a child's eye. The eye is dark and has a bright, circular reflection on its surface. The surrounding skin and hair are blurred, creating a shallow depth of field.

# RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

\*Enfant acteur;  
pas un survivant réel



## Recommandations de l'étude *Scale of Harm*

Bien que le gouvernement des Philippines et les intervenants concernés aient réalisé des progrès importants, les résultats de l'étude *Scale of harm* démontrent la nécessité d'une action accélérée aux Philippines et dans les pays demandeurs (p. ex., les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et l'Union européenne) pour lutter contre la traite des enfants à des fins d'agressions sexuelles diffusées en direct et de production de MESE. Grâce à des estimations de prévalence, le gouvernement philippin et tous les intervenants concernés peuvent définir des objectifs futurs et améliorer la stratégie globale de lutte contre cette forme d'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Les conclusions de *Scale of harm* soulignent le besoin urgent d'intensifier les efforts de dissuasion des délinquants par l'entremise des forces de l'ordre et d'autres moyens locaux, d'intégrer des mesures de protection et de la technologie de prévention dans les applications et les plateformes de clavardage en direct, d'améliorer la détection et le signalement du secteur technologique de MESE de première génération ou nouvelles, et de veiller à ce que le secteur financier détecte, signale et bloque rapidement les opérations suspectes, tout en communiquant les renseignements tirés des signalements aux organismes d'application de la loi. Voici des recommandations fondées sur les résultats de l'étude *Scale of harm* :



### **RECOMMANDATION N° 1 :** **Cultiver la production de rapports à l'échelle locale.**

Mettre en œuvre des stratégies nationales et locales pour accroître le nombre de signalements des collectivités locales.

**Le gouvernement, les ONG, les dirigeants communautaires, les représentants des gouvernements locaux ainsi que le public devraient accroître les signalements de traite pour la production du matériel d'exploitation sexuelle des enfants et soutenir les efforts visant à dissuader les trafiquants.**

Les résultats de l'étude *Scale of harm* ont montré que la traite pour produire du MESE est très répandue aux Philippines et insuffisamment signalée par la collectivité. Cette ampleur, conjuguée à la nature cachée des abus, au jeune âge des victimes, au rôle des agresseurs familiaux ainsi qu'à des facteurs sociaux et culturels tels que le fait de ne pas « s'immiscer » dans les affaires d'autrui, nécessite une augmentation du signalement communautaire. Pendant les groupes de discussion, les survivants ont indiqué qu'il existe un

« consensus » non écrit selon lequel il ne faut pas signaler la production de MESE et la diffusion en direct dans certaines collectivités, en particulier lorsque l'on croit que les incidences perçues sont élevées. Même si les gens sont au courant de la traite des enfants philippins pour la production de MESE dans la collectivité, on n'en parle pas ouvertement. Les dirigeants communautaires et les unités de gouvernement local (UGL) devraient chercher à déboulonner les mythes selon lesquels le fait de vivre de l'exploitation sexuelle des enfants ou de vendre de nouvelles photos et vidéos de MESE est une « question de famille », ou une façon acceptable de gagner de l'argent, ou que le signalement est inapproprié.

De plus, les efforts visant à accroître les possibilités de signalement des cas présumés d'exploitation sexuelle des enfants au sein de la collectivité devraient être encouragés, car les collectivités jouent un rôle crucial dans la protection des enfants avant qu'ils ne soient victimes d'exploitation. Il faut définir davantage les mécanismes de déclaration au niveau communautaire. Encourager la production de rapports en assurant la protection de la vie privée, la confidentialité, voire l'anonymat des personnes qui signalent des cas est conforme aux résultats des groupes de discussion des leaders survivants. Les survivants ont expliqué que les membres de la communauté ont souvent peur de signaler l'exploitation, évitant ainsi de participer, car ils connaissent peut-être les trafiquants.

Les survivants ont recommandé un renforcement des capacités des fonctionnaires locaux afin de mettre en priorité et de traiter efficacement les cas de traite pour produire du MESE, y compris par la diffusion en direct. Il est nécessaire de fournir un soutien technique aux gouvernements locaux et à la société civile pour renforcer les mécanismes communautaires d'identification et de prévention de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Des groupes de surveillance communautaires peuvent être organisés et formés, et des systèmes de surveillance communautaires peuvent être établis. Les campagnes de sensibilisation peuvent encourager les collectivités à devenir plus vigilantes et aider les membres de la collectivité à accéder aux mécanismes de signalement. Les conseils de barangay pour la protection des enfants (BCPC) peuvent bénéficier d'une aide technique pour renforcer leurs systèmes de collecte et de déclaration de données sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne aux services de police mandatés.



## RECOMMANDATION N° 2 : Améliorer la réponse du système de justice pénale.

Il est essentiel de tenir les délinquants responsables de leurs actes afin de renforcer la dissuasion et de réduire la prévalence.

**Parallèlement à des interventions communautaires accrues, les efforts des forces de l'ordre philippines aux niveaux national, régional et local devraient s'intensifier pour appréhender et poursuivre davantage de trafiquants, créant ainsi un effet dissuasif tout en protégeant les victimes. Les forces de l'ordre liées à la demande devraient également tenir responsables davantage de délinquants liés à la demande.**

Les mesures répressives prises aux Philippines contre la traite des personnes pour produire du matériel d'exploitation sexuelle des enfants sont louables, compte tenu des limites en matière de personnel et de ressources. Néanmoins, les forces de l'ordre des Philippines devraient intensifier leurs interventions d'application de la loi. Le gouvernement des Philippines peut évaluer les améliorations possibles en matière d'établissement, de personnel ou de budget afin d'accélérer des enquêtes efficaces, d'augmenter le nombre d'arrestations de trafiquants soupçonnés et de mettre davantage de victimes en sécurité. Par exemple, si le Women and Children Protection Center (WCPC) du Philippine National Police devenait une unité nationale de soutien opérationnel (UNSO), il disposerait de plus de budget, de personnel et de ressources pour lutter contre ce crime à l'échelle nationale, conformément à son mandat, et en coordination avec les services de police locaux.

De même, l'Anti-Human Trafficking Division du National Bureau of Investigation (NBI-AHTRAD) est chargée d'enquêter sur l'infraction de la traite des enfants pour produire du MESE partout aux Philippines, mais demeure une petite équipe dont le personnel n'est présent que dans le Grand Manille. L'accroissement de la capacité des bureaux du NBI-AHTRAD et des bureaux régionaux du NBI à intervenir dans ces cas, grâce à l'augmentation du personnel, du financement et de l'équipement, entraînera un plus grand nombre d'arrestations et de victimes mises en sécurité, ce qui aura pour effet de dissuader davantage les mauvais traitements envers les enfants.

Les gouvernements liés à la demande, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et d'autres pays européens<sup>62</sup>, d'où les délinquants alimentent la traite pour produire du MESE, devraient intensifier leurs efforts pour identifier, arrêter et tenir davantage de délinquants responsables de leurs actes. La responsabilisation consiste notamment à veiller à ce que les délinquants reçoivent une peine d'emprisonnement proportionnelle au tort qu'ils ont causé et à ce qu'ils versent un dédommagement ou une indemnisation aux survivants philippins, afin de favoriser leur rétablissement. La progression du délinquant devrait également être étudiée, afin d'empêcher autant que possible les hommes de vouloir consommer des images, des vidéos et des diffusions en direct liés à l'exploitation sexuelle des enfants.

Il y a une pénurie de données sur le nombre d'arrestations, de poursuites et d'ordonnances de dédommagement pour les délinquants qui créent une demande pour ce type de crime. Pourtant, non seulement ces cas ne mèneront pas à la responsabilisation des délinquants liés à la demande, mais aussi, lorsqu'ils seront communiqués à titre de renvois aux forces de l'ordre des Philippines, ils pourront appuyer les enquêtes, la protection des victimes et l'identification des trafiquants. Le maintien d'une étroite collaboration internationale dans le domaine de l'application de la loi par l'intermédiaire du Philippine Internet Crimes Against Children Center (PICACC) permettra d'appuyer de façon significative l'accroissement des opérations d'application de la loi. En date d'août 2023, le PICACC a appuyé l'arrestation de 131 suspects et la protection de 644 victimes et personnes à risque.

Enfin, les nouvelles lois philippines anti-EASLE et de lutte contre la traite ont renforcé le pouvoir des enquêteurs d'effectuer des analyses approfondies des dispositifs de communication électronique. L'utilisation de cette technique d'enquête par les forces de l'ordre des Philippines permettra d'accroître les renseignements concernant d'autres victimes et

---

<sup>62</sup> Voir Anti-Money Laundering Council, *Online Sexual Abuse and Exploitation of Children in the Philippines: An Evaluation Using STR Data*, juillet 2020-décembre 2022, 2023 (rapportant que depuis 2015, les principales sources de transferts de fonds liés à l'EASLE [exploitation et abus sexuel en ligne des enfants] en termes de volume et de valeur en PhP sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada), <http://www.amlc.gov.ph/16-news-and-announcements/454-online-sexual-abuse-and-exploitation-of-children-in-the-philippines-an-evaluation-using-str-data>.

Selon la National Crime Agency, entre 550 000 et 850 000 personnes présentent des risques sexuels pour les enfants, rien qu'au Royaume-Uni. <https://www.nationalcrimeagency.gov.uk/news/online-is-the-new-frontline-in-fight-against-organised-crime-says-national-crime-agency-on-publication-of-annual-threat-assessment>

d'autres délinquants liés à la demande, qui seront communiqués à leurs homologues des pays liés à la demande. Le partage proactif des renvois par les organismes d'application de la loi, tant du côté de la demande que du côté de la source, crée une « boucle de renvoi » qui permet de repérer un plus grand nombre de délinquants plus tôt dans leur perpétration. Une responsabilisation plus précoce pourrait avoir un effet dissuasif et, surtout, réduire le nombre de mois ou d'années pendant lequel les enfants sont victimes d'abus.



### **RECOMMANDATION N° 3 :** **Mettre en œuvre des efforts** **communautaires solides.**

Des efforts locaux supplémentaires sont nécessaires pour prévenir, contrecarrer et perturber les activités.

**Parallèlement à des interventions policières accrues, des efforts locaux supplémentaires pour prévenir, contrecarrer et interrompre la traite des enfants à des fins de production de MESE, devraient être déployés par l'entremise de solides normes communautaires de changement et de sensibilisation.**

Les efforts d'application de la loi aux Philippines devraient être complétés par d'autres interventions visant à prévenir, à contrecarrer et à perturber les délits qui pourraient ne jamais faire l'objet d'une enquête. Ces solutions préventives supplémentaires contribueront à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle et à en réduire la prévalence.

La sensibilisation communautaire par le leadership et la défense des droits des survivants peut accélérer le changement des normes et conduire à une dissuasion à l'échelle locale. Les leaders survivants peuvent mettre en évidence les dommages dévastateurs causés aux victimes par l'exploitation en ligne, sensibiliser les gens et créer un sentiment d'urgence au sein de la communauté. Les unités gouvernementales locales peuvent intégrer les ressources et une mise en priorité au niveau local, signalant aux auteurs de crimes que leurs jours d'impunité sont terminés et que les infractions entraînent des risques liés à l'application de la loi<sup>63</sup>. En date de juillet 2023, 15 représentants des gouvernements locaux avaient adopté des ordonnances locales pour la mise en œuvre de la loi anti-EASLE; toutes les unités gouvernementales locales devraient en faire autant. Une approche à volets multiples favorisera une plus grande réduction de la prévalence que l'application de la loi seulement.

<sup>63</sup> L'IJM a fourni des formations et des consultations pour soutenir l'adoption d'ordonnances des unités gouvernementales locales. Voir <https://www.ijm.org.ph/articles/ijm-works-with-local-lawmakers-to-strengthen-child-protection-in-communities>.



### **RECOMMANDATION N° 4 :** **Appliquer les dispositions** **techniques de la loi anti-EASLE.**

Veiller à ce que les entreprises technologiques utilisent des technologies conçues pour prévenir ou perturber l'exploitation sexuelle d'enfants diffusés en direct, y compris les fabricants d'appareils dotés de caméras.

**Le gouvernement philippin devrait appliquer et, au besoin, renforcer les règlements imposant l'utilisation de technologies misant sur la sécurité dès leur conception pour détecter, prévenir et perturber la production et la distribution à grande échelle d'images et de vidéos de MESE diffusées en continu et d'autres images et vidéos de violence sexuelle envers les enfants.**

Les résultats de l'étude *Scale of harm* révèlent que près d'un demi-million d'enfants philippins ont été victimes de cette forme effroyable d'abus et d'exploitation sexuels, et que près d'un quart de millions d'adultes en sont les auteurs. Il est choquant de constater qu'aujourd'hui, il existe peu d'obstacles technologiques empêchant les trafiquants de diffuser en direct l'exploitation sexuelle commise envers des enfants philippins à l'aide d'applications et de plateformes de vidéoclavardage populaires à l'aide d'appareils munis de caméras, tels que les téléphones intelligents, les tablettes et les ordinateurs portables. Par exemple, en 2022, le eSafety Commissioner d'Australie a émis des avis juridiques à sept entreprises technologiques, les obligeant à rendre compte de leurs efforts pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants sur leurs plateformes. Le rapport a révélé que « les fournisseurs ne prennent aucune mesure pour détecter l'EASLE dans les diffusions en continu (dans la mesure où l'un de ces services pourrait être considéré comme des services de diffusion en direct) ou pour détecter l'EASLE dans les appels vidéo ou les conférences<sup>64</sup> ». Il est impératif que toutes les entreprises utilisent les technologies les plus avancées pour lutter contre le matériel pédopornographique, qu'il s'agisse d'images ou de vidéos enregistrées ou diffusées en direct.

Des mesures de protection essentielles et des technologies préventives devraient être intégrées aux applications et aux plateformes de diffusion en direct afin d'empêcher la production de nouveaux matériels d'exploitation sexuelle des enfants. L'ampleur des abus sexuels d'enfants diffusés en direct aux Philippines nécessite une telle prévention technologique dans les applications et plateformes de clavardage vidéo sur lesquelles l'exploitation sexuelle des enfants est produite et diffusée en direct.

<sup>64</sup> eSafety Commissioner, *Basic Online Safety Expectations: Summary of industry responses to the First mandatory transparency notices* [TRANUCTION].

Heureusement, il existe déjà une technologie de sécurité perfectionnée à partir des données de l'Internet Watch Foundation qui peut détecter et prévenir la diffusion en continu d'abus sexuels des enfants, comme SafeToWatch, avec ou sans signalement<sup>65</sup>. Et le Philippine Survivor Network a publiquement appelé le secteur technologique à utiliser ce type de technologie<sup>66</sup>.

Le gouvernement des Philippines devrait donc veiller à une application rigoureuse et au respect des nouvelles dispositions de la loi anti-EASLE, qui obligent les entreprises technologiques à « installer des mécanismes ou des mesures conçus pour prévenir, détecter ou signaler » le matériel d'abus sexuel et d'exploitation des enfants ou y réagir et à « installer la technologie, les programmes ou les logiciels disponibles pour garantir que l'accès aux violations de cette loi ou à leur diffusion en continu sera supprimé, bloqué ou filtré » [TRADUCTION] [Republic Act 11930, section 9a)(6), soulignement ajouté]. Les entreprises exploitées aux Philippines devraient être tenues de signaler au gouvernement philippin leur conformité à cette disposition, compte tenu de l'ampleur choquante des agressions sexuelles d'enfants philippins diffusés en direct.

Le gouvernement philippin devrait également envisager l'utilisation de règlements existants ou améliorés pour obliger les fabricants d'appareils dotés d'une caméra, tels que les téléphones, les tablettes et les ordinateurs portables, à intégrer des technologies de sécurité conçues pour prévenir et interrompre les abus sexuels d'enfants diffusés en direct sur les appareils. De nos jours, les téléphones ne sont pas « intentionnellement sûrs », précisément parce qu'ils sont construits sans la moindre technologie destinée à empêcher la prise ou la diffusion en continu d'images et de vidéos d'abus d'enfants.

Le secteur technologique devrait également améliorer la détection, le signalement et la dissuasion en temps opportun des images et vidéos enregistrées de MESE nouvelles ou de « première génération », ainsi que des cas soupçonnés de traite pour produire du MESE, afin de faciliter une action rapide pour protéger les victimes et appréhender les suspects. L'IJM est prête à soutenir ces efforts en fournissant son produit mis à jour en 2023 intitulé *Tech and Financial Sector Indicators of Livestreaming Online Sexual Exploitation of Children*

---

<sup>65</sup> Voir SafeToWatch, une technologie de détection des menaces par vidéo et image en temps réel, capable de déterminer si les données visuelles représentent du matériel pédopornographique. L'algorithme d'apprentissage automatique peut déclencher plusieurs actions possibles, telles que l'obscurcissement d'images dangereuses, la désactivation de la capture/enregistrement/transmission d'images, etc. <https://safetonet.com/safetowatch/>

<sup>66</sup> Voir la lettre du Philippine Survivor Network au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne : [https://www.ijm.org.ph/assets/resource/PSN\\_Letter\\_to\\_EU\\_Parliament\\_and\\_Union\\_Council.pdf](https://www.ijm.org.ph/assets/resource/PSN_Letter_to_EU_Parliament_and_Union_Council.pdf).

aux entreprises ou aux organismes de réglementation intéressés, avec consultation connexe<sup>67</sup>.

Les entreprises technologiques, y compris les entreprises de télécommunications, peuvent jouer un rôle positif dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants aux Philippines. Par exemple, la plus grande société de télécommunications entièrement intégrée des Philippines, PLDT Inc. (PLDT), et sa filiale sans fil Smart Communications, Inc. (Smart) ont soutenu l'étude *Scale of harm* en fournissant des données et de l'information anonymisées et agrégées pertinentes pour l'analyse en cours d'IJM et du Rights Lab afin d'élaborer des renseignements plus localisés. De plus, PLDT et Smart ont déclaré avoir bloqué plus de 586 000 adresses et environ 1,3 milliard de tentatives d'accès à du matériel en ligne lié à l'exploitation ou à l'abus sexuel des enfants, et Globe Telecom a également bloqué l'accès<sup>68</sup>. Kumu, application de divertissement social, a également fourni des renseignements pour soutenir les efforts de détermination de la portée des données pour le projet.

C'est important, car l'accès libre aux images et aux vidéos d'exploitation sexuelle des enfants en ligne peut contribuer à normaliser l'abus sexuel des enfants philippins dans la collectivité, car de plus en plus de gens consomment ce contenu numérique et s'y désensibilisent. S'il est essentiel de bloquer l'accès à ces contenus illégaux et préjudiciables, il est urgent d'aller en amont et d'adopter des approches plus préventives, comme nous l'avons mentionné ci-dessus.

---

<sup>67</sup> Les parties intéressées peuvent envoyer un courriel à [endosec@ijm.org](mailto:endosec@ijm.org) pour demander le produit.

<sup>68</sup> Geneva Internet Platform Digital Watch Observatory, *A collective effort: Philippines fights online child sexual abuse*, 12 juin 2023, <https://dig.watch/updates/a-collective-effort-philippines-fights-online-child-sexual-abuse>.



## RECOMMANDATION N° 5 : Accélérer la détection, la déclaration et le blocage des transactions financières douteuses.

Les efforts du secteur privé sont essentiels pour obtenir des renseignements opportuns sur les trafiquants soupçonnés, soutenir l'intervention des forces de l'ordre et prévenir les abus.

**Les banques et les entreprises de services monétaires doivent agir de toute urgence pour mettre en place une surveillance efficace des transactions afin de détecter les paiements douteux révélateurs de l'existence d'exploitation et d'abus sexuels en ligne des enfants (EASLE), appliquer une diligence raisonnable accrue en cas de soupçon, accélérer la déclaration des soupçons et bloquer les paiements impliquant des délinquants et des trafiquants connus ou présumés.**

La traite visant à produire du MESE est un crime commercial – sans paiement, les criminels ne sont pas incités à abuser des enfants. Les leaders survivants ont indiqué que les trafiquants reçoivent généralement de l'argent par l'intermédiaire d'entreprises de services monétaires dans leur collectivité, et qu'ils confient à un membre de leur ménage une carte d'identité valide pour percevoir en espèces les paiements envoyés par les délinquants étrangers avant que les abus ne soient commis et diffusés en ligne.

Un rapport d'avril 2023 du Anti-Money Laundering Council (AMLC) révèle qu'en 2022, l'AMLC a reçu des institutions financières 92 200 déclarations d'opérations douteuses (DOD) relatives à l'EASLE<sup>69</sup>. L'AMLC a également indiqué avoir analysé 182 729 DOD liées à l'EASLE pour un montant total de 1,56 milliard de PhP du milieu de 2020 à la fin de 2022, ce qui équivaut à plus de 27 000 000 \$ US. Selon l'AMLC, 81 % de ces envois de fonds proviennent de l'étranger, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada étant les principaux pays expéditeurs en volume et en valeur de PhP depuis 2015. Le nombre de DOD communiqué aux organismes d'application de la loi est inconnu.

**Il s'agit d'une somme faramineuse qui a été versée aux Philippines, apparemment pour l'abus sexuel et l'exploitation d'enfants philippins.**

Compte tenu de la prévalence de cette exploitation des enfants motivée par l'argent, les entreprises de

services monétaires philippines, principalement les entreprises de transfert de fonds, devraient améliorer leur capacité de suivi des transactions afin de cerner les paiements révélateurs de l'existence de l'EASLE. Cela signifie qu'il faut appliquer toutes les typologies d'exploitation des enfants et surveiller les comportements au fil du temps, et pas que les transactions individuelles. Les entreprises devraient collaborer avec les organismes d'application de la loi et les groupes de défense des droits pour comprendre les tendances changeantes et s'y adapter. Pour aider l'AMLC et les organismes d'application de la loi, les DOD devraient saisir tous les renseignements disponibles, et pas que le minimum requis, afin de fournir des renseignements exploitables. De plus, les banques et les entreprises de services monétaires devraient traiter les paiements douteux liés à l'exploitation des enfants, comme le financement d'activités terroristes ou la fraude, en s'efforçant de les détecter et de les signaler dans les cinq jours suivant l'activité, et non dans les 50 à 100 jours habituels pour les rapports de lutte contre le blanchiment d'argent<sup>70</sup>.

Au-delà du signalement accéléré, les banques et les sociétés de transfert de fonds devraient s'entendre sur des protocoles de réglementation pour le retard ou même le blocage des paiements douteux. L'exploitation étant un crime commercial, l'absence de paiement aux trafiquants peut empêcher la diffusion en continu des abus, protégeant ainsi les enfants philippins des abus sexuels. Par conséquent, s'il y a des soupçons, les entreprises de services monétaires devraient examiner de plus près la transaction *avant d'autoriser le paiement*. Cette diligence raisonnable accrue pourrait inclure la recherche de renseignements supplémentaires justifiant la relation entre la partie qui envoie l'argent et la personne qui perçoit le paiement. De telles questions simples peuvent avoir un effet dissuasif sans créer de fardeau pour les paiements légaux.

Enfin, la mise en place et le renforcement de la collaboration entre le secteur financier, l'AMLC en tant qu'unité de renseignement financier, et les organismes d'application de la loi favoriseront l'échange en temps opportun de renseignements exploitables pour aider les organismes d'application de la loi. L'identification rapide des trafiquants et de leurs victimes érodera le climat d'impunité, perturbera ce type de commerce et aura un effet dissuasif. Une collaboration active entre l'AMLC et les organismes d'application de la loi philippins et

<sup>70</sup> Australian Government (AUSTRAC), *Combating the sexual exploitation of children for financial gain: Activity indicators*, 2019, [https://www.austrac.gov.au/sites/default/files/2019-11/Fintel%20Alliance%20Financial%20Indicators%20Report\\_Combating%20the%20sexual%20exploitation%20of%20children.pdf](https://www.austrac.gov.au/sites/default/files/2019-11/Fintel%20Alliance%20Financial%20Indicators%20Report_Combating%20the%20sexual%20exploitation%20of%20children.pdf). Voir, *SFF 2022 FinTech For Good*, Festival FinTech de Singapour, 12 mai 2022. Vidéo, <https://www.youtube.com/watch?v=xia8H781yu0>.

<sup>69</sup> Anti-Money Laundering Council, *Online Sexual Abuse and Exploitation of Children in the Philippines: An Evaluation Using STR Data*, juillet 2020-décembre 2022, 2023, <http://www.amlc.gov.ph/16-news-and-announcements/454-online-sexual-abuse-and-exploitation-of-children-in-the-philippines-an-evaluation-using-str-data>.

étrangers peut maximiser l'utilité des renseignements pour soutenir les enquêtes permettant la mise en sécurité des enfants et la soumission de restrictions aux délinquants. Il faut souligner que l'écosystème des paiements continuera d'évoluer. Les organismes de réglementation, les banques et les entreprises de transfert de fonds devront surveiller ces changements et adapter la surveillance et la dissuasion, car les criminels cherchent à contourner les contrôles et la détection.

Le secteur financier doit agir de toute urgence en cas de transactions suspectes liées à l'abus et à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne en détectant les habitudes de paiement douteuses, en bloquant de tels paiements, en accélérant les signalements et en collaborant de manière proactive avec les organismes d'application de la loi.



**RECOMMANDATION N° 6 :**  
**Les gouvernements du côté de la demande devraient adopter d'urgence une loi sur la sécurité en ligne en consultation avec les survivants.**

Les législateurs devraient défendre les expériences des survivants.

**Les lois sur la sécurité en ligne peuvent faciliter la protection des enfants contre les abus et l'exploitation sexuels en ligne, y compris les abus diffusés lors d'appels vidéo et d'autres productions de MESE.**

Il peut être essentiel que les entreprises technologiques soient tenues de détecter, de signaler et de supprimer les contenus pédopornographiques en ligne, y compris les nouveaux contenus pédopornographiques de « première génération ». Bien que les entreprises individuelles aient pris des engagements prometteurs et des mesures positives, les enfants ont besoin de secteurs technologiques régis par des normes de sécurité intégrées à la conception à l'échelle de l'industrie qui préviennent les dommages, ainsi que la détection, la déclaration et l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants. À tout le moins, les administrations comme l'UE devraient veiller à ce que les entreprises technologiques soient *autorisées à* prendre des mesures volontaires pour détecter, déclarer, éliminer et bloquer le MESE au sein de l'UE, en attendant l'adoption d'une réglementation rigoureuse.

Les législateurs des États-Unis<sup>71</sup>, du Royaume-Uni<sup>72</sup>, et de l'Union européenne<sup>73</sup> devraient avoir le courage de saisir l'occasion d'adopter une loi substantielle sur la sécurité en ligne qui accroît la protection des enfants et la transparence des entreprises technologiques dans la conception de technologies sûres. Les survivants de l'exploitation sexuelle en

<sup>71</sup> *EARN IT Act*, <https://www.congress.gov/bill/118th-congress/senate-bill/1207>. Voir *REPORT Act*, <https://www.congress.gov/bill/117th-congress/house-bill/1540>. Voir *Preventing Child Sex Abuse Act*, <https://www.congress.gov/bill/118th-congress/senate-bill/724>. Voir *Kids Online Safety Act*, <https://www.congress.gov/bill/117th-congress/senate-bill/3663/text/is>. Voir *STOP CSAM Act*, <https://www.congress.gov/bill/118th-congress/senate-bill/1199/text>.

<sup>72</sup> UK Parliament, *Online Safety Act*, <https://bills.parliament.uk/bills/3137>.

<sup>73</sup> Union européenne, *Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants*, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=COM%3A2022%3A209%3AFIN>.

ligne du Philippine Survivor Network<sup>74</sup> militent pour l'adoption de ces projets de loi, écrivent des lettres et s'adressent directement aux gouvernements pour leur faire part de leur expérience et de la façon dont ces lois pourraient réduire et prévenir considérablement les abus traumatisants. En fait, le 13 septembre 2023, un dirigeant du Global Survivor Network a témoigné devant un comité du Congrès américain sur la nécessité d'améliorer les mesures de protection en ligne pour protéger les enfants à l'aide d'une loi sur la sécurité en ligne<sup>75</sup>. Les survivants ont une vision unique des systèmes qui fonctionnent et de ceux qui ne fonctionnent pas. Des lois fondées sur la consultation et l'expertise des survivants peuvent mieux répondre aux besoins de sécurité des enfants<sup>76</sup>. L'étude *Scale of harm* nous rappelle à tous les raisons pour lesquelles ces lois sont nécessaires de toute urgence.



**RECOMMANDATION N° 7 :**  
**L'approfondissement des recherches alimentées par les survivants est essentiel.**

Enquêter sur la normalisation de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne à des fins financières.

Les survivants proposent que de futures études de recherche enquêtent sur la normalisation de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, en particulier les délinquants liés à la demande qui ont des relations en ligne avec des enfants et des trafiquants locaux qui cherchent à obtenir un gain financier.

Les futures études de recherche devraient contribuer à comprendre les aspects financiers de la diffusion en continu et la façon dont les données du secteur privé peuvent contribuer à la recherche sur les mesures. Par exemple, les études qui portent sur les éléments suivants fourniront des renseignements précieux : (i) les comportements et la progression des délinquants liés à la demande qui paient et dirigent la production de nouveau MESE et (ii) les adultes qui produisent du MESE à des fins financières.

La collaboration en matière de données entre le secteur privé, les universités, les gouvernements et les ONG peut permettre de mieux comprendre l'ampleur de la traite à des fins de production de MESE dans d'autres pays, entre autres formes de violence faite en ligne envers les enfants. L'anonymisation, l'agrégation et la protection des renseignements personnels (la préservation de la collaboration en matière de données du secteur privé, à partir d'entreprises de finances, de médias sociaux, de vidéos diffusées en continu et de télécommunications) peuvent être utilisées pour de futures études de recherche et de mesure. Les exigences gouvernementales en matière de transparence et d'établissement de rapport technologiques pourraient favoriser l'utilisation des données du secteur privé pour mieux comprendre le problème.

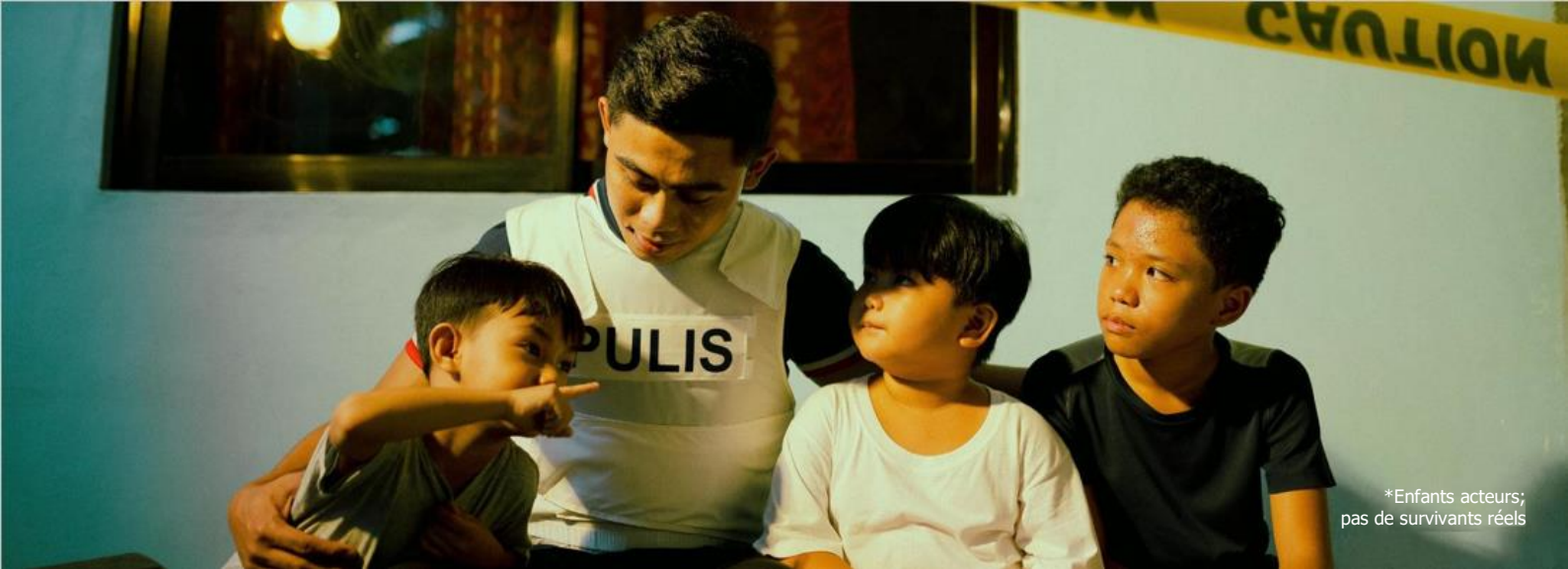
Plus important encore, comme dans le cas de l'étude *Scale of Harm*, les personnes ayant une expérience vécue devraient faire partie intégrante de la recherche, notamment en ce qui concerne la conception, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

<sup>74</sup> Voir *Philippine Survivors Urge EU Parliament and Council for Stronger Legislation*, 25 avril 2023, <https://www.ijm.org.ph/articles/philippine-survivors-urge-eu-parliament-and-council-for-stronger-legislation>.

Voir *Survivors Call for Action - Online Safety Bill*, avril 2022, <https://www.ijmuk.org/stories/survivor-letter-to-uk-government-online-safety-bill>.

<sup>75</sup> International Justice Mission, *IJM Testifies on Exploitation of Children Before House Judiciary Committee*, <https://www.ijm.org/news/ijm-testifies-on-exploitation-of-children-before-congress>. Voir *Children Are Not for Sale: Examining the Threat of Exploitation of Children in the U.S. and Abroad*, Comité judiciaire de la Chambre des représentants, 14 septembre 2023. Vidéo, 59:00:00, <https://www.youtube.com/watch?v=7S14zTIRI9c>.

<sup>76</sup> International Justice Mission, *We're Closer to Protecting Kids from Sexual Abuse Online*, <https://www.ijm.org/news/were-closer-protecting-kids-sexual-abuse-online>.



\*Enfants acteurs;  
pas de survivants réels

## Conclusion

Depuis 2011, le gouvernement philippin, en collaboration avec des intervenants comme l'IJM et bien d'autres, a déployé des efforts proactifs pour lutter contre la traite des enfants à des fins de production de MESE. Les organismes gouvernementaux, les ONG et d'autres intervenants ont reconnu l'urgence de s'attaquer à un crime en essor qui nuit aux jeunes enfants. L'IJM est témoin du fait que les efforts déployés par plusieurs intervenants ont permis de réaliser des progrès importants en matière d'application de la loi, de réadaptation des survivants, de poursuites judiciaires tenant compte des traumatismes, d'amélioration de la législation, de sensibilisation, de leadership des survivants, de mobilisation de la communauté et bien plus encore. Bien que la prévalence nationale de la traite des enfants à des fins de production de MESE n'ait pas été mesurée avant tous ces efforts, il est probable que la prévalence serait encore plus élevée aujourd'hui si des interventions hâtives n'avaient pas été entreprises.

Les résultats de l'étude *Scale of harm* nous rappellent l'urgence d'agir à l'échelle mondiale pour protéger les enfants contre les abus et l'exploitation sexuels graves. À l'échelle mondiale, nous sommes confrontés à une situation de crise, où les enfants sont victimes d'abus sexuels à grande échelle, pour le bien d'adultes qui exploitent ces abus en consommant des images, des vidéos et des diffusions en direct, les traitant comme des marchandises à vendre ou des films à louer. Les personnes qui participent à la traite aux Philippines, à la recherche d'un gain d'argent rapide, et les délinquants

liés à la demande qui comblent leurs perversions sexuelles en consommant du MESE, doivent être identifiés et soumis à des restrictions à une bien plus grande échelle que ce qui se fait actuellement. Les recommandations de *Scale of harm* mettent l'accent sur le rôle des forces de l'ordre aux Philippines et dans les pays liés à la demande. Elles réclament des efforts pour assurer la sécurité des victimes et dissuader les délinquants. De plus, nous insistons sur le rôle que les entreprises technologiques et les institutions financières doivent jouer de toute urgence dans la perturbation et la prévention des abus. Enfin, les recommandations soulignent l'importance unique des communautés locales et des leaders survivants dans l'évolution des normes sociales.

Nous avons à notre portée des solutions et des interventions évolutives pour protéger les enfants de façon durable, pour assurer leur accès à la justice, dissuader les délinquants et utiliser les technologies de sécurité dans le but de perturber et de prévenir les abus facilités par la technologie. Les enfants ont besoin de dirigeants courageux au sein des gouvernements, des institutions technologiques et financières, de la société civile et des collectivités locales pour accorder la priorité à la protection des enfants, mettre de côté toutes les excuses et surmonter tous les obstacles. Lorsque cela se produira, les enfants des Philippines et du monde entier seront protégés contre les abus sexuels « à la carte ».

Lorsque l'échelle du préjudice (*Scale of Harm*) d'aujourd'hui sera réduite demain, nous serons là pour raconter cette histoire.



A close-up photograph of a child's hand reaching down to play with a red toy car. The car has a blue character with yellow hair on top. To the right of the car is a small white pig figurine. The background is blurred, showing other people's legs and feet, suggesting a public or social setting. The lighting is warm and soft.

# ANNEXES

\*Enfant acteur;  
pas un survivant réel

## Annexe A : Élaboration de la méthodologie relative aux données secondaires et mise en œuvre de l'étude

L'objectif de la recherche secondaire du projet *Scale of Harm* était de produire des aperçus du programme sur la nature de la traite des enfants pour la production de MESE. Les données secondaires continuent d'être examinées afin de fournir des renseignements à l'échelle municipale sur l'occurrence et les comportements de la traite des enfants pour la production de MESE aux Philippines. L'IJM a travaillé avec des partenaires du secteur privé, Smart telecoms, société établie aux Philippines, et une entreprise internationale de transfert de fonds, qui ont fourni des données pour soutenir les efforts de collecte et d'analyse de données du MESE dans le cadre de la lutte contre la traite des enfants. Des données administratives et démographiques supplémentaires fournies par d'autres partenaires, y compris des données accessibles au public, contribueront à renseigner les programmes à l'échelle municipale.

### Élaboration de la méthodologie relative aux données secondaires

Afin de renforcer les données de l'enquête nationale sur la MMER, une pléthore d'ensembles de données secondaires a été explorée afin de définir de nouveaux indicateurs de la traite des enfants pour produire du MESE en vue d'une évaluation plus approfondie. En plus de l'enquête sur la MMER comme approche principale, quatre ensembles de données secondaires ont été jugés essentiels, ce qui a nécessité une enquête plus approfondie au cours de la mise en œuvre afin de déterminer si ces ensembles de données peuvent servir d'indicateurs de substitution pour estimer la prévalence nationale de la traite des enfants en vue de produire du MESE aux Philippines. Les types d'ensembles de données définies sont les suivants : données sur les transactions financières, données nationales sur les entreprises de télécommunications de substitution, données des fournisseurs de services électroniques de substitution et ensembles de données administratives et d'enquêtes officielles du gouvernement. En plus des estimations de la prévalence, ces ensembles de données proposent de fournir du renseignement opérationnel pour alimenter le programme d'IJM, puisque ces ensembles de données secondaires portaient sur les comportements des trafiquants. Voici comment chaque ensemble de données pourrait être utilisé pour estimer la prévalence nationale, en se fondant sur l'analyse des ensembles de données au cours de l'élaboration de la méthodologie.

### Ensembles de données financières

L'utilisation de données sur les transactions financières et de données sur les déclarations d'opérations douteuses (DOD) a été jugée utile pour comprendre la traite des enfants en vue de produire du MESE. Les ensembles de données financières peuvent fournir des renseignements sur les comportements des trafiquants grâce aux signalements d'opérations suspectes contenues dans les données sur les transactions financières. Les données financières offraient la possibilité d'identifier les délinquants à distance grâce aux déclarations d'opérations douteuses pour calculer des statistiques sur les transactions reçues par les bénéficiaires concernés, par municipalité.

### Ensembles de données de télécommunications

Des ensembles de données de télécommunications ont été sollicités pour montrer le comportement et l'utilisation d'Internet aux Philippines par municipalité. Les données des télécommunications fournissent des perspectives potentielles sur la connectivité cellulaire, l'utilisation de la bande passante, la vitesse et les modèles, la fréquence et la durée des appels vidéo. De plus, les données des télécommunications pourraient indiquer comment les collectivités sont connectées pour montrer si elles sont isolées et comment elles peuvent être connectées aux délinquants liés à la demande. De nombreuses variables supplémentaires seront générées à partir des données brutes des entreprises de télécommunications, notamment la taille moyenne des réseaux sociaux, la centralité moyenne des réseaux, les modèles de mobilité interurbaine (comme les approximations pour l'isolement social et la migration).

### Données des fournisseurs de services électroniques

Les données des fournisseurs de services électroniques (FSE) ont été prises en compte pour mieux comprendre les comportements en matière de diffusion en continu. Les données des FSE semblent appuyer les estimations de prévalence et comprendre le rôle de la diffusion en continu lié à la traite des enfants en vue de produire du MESE. L'ensemble des données servait à mettre l'accent sur les modes d'utilisation, la fréquence et la pénétration de la diffusion en continu aux Philippines.

### Données administratives et d'enquêtes officielles du gouvernement

Au cours de l'élaboration de la méthodologie, un ensemble important de facteurs contextuels ou de « conditions favorables » à la traite des enfants en vue de produire du MESE aux Philippines a été défini. Ces facteurs peuvent être résumés comme suit : une pauvreté généralisée là où les moyens légitimes de gagner de l'argent sont rares; une baisse de la fréquentation scolaire; des taux élevés d'accès à Internet; une migration interne et externe; des normes culturelles qui obligent les victimes à subvenir aux besoins de leur famille, y compris financièrement. Ces facteurs contextuels peuvent aider à

expliquer la variation de la traite des enfants en vue de produire du MESE entre les municipalités, et peuvent être considérés comme des facteurs de « vulnérabilité » de cette exploitation.

La mesure dans laquelle chaque ensemble de données pouvait être utilisé pour les estimations de la prévalence nationale, indépendamment ou combinées à d'autres ensembles de données, a été examinée de façon exhaustive pendant la mise en œuvre. La section suivante détaille la mise en œuvre de la méthode élaborée, qui passe de la détermination de la portée des ensembles de données à l'application et à l'évaluation de la possibilité d'utiliser les données pour atteindre les objectifs de l'étude *Scale of harm*.

### Mise en œuvre de données secondaires : Comprendre la traite des enfants en vue de produire du MESE dans les collectivités

Aux objectifs principaux de l'étude *Scale of harm* s'ajoute le fait d'explorer davantage la manière dont les sources de données secondaires peuvent offrir des données très localisées, à l'échelle municipale, sur les emplacements de la traite en vue de produire du MESE et les taux d'occurrence. Les données secondaires ne constitueront pas la base principale de l'estimation de la prévalence nationale, mais elles pourraient apporter des données opérationnelles et des perspectives sur les observations et les indicateurs actuels de ce à quoi ressemble la traite des enfants pour produire du MESE dans les municipalités. Ces estimations pourraient fournir plus de détails pour appuyer le programme d'IJM et du gouvernement des Philippines.

Les données secondaires seront évaluées en fonction des catégories, de la granularité et du niveau d'information disponible afin d'évaluer leur potentiel à prédire la prévalence de la traite des enfants pour produire du MESE par municipalité, lorsqu'elles sont combinées à l'enquête auprès des ménages et aux données sur les dossiers d'IJM à l'aide de l'analyse d'apprentissage automatique élaborée par Rights Lab. L'analyse d'apprentissage automatique devrait permettre d'établir des liens entre les estimations de prévalence existantes produites à partir de l'enquête auprès des ménages et 20 flux de données secondaires différents.

L'application de la méthode de mise à l'échelle du réseau (MMER) à des divisions inférieures à l'échelle du pays signifie que les groupes « inconnu » et « connu » (voir le *tableau 1*) doivent disposer de chiffres exacts et disponibles aux divisions requises. À ce jour, ces données n'existent pas au niveau de détail requis pour chacune des plus de 1 400 municipalités des Philippines. Par conséquent, une autre approche sera utilisée pour générer les estimations à l'échelle

municipale à partir des estimations à l'échelle nationale<sup>77</sup>.

L'approche suivante ne peut être utilisée que pour les municipalités sondées, car elle s'appuie sur les données des répondants. Pour déterminer la taille des groupes connus requis pour la mise à l'échelle, l'enquête a intégré des questions sur les professions des membres des ménages. Cela signifiait que nous pouvions estimer le nombre de personnes dans les groupes professionnels qui forment les groupes connus. Cette approche est tirée de travaux récents qui tentent de résoudre ce problème dans des contextes où les données administratives ne sont pas collectées ou ne sont pas fiables (Feehan et coll., 2022). Voici certaines mises en garde :

1. La taille des groupes connus constitue la base de la MMER et doit être exacte, mais la taille générée par cette méthode, une estimation.
2. Pour chaque municipalité, les groupes connus n'ont pas tous été inscrits par les ménages sondés.
3. Toute lacune dans le signalement des groupes cibles entraînera une grande marge d'erreur dans les estimations.
4. Cette approche ne peut être utilisée que pour les municipalités sondées.

Pour le reste des municipalités, deux méthodes doivent être explorées. La première est une approche non éprouvée appelée « mise en commun partielle », et la seconde est une approche d'apprentissage automatique qui utilise des combinaisons de données secondaires pour étendre les estimations aux municipalités restantes<sup>78</sup>.

Il est prévu que l'une ou l'autre de ces approches, ou les deux, permettra de générer des estimations sur la traite des enfants afin de produire du MESE pour toutes les municipalités qui n'ont pas été incluses dans l'enquête sur le terrain. L'approche d'apprentissage automatique permet l'extrapolation des estimations basées sur les données de prévalence de « réalité de terrain » des municipalités sondées, en déterminant la relation entre les estimations et les caractéristiques des municipalités « hors échantillon ». Cela permet d'établir des projections de la prévalence dans les municipalités pour lesquelles des

<sup>77</sup> Remarque : la somme de toutes les estimations à l'échelle municipale ne correspondra pas exactement à une seule estimation à l'échelle nationale, mais elle devrait se situer dans la fourchette estimée pour la prévalence à l'échelle nationale.

<sup>78</sup> I. Laga et coll., « A Correlated Network Scale-up Model: Finding the Connection Between Subpopulations », *Journal of the American Statistical Association*, 2023, p. 1-10, <https://doi.org/10.1080/01621459.2023.2165929>.

données d'enquête n'ont pas été collectées (apprentissage supervisé).

Les caractéristiques des municipalités hors échantillon, révélatrices des risques de trafic d'enfants en vue de produire du MESE, seront dérivées de variables de substitution réunies dans une série de domaines (vues multiples), y compris les transactions financières, les télécommunications, l'utilisation d'Internet, les données démographiques, les données géospatiales, les enquêtes administratives et officielles, et les données sur la lumière nocturne. Rights Lab mettra à l'essai une vaste gamme de combinaisons de méthodes et de modèles d'apprentissage statistique et automatique.

Pour produire des estimations à l'échelle municipale, l'approche d'apprentissage automatique s'appuie sur la capacité à trouver des relations entre les estimations obtenues pour la prévalence de la traite des enfants afin de produire du MESE et les différents flux de données secondaires. Les flux de données secondaires ont été compilés dans cette optique et avec la connaissance des facteurs que l'on sait associés à la traite des enfants pour produire du MESE.

Au total, plus de 20 flux de données différents ont été compilés pour être utilisés dans l'approche d'apprentissage automatique afin de produire des renseignements à l'échelle municipale :

	Population et données démographiques		Réseau routier
	Enquête nationale sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès des ménages		Couverture terrestre
	Enregistrement des naissances et des mariages		Sites de soins de santé
	Incidence de la pauvreté		Programme d'amélioration sociale (PAS)
	Incidents de conflit		Programme Pantawid Pamilyang Pilipino (4P)
	Indice de richesse relative		Entreprises de services monétaires (ESM)
	Zones de navette		Réponse à la COVID-19
	Professionnels de la santé		Migration
	Impôts municipaux et dépenses de revenus		Données Telco
	Écoles		Données sur les transactions financières douteuses
	Lumières nocturnes		

Les ensembles de données secondaires continuent d'être examinés au-delà du résultat national de prévalence de l'étude *Scale of Harm* détaillé dans le présent rapport.

## Annexe B : Méthode de mise à l'échelle du réseau (modèles)

Le modèle étend l'estimateur de Killworth qui modélise le nombre de personnes dans le groupe  $k$  que le répondant  $i$  connaît, comme :

$$y_{i,k} \sim \text{Binom}\left(d_i, \frac{N_k}{N}\right) \quad (1)$$

Figure 4. Équation MMER : Modèle 1

Où  $d_i$  est le degré du répondant  $i$ ,  $N_k$  est la taille du groupe  $k$  dans la population et  $N$  est la taille de la population totale. Ce modèle suppose en fait que le nombre de personnes du groupe  $k$  que le répondant  $i$  connaît est distribué de manière binomiale avec une probabilité  $N_k/N$ . Il s'agit d'un estimateur de base qui repose sur très peu d'hypothèses, à savoir que les répondants sont indépendants et que la probabilité de connaître quelqu'un dans un groupe est la même pour tous les répondants.

Le premier modèle construit sur l'estimateur de base est le modèle de degré et il force le degré des répondants à être à distribution logarithmo-normale. C'est représenté par la formule  $d_i \sim \text{lognormal}(\mu, \sigma^2)$ , où  $\mu$  et  $\sigma$  sont la moyenne et l'écart-type de la distribution. Ces paramètres sont tous deux échantillonnés à partir d'une distribution uniforme avec les limites (3, 8) et (0,25, 2) respectivement. Cela reflète les constatations selon lesquelles les degrés se situent généralement de 20 à 3 000. Le choix de la distribution est raisonnable compte tenu de la recherche sur la taille des degrés effectuée dans le cadre d'études antérieures sur les réseaux sociaux et, dans une certaine mesure, les résultats de ce projet ont montré que le nombre de personnes de moins de 18 ans connues est semblable à une distribution logarithmo-normale. Ce modèle ne suffit pas à lui seul à expliquer les biais qui se produisent dans la MMER. Les modèles suivants sont fondés sur ce premier ajustement.

Le second modèle proposé par Maltiel en 2015 est un modèle de barrière qui traite de l'effet de barrière de la MMER où les personnes de la population cachée ne sont pas également réparties dans le réseau de personnes<sup>79</sup>. Ce modèle suppose que la probabilité que chaque personne connaisse quelqu'un dans la population cachée varie, et n'est pas la même que le pourcentage de la population totale qui fait partie de la population cachée. Cela donne ce modèle :

$$y_{i,k} \sim \text{Binom}\left(d_i, q_{i,k}\right) \quad (2)$$

Figure 5. Équation MMER : Modèle 2

Où  $q_{i,k}$  est la probabilité que le répondant  $i$  connaisse une personne du groupe  $k$ . Cette probabilité est modélisée sous la forme d'une distribution bêta dont le  $\alpha$  est initialement défini à l'estimation du maximum de probabilité (MLE) de Killworth  $N_k/N$ . Cet ajustement est raisonnable et pourrait vraisemblablement suffire à modéliser l'ESEL, mais le fait que certaines personnes ne déclarent pas les personnes qu'elles connaissent dans la population cachée signifie que ce modèle n'est pas suffisant dans l'étude *Scale of Harm*.

<sup>79</sup> R. Maltiel et coll., *Estimating Population Size Using the Network Scale up Method*, p. 1247-1277.

Le troisième modèle tient compte du fait que les gens peuvent ne pas déclarer avec exactitude les personnes qu'ils connaissent dans la population cachée. Ce modèle de transmission tente d'estimer la probabilité qu'une personne déclare connaître quelqu'un dans la population cachée. Le paramètre principal de ce modèle est communément appelé le paramètre de transmission et est indiqué par  $\tau$ . Ce paramètre est multiplié par la probabilité de connaître quelqu'un dans la population cachée pour obtenir la probabilité de signaler quelqu'un dans le modèle :

$$y_{i,k} \sim \text{Binom}(d_i, \tau_k \frac{N_k}{N}) \quad (3)$$

Figure 6. Équation MMER : Modèle 3

Le paramètre  $\tau_k$  est échantillonné à partir d'une distribution Bêta initialement uniforme. Le modèle complet combine tous les modèles précédents, et a été utilisé dans l'étude *Scale of harm*. Il tient compte de tous les biais connus de l'enquête MMER et constitue donc la méthode la plus fiable pour modéliser les rapports fournis par les répondants à l'enquête.

Le modèle complet combine tous les modèles précédents, et a été utilisé dans le projet *Scale of harm*. Il tient compte de tous les biais connus de l'enquête MMER et constitue donc la méthode la plus fiable pour modéliser les rapports fournis par les répondants à l'enquête.

## Annexe C : Éthique

Le processus d'évaluation et d'approbation éthiques est résumé ci-dessous. Les principes essentiels des protocoles mis en œuvre dans l'étude ont été adaptés à toutes les activités de recherche, y compris les enquêtes nationales auprès des ménages, les groupes de discussion avec les survivants et l'analyse des ensembles de données secondaires.

### Processus d'obtention du consentement éclairé des participants à la recherche

Les participants à cette étude comprenaient les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête auprès des ménages et les survivants lors des groupes de discussion. Tous les participants à la recherche ont donné leur consentement éclairé. Les détails sur la manière dont le consentement éclairé a été obtenu et dont les participants à la recherche ont été informés de leur participation à l'étude sont abordés ci-dessous.

#### Répondants à l'enquête

Au cours de la mise en œuvre de l'enquête, le consentement éclairé a été demandé lors de l'identification d'un répondant admissible à l'enquête auprès des ménages, l'enquêteur lui demandant de confirmer qu'il est un adulte légal (18 ans et plus), et s'il consent à participer à une enquête sur son ménage, ainsi que sur leur utilisation d'Internet et leur sécurité. Une fois le formulaire de consentement accepté, les répondants ont reçu de plus amples renseignements sur l'étude et sur la manière dont les renseignements qu'ils avaient fournis seraient utilisés. Les enquêteurs ont reçu une formation et un protocole complets pour déterminer l'âge des répondants afin de s'assurer que seuls des adultes soient sondés.

Des considérations particulières ont été prises en compte concernant le positionnement de l'enquête en tant qu'enquête sur le comportement dans Internet et la sécurité en ligne. La traite des enfants pour produire du MESE n'a été mentionnée que dans le cadre d'une vaste liste de sujets abordés dans l'enquête, qui comportait également des questions sur l'utilisation générale d'Internet et sur l'éducation. Les participants ont été pleinement informés de la nature précise des questions qui leur sont posées, axées sur le comportement sur Internet et la sécurité en ligne.

L'étude reconnaît que le fait de présenter l'enquête de manière explicite a pu dissuader certaines personnes de participer et exposer celles qui le font à la menace de représailles de la part d'autres membres de leur collectivité, si la rumeur selon laquelle l'enquête portait sur la traite des enfants pour la production de MESE se répandait. Si la référence à la violence ou à l'exploitation dans l'enquête a amené les participants à poser des questions sur la nature précise de son inclusion dans l'enquête, les enquêteurs ont été formés pour expliquer que l'un des objectifs de l'enquête est de « comprendre si, et comment, la violence et l'exploitation touchent les collectivités aux Philippines dans le cadre de notre recherche sur le comportement dans Internet et la sécurité en ligne » [TRADUCTION].

Les répondants ont également été informés que l'enquête contenait des questions sur leur ménage, leur niveau de scolarité, leurs données démographiques, leur accès à Internet, leur profession, le « réseau » de personnes qu'elles connaissaient, leur utilisation d'Internet et l'utilisation d'Internet par les personnes qu'elles connaissent. Étant donné que les questions portent principalement sur des renseignements sur les personnes qu'elles connaissent, sur leurs réseaux, nous estimons que l'étude ne comporte qu'un risque minimal de préjudices physiques et psychologiques pour les répondants eux-mêmes.



## Participants au groupe de discussion des survivants

Pour inciter la participation des survivants aux discussions de groupe, les formulaires de consentement et les fiches d'information sur l'étude ont été alimentés et co-conçus par des conseillers survivants afin de s'assurer qu'ils contiennent tous les renseignements nécessaires et les mesures éthiques à mettre en œuvre.

Les survivants participants ont été soumis à une procédure normalisée de consentement éclairé, qui comprend une discussion sur tous les détails écrits dans la fiche d'information de l'étude et le formulaire de consentement avant de demander s'ils sont d'accord ou non. La fiche d'information comprenait tous les renseignements pertinents sur le but de l'étude, le rôle important de la participation des survivants, les éléments de la participation, y compris les risques ou avantages potentiels de la participation à la recherche, la confidentialité et la protection des renseignements personnels, les coordonnées de l'équipe de recherche et du comité d'éthique, ainsi qu'une rémunération appropriée pour leur participation qui couvre toutes les dépenses et les ressources nécessaires aux survivants participants. Il a été demandé aux survivants participants de respecter la vie privée des autres participants en ne communiquant pas leurs commentaires en dehors du groupe de discussion. Le formulaire de consentement comprenait tous ces renseignements et protocoles.

## Bienfaisance

L'étude a suivi les principes de (« faire le bien, ne pas nuire »). Des mesures ont été prises pour s'assurer que l'étude ne porte pas atteinte à la population étudiée et ne la mette pas en danger. Les participants ont été informés qu'ils ne bénéficieraient d'aucun avantage direct ni d'aucune indemnité pour leur participation. Il s'agit d'une pratique courante dans les enquêtes à grande échelle auprès des ménages.

Les résultats seront utilisés pour mieux comprendre l'étendue et l'ampleur de la traite des enfants en vue de produire du MESE aux Philippines. Les résultats de l'enquête influenceront les interventions futures d'IJM et d'autres intervenants aux Philippines, et la publication des résultats devrait attirer l'attention du public sur cette question.

## Procédures relatives au droit des participants de se retirer de la recherche

Il n'était pas possible pour les répondants de retirer leurs réponses une fois qu'ils avaient répondu à l'enquête, car leurs coordonnées et autres renseignements personnels n'ont pas été collectés. Les participants ont été informés de leur possibilité d'arrêter et de se retirer de l'enquête à tout moment de leur participation. Ces renseignements figuraient sur la fiche d'information et ont été communiqués oralement aux participants avant qu'ils ne donnent leur consentement à la participation. Entre-temps, les survivants participants avaient le droit de se retirer à tout moment, sans avoir à donner de raison.

## Confidentialité, anonymat et non-traçabilité des participants à la recherche

Nous n'avons pas recueilli de coordonnées personnelles afin de protéger la confidentialité des répondants à l'enquête. Aucun renseignement liant explicitement les répondants à leurs réponses n'a été enregistré. Seuls les résultats globaux de l'enquête seront publiés, de sorte qu'il ne sera pas possible d'identifier une personne en fonction de ses réponses. Les résultats de l'enquête sont calculés à l'échelle nationale. Tous les résultats du projet ont fait l'objet d'une analyse des risques liés à la divulgation de l'identité, conformément aux orientations fournies par le UK Data Service<sup>80</sup>.

---

<sup>80</sup> UK Data Service, *Disclosure Assessment*, <https://ukdataservice.ac.uk/learning-hub/research-data-management/data-protection/disclosure-assessment/>.

## Stockage et gestion des données

Les enquêteurs d'Ipsos étaient tenus de respecter les directives institutionnelles en matière de travail sur le terrain, les politiques de sécurité et les listes de contrôle des risques, et de remplir les formulaires d'enregistrement du travail sur le terrain conformément aux procédures normalisées d'Ipsos.

Un plan de gestion des données a été créé pour le projet.

### Collecte des données de l'enquête

Les enquêtes étaient principalement menées à l'aide de tablettes électroniques, et remplies par des enquêteurs en fonction des réponses verbales des répondants. Les données ont été collectées dans un programme, puis sauvegardées et téléchargées vers un service de sauvegarde en ligne sécurisé à la fin de chaque journée.

### Stockage et conservation des données de l'enquête

Comme aucune donnée personnelle n'a été recueillie, les données d'enquête seront conservées indéfiniment, pour une durée minimale de cinq ans, afin de garantir un délai suffisant pour le signalement et la publication (y compris l'analyse comparative avec les enquêtes futures).

### Données des groupes de discussion

Les conversations des groupes de discussion ont été enregistrées à l'aide d'une fonction d'enregistrement intégrée au logiciel de téléconférence. Des copies de l'audio ont été téléchargées sur le site sécurisé de Rights Lab dès que possible après la conclusion des groupes de discussion. Les dossiers locaux ont ensuite été détruits. Les animateurs ont rédigé des notes pendant les groupes de discussion. Ces notes ont été stockées sur le site sécurisé de Rights Lab.

### Stockage et conservation des données des groupes de discussion de survivants

Des formulaires de consentement écrits et signés ont été recueillis auprès de chaque participant au groupe de discussion. Les copies numérisées ont été téléchargées et stockées en toute sécurité sur le site sécurisé de Rights Lab. Des efforts ont été déployés lors de la prise de notes et de l'analyse pour s'assurer que les renseignements communiqués verbalement par les participants au cours des groupes de discussion n'étaient pas personnellement identifiables et que toute information susceptible de les identifier ou d'identifier une autre personne était anonymisée ou supprimée (comme les références à des noms, des lieux, etc.). Les formulaires de consentement et les fiches d'information signées (y compris les noms des participants) seront conservés pendant 12 mois après la fin du projet et seront ensuite détruits. Les coordonnées des participants n'ont pas été demandées ni enregistrées.

## Données secondaires

Toutes les données reçues par Rights Lab ont été agrégées et anonymisées et ne contenaient pas de données personnelles (telles que les adresses IP ou les numéros de compte). Les données ont été transférées et stockées conformément aux modalités des ententes individuelles de partage des données conclues avec le ou les propriétaires des données. Il s'agit au minimum de s'assurer que les données sont partagées et stockées sur le site sécurisé de Rights Lab, l'accès aux données n'étant accordé qu'à l'équipe de recherche directe. Les données ont été ou sont conservées selon les modalités des ententes de partage de données conclues avec chaque institution, au moins jusqu'à la fin du projet.

## Risques pour les participants à la recherche

Tous les risques pour les participants et les chercheurs, tels que la détresse ou le traumatisme dus à la sensibilité du sujet ou la découverte potentielle de cas d'abus ou d'exploitation, ont été pris en compte dans l'éthique. Ils sont détaillés dans la section suivante.

## Répondants à l'enquête

### Nature de l'enquête

En raison de la nature de certaines questions, il y avait un faible risque que les répondants apprennent la nature précise de l'enquête (enquêter sur la traite des enfants en vue de produire du MESE). Pour minimiser le risque d'un tel événement, les enquêteurs ont reçu une formation sur la sensibilité afin de garantir ce qui suit :

- Les répondants savaient qu'ils avaient le droit de ne pas répondre aux questions auxquelles ils ne voulaient pas répondre ou avec lesquelles ils n'étaient pas à l'aise, et qu'ils pouvaient interrompre l'entrevue.
- Les entrevues ont été menées dans des lieux sûrs, en privé et à l'abri des regards, dans la mesure du possible.
- Les enquêteurs ont reçu une liste de services locaux et nationaux disponibles à communiquer aux participants.
- S'ils révèlent des abus actuels ou continus, s'ils demandent de l'aide, s'ils indiquent qu'ils ne se sentent pas en sécurité, les participants seront mis en contact direct avec un travailleur social géographiquement proche ou avec les autorités locales d'application de la loi.

- La stratégie d'échantillonnage a été expliquée clairement aux participants potentiels lors du premier contact, afin de s'assurer qu'ils ne se sentent pas « isolés » par la recherche ou les enquêteurs. La procédure décrite pour le consentement éclairé a renforcé le fait que la participation était volontaire et n'avait pas d'incidence sur l'accès aux soins de santé, aux services de soutien, etc.

### Détresse et traumatisme

Dans le cas improbable où un participant vivait de la détresse ou un traumatisme au cours de l'enquête, les enquêteurs ont reçu des instructions et de la formation sur un protocole de détresse à respecter. Le protocole de détresse comprend plusieurs étapes, dont l'interruption et l'arrêt de l'entrevue, qui visent à atténuer les risques si le chercheur ou les participants indiquent qu'ils sont en détresse (voir le diagramme ci-dessous). Le protocole de détresse a été élaboré par Andrea Nicholson (Rights Lab et School of Politics and International Relations) et a été mis en œuvre dans le cadre de plusieurs projets liés à la traite et à l'exploitation, et de recherches impliquant des populations à risque ou vulnérables.



Figure 7. Protocole de détresse pendant le travail d'enquête sur le terrain

EN	FR
Distress	Détresse
<ul style="list-style-type: none"> <li>• A participant indicates that they are experiencing distress <b>or</b></li> <li>• A participant exhibits behaviors suggestive that the interview is causing distress (e.g. crying, shaking, agitation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un participant indique qu'il est en détresse <b>ou</b></li> <li>• Un participant présente des comportements suggérant que l'entrevue est une source de détresse (p. ex., pleurs, tremblements, agitation).</li> </ul>
Stage 1 Response	Intervention à l'étape 1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• The researcher stops the interview</li> <li>• The participant is offered immediate support, time out, etc.</li> <li>• The researcher asks the participant how they are feeling, what their thoughts are, and whether they feel safe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chercheur met fin à l'entrevue.</li> <li>• Le participant se voit offrir un soutien immédiat, un temps d'arrêt, etc.</li> <li>• Le chercheur demande au participant comment il se sent, quelles sont ses pensées et s'il se sent en sécurité.</li> </ul>
Review	Révision
<ul style="list-style-type: none"> <li>• If the participant feels able to carry on, resume the interview</li> <li>• If the participant is unable to carry on, go to Stage 2 response</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le participant se sent capable de continuer, reprenez l'entrevue.</li> <li>• Si le participant n'est pas en mesure de poursuivre, passez à l'intervention à l'étape 2.</li> </ul>
Stage 2 Response	Intervention à l'étape 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discontinue interview</li> <li>• The participant is encouraged to seek support from their usual contact points. This could be a caseworker/therapist at an NGO, their GP, a local authority worker, or a mental health team <b>or</b></li> <li>• With consent, offer for a member of the research team to make contact with the participant's usual support system <b>or</b></li> <li>• With consent, seek advice or further support from participant's main contact point</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt de l'entrevue.</li> <li>• Le participant est encouragé à demander de l'aide auprès de ses points de contact habituels. Il peut s'agir d'un travailleur social ou d'un thérapeute d'une ONG, de leur médecin traitant, d'un agent des autorités locales, d'une équipe de santé mentale <b>ou</b></li> <li>• Avec le consentement du participant, proposer à un membre de l'équipe de recherche de communiquer avec le système de soutien habituel du participant <b>ou</b></li> <li>• Avec le consentement du participant, demander des conseils ou un soutien supplémentaire au principal point de contact du participant.</li> </ul>
Follow-up	Suivi
<ul style="list-style-type: none"> <li>• If participant consents, follow up with a courtesy phone call <b>or</b></li> <li>• Encourage the participant to call if s/he experiences increasing levels of distress in the hours/days post-interview</li> <li>• All participants to be given an information sheet with relevant organizations' contact details and places for support (translated if necessary)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le participant est d'accord, faites un suivi avec un appel téléphonique de courtoisie <b>ou</b></li> <li>• Encouragez le participant à appeler s'il éprouve des niveaux croissants de détresse dans les heures ou les jours qui suivent l'entrevue.</li> <li>• Tous les participants recevront une fiche d'information contenant les coordonnées des organismes pertinents et des lieux de soutien (traduite au besoin).</li> </ul>

## Divulgence d'un abus

Les réponses aux questions sur l'exploitation ou la violence parmi les personnes qu'ils connaissent et au sein de leurs réseaux et collectivités auraient pu amener les participants à révéler aux enquêteurs des abus passés et en cours qui les concernent. Si une telle divulgation devait se produire, dans le cas d'expériences passées, les enquêteurs ont été formés et ont reçu l'instruction de communiquer les détails des services de soutien qui pourraient être disponibles pour aider, et dans le cas où un participant indique qu'il est toujours victime d'abus, des dispositions ont été prises pour s'assurer qu'il est directement redirigé vers un travailleur social local. Des contacts ont été pris avec les services locaux avant le début de la recherche, afin qu'ils soient au courant de l'étude, que les voies d'orientation soient claires pour les enquêteurs et que les renseignements soient exacts et à jour.

Les listes de services ont été établies de manière à ce que la nature de l'enquête ne soit pas révélée par inadvertance. Les listes de services comprenaient donc des services qui n'étaient pas nécessairement liés à la violence et à l'exploitation, mais d'autres programmes gratuits, des initiatives en matière de santé et des services offerts aux Philippines. Cette liste plus large comprend des services précis offerts aux victimes de la violence et de l'exploitation. Les listes étaient adaptées à la région des Philippines faisant l'objet de l'enquête.

Des renvois directs auraient été proposés si un participant avait indiqué qu'il ne se sentait pas en sécurité dans sa situation de vie actuelle, ou s'il était devenu visiblement perturbé au cours de l'entrevue. Les renvois directs mettraient le répondant en contact direct avec des services de soutien. Les renvois n'ont pas forcé les participants à ne pas signaler des abus. Les participants qui répondent aux critères suivants obtiendront un renvoi direct :

- Les personnes visiblement perturbées pendant l'entrevue (en larmes, en colère, tremblantes, ayant des difficultés à respirer, etc.).
- Ceux qui indiquent qu'ils ne se sentent pas en sécurité ou qu'ils sont en danger immédiat.
- Ceux qui indiquent qu'ils sont actuellement exploités, exposés à la violence ou aux abus, ou qui ont été victimes d'exploitation, de violence ou d'abus au cours des 12 derniers mois.

- Ceux qui demandent de l'aide (qu'ils révèlent ou non de la violence, de l'abus ou de l'exploitation).

Si les participants ont demandé un renvoi direct, l'enquêteur leur demandera leurs coordonnées, y compris un nom et un lieu sûr où ils peuvent être joints par le fournisseur de services. Les renseignements ne seraient pas transmis sans le consentement explicite du participant. Les enquêteurs ont reçu de la formation sur les services disponibles. Les renseignements personnels ne seront pas conservés par les enquêteurs dans le cadre de la recherche.

Les abus ont été révélés sous forme agrégée dans le cadre de l'enquête (en répondant à des questions telles que « combien de personnes connaissez-vous qui... »). Dans ces cas, il n'a pas été possible d'offrir un soutien ou un renvoi au niveau individuel, mais les enquêteurs ont proposé des listes de services de santé et d'autres services liés au thème de l'enquête.

## Survivants participants

Des protocoles misant sur une approche tenant compte des traumatismes pour recruter les survivants qui participeront aux groupes de discussion et pour encadrer les échanges sont en place afin de prévoir et de traiter toute détresse qui pourrait survenir au cours du mandat. Au cours des groupes de discussion, les survivants n'ont pas été invités à raconter leurs propres expériences d'abus ou d'exploitation ou à y réfléchir, mais plutôt à faire part de leurs connaissances générales sur la traite des enfants en vue de produire du MESE et de leur compréhension des résultats du projet.

Les principales mesures prises pour s'assurer que le risque de nouveau traumatisme est réduit tant avant ces mandats qu'au sein des groupes de discussion sont les suivantes :

1. Les groupes de discussion ont été conçus en collaboration avec les survivants (objectifs, structure et format des séances) et seront ensuite dirigés par des survivants. Le travail antérieur des équipes de recherche avec les survivants (à la fois au Rights Lab et à l'IJM) a démontré qu'il augmente de manière significative le sentiment de sécurité des participants et leur facilité à s'engager.

2. Les groupes de discussion ont été menés dans une *langue locale* et dirigés par les leaders survivants avec le soutien d'IJM.
3. Les survivants participant aux groupes de discussion ont été encouragés à prendre des pauses au moment de leur choix, si nécessaire, et à quitter la salle de réunion à tout moment, sans avoir à fournir de raison ou de justification.
4. L'IJM a veillé à ce que du personnel qualifié responsable de l'après-accompagnement prenne contact avec tout survivant participant qui a besoin de quitter la salle afin qu'il puisse bénéficier du soutien nécessaire, notamment en lui mentionnant qu'on appuierait totalement la décision éventuelle, et sans avoir à fournir de raison.
5. L'IJM avait établi des critères de sélection des participants potentiels à partir de son réseau existant de survivants.
  - Certains membres de ce réseau de survivants ont déjà participé à des groupes de discussion dans le cadre d'autres études sur la traite des enfants pour la production de MESE et sont donc conscients des déclencheurs potentiels de traumatismes qui peuvent survenir au cours des discussions.
  - L'IJM a donné la priorité à l'inclusion de survivants participants qui sont avancés dans leur processus de rétablissement (tel que jugé par le personnel qualifié d'IJM) ou qui sont déjà capables de faire face aux déclencheurs de traumatismes.
  - L'IJM s'est assuré que les survivants participants potentiels sont majeurs (18 ans et plus), qu'ils souhaitent réellement participer au mandat et qu'ils y consentent pleinement.
  - Après chaque séance, il y a toujours eu un débriefage entre les survivants participants pour évaluer les pensées, les émotions et la détresse qui ont pu être causées par leur participation. Ce travail a été animé par le responsable principal d'IJM chargé du suivi, du leadership des survivants et de la défense de leurs droits.

## Chercheurs et enquêteurs

Les chercheurs, et en particulier les enquêteurs, risquaient également de souffrir de détresse psychologique et de traumatisme pendant la réalisation de l'enquête en raison de la nature délicate du sujet, surtout si l'étude mettait au jour des cas réels inattendus d'exploitation ou de violence.

Ipsos a veillé à ce que le personnel sur le terrain soit sélectionné en tenant compte de l'âge, du sexe, de la langue, de la qualification et de l'expérience. Lors du recrutement, Ipsos a soigneusement sélectionné les équipes sur le terrain, en particulier les enquêteurs, pour s'assurer qu'ils n'avaient pas d'expérience ou d'implication dans la traite des êtres humains pour produire du MESE afin d'éviter les déclencheurs et les conflits lors de la collecte des données. Les superviseurs sur le terrain et la direction du projet d'Ipsos ont suivi les équipes sur le terrain quotidiennement et se sont assurés de leur bien-être mental et émotionnel. Les enquêteurs, les superviseurs et les autres membres du personnel sur le terrain qui se sentiraient émotionnellement et mentalement éprouvés par le projet seront remplacés immédiatement et seront dirigés vers un établissement ou un centre répertorié dans la liste des services disponibles pour un débriefage psychologique et des conseils si nécessaire. Tous les enquêteurs concernés devaient être relevés de leurs fonctions et remplacés immédiatement si l'un ou l'autre ressentait de la détresse, et ils devaient être renvoyés à l'IJM pour un débriefage.

Les enquêteurs ont suivi un programme de formation avant la mise en œuvre du projet. La formation portera sur les sujets suivants :

- Contexte de l'objet de l'étude, de sa conception et du processus de collecte des données
- Examen du questionnaire et de la technique d'entrevue
- Procédure d'échantillonnage et attribution des zones d'échantillonnage
- Procédures de maintien de la confidentialité des participants
- Procédures d'obtention conforme du consentement des participants

- Sensibilité à l'égard des participants à l'étude
- Maintien de la confidentialité pendant l'enquête
- Services de soutien et de renvoi
- Risques pour les participants ainsi que leurs mesures d'atténuation
- La sécurité des enquêteurs, y compris les procédures de travail isolé, l'évaluation des risques et des dangers liés au travail sur le terrain, etc. (p. ex., en réduisant le nombre de femmes enquêtrices interrogeant des participants masculins [et vice versa] et, dans la mesure du possible, en associant les enquêteurs et les participants en fonction de leur sexe)
- Assurance et contrôle de la qualité lors de la collecte des données
- Protection des sujets humains
- Processus de collecte de données électroniques

L'IJM a organisé une discussion sur les protocoles de sauvegarde et de bien-être au cours de la formation pour s'assurer qu'il existe des approches tenant compte des traumatismes en cas de déclenchements ou de problèmes de sauvegarde liés à la traite des enfants pour produire du MESE au cours de la mise en œuvre de l'étude.

### Protection de la confidentialité

Chaque enquête s'est vu attribuer un identifiant unique précisant la date de collecte, la municipalité, le barangay et la zone d'échantillonnage où elle a été réalisée. Les numéros ne correspondaient pas directement à des numéros de maison ou de rue, de sorte qu'il ne serait pas possible pour quiconque en dehors de l'équipe de recherche de déterminer l'endroit où l'enquête a été réalisée. Les codes d'identification ne seront utilisés que pour faciliter l'agrégation géographique des données lors de l'analyse. Comme il n'y a pas d'identifiant personnel, il ne sera pas possible de relier les participants individuels à leurs réponses une fois qu'ils auront répondu à l'enquête.

On a demandé à tous les membres de l'équipe de recherche d'Ipsos, en particulier les enquêteurs, de signer un formulaire de non-divulgence ou de confidentialité afin de s'assurer qu'ils respectent la confidentialité de l'étude et de ses participants.

### Protocoles de COVID-19

Cette étude a respecté les lignes directrices relatives à la COVID-19 dans toutes les zones géographiques de travail sur le terrain, et l'équipe de mise en œuvre a reconnu qu'il était de sa responsabilité de veiller à ce que les lignes directrices mises à jour et actuelles soient utilisées sur le terrain. Le choix du moment était important et les réglementations en vigueur ont été contre-vérifiées au moment du travail sur le terrain. Les modifications apportées aux protocoles de lutte contre la pandémie ont été mises en œuvre en fonction des besoins, y compris, le cas échéant, le report du travail sur le terrain ou la recherche d'autres moyens de collecte ou de création de données, selon le cas et sous réserve d'une (nouvelle) soumission ou approbation. De plus, l'étude a respecté les mesures liées à la COVID-19 dans le cadre du travail sur le terrain (p. ex., dans les transports publics ou à l'intérieur) et les chercheurs ont respecté les règlements locaux, y compris le port de masques pendant les entretiens.

### Protocoles en cas de hausse marquée des cas de COVID-19 dans les secteurs visés par l'enquête

Ipsos a suivi un ensemble de directives normalisées sur les opérations d'enquête pendant la pandémie de COVID-19 dans le cadre de la conformité aux protocoles des autorités sanitaires mondiales et de la Marketing and Opinion Research Society of the Philippines (MORES).

Dans le cadre des protocoles de sécurité, le plan d'échantillonnage exigeait que le point de départ aléatoire de chaque point d'échantillonnage ou de *barangay* soit éloigné d'au moins un pâté de maisons de tout établissement de santé (p. ex., hôpitaux, centres de santé). Cette mesure visait à éviter toute exposition des équipes d'enquête à des établissements présentant un risque élevé d'infection par la COVID-19.

En cas d'éclosion de COVID-19 dans une collectivité, il a été demandé aux enquêteurs de surveiller la situation et d'en informer leurs superviseurs afin de prendre les mesures qui s'imposent, y compris l'annulation du travail sur le terrain dans cette zone d'échantillonnage particulière, le cas échéant. Dans le pire des cas, lorsqu'une zone d'échantillonnage doit être remplacée, l'équipe de gestion du projet Ipsos fournira un autre barangay comme zone d'échantillonnage de remplacement, qui devrait se trouver à quatre ou cinq barangays du barangay remplacé où l'éclosion de COVID-19 a été signalée.



## **INTERNATIONAL JUSTICE MISSION**

L'International Justice Mission (IJM) est une organisation mondiale qui protège les personnes en situation de pauvreté contre la violence. L'IJM travaille en partenariat avec les autorités locales dans 31 bureaux de programme répartis dans 16 pays pour lutter contre l'esclavage, la violence envers les femmes et les enfants, et les abus de pouvoir de la police à l'encontre des personnes pauvres. L'IJM s'efforce de sauver et de rétablir les victimes, de faire en sorte que les auteurs d'infractions sont tenus responsables de leurs actes et de contribuer à renforcer les systèmes judiciaires publics.

[WWW.IJM.ORG](http://WWW.IJM.ORG)

Le Centre to End Online Sexual Exploitation of Children (Centre pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne) d'IJM protège les enfants aux Philippines et renforce la lutte contre ce crime au niveau mondial. Le centre s'appuie sur les pratiques et modèles efficaces du programme philippin d'IJM pour améliorer les réponses du système judiciaire et du secteur privé à l'exploitation sexuelle en ligne, ce qui permet de protéger durablement les enfants et de tenir les auteurs d'infractions responsables de leurs actes.

[WWW.IJM.ORG.PH/CENTER](http://WWW.IJM.ORG.PH/CENTER)